REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,

PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

—

3e SÉRIE. — TOME I.

V. 13-14
1857-58

BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,

9, RUE DE LA MADELEINE.

—

1857

MÉLANGES.

Description des monnaies de Mayence du moyen âge, par Henri Philippe Cappe, membre de plusieurs sociétés savantes (en allemand); Dresde, 1856, aux dépens de l'auteur; en vente chez Mittler et fils, à Berlin, in-8°, de XIII et 174 pages, plus 7 planches de monnaies.

Mayence, comme les autres contrées rhénanes, s'est trouvée fréquemment sous la même domination que la Belgique, et a donc maintes fois partagé le même sort, depuis les Romains jusqu'à la fin de l'empire français, — depuis l'ancien César jusqu'au César moderne. Son histoire monétaire ne saurait donc être indifférente pour nous, et l'examen de l'ouvrage mentionné ne sera peut-être pas défavorablement accueilli par les lecteurs de la *Revue de la numismatique belge*.

M. Cappe, écrivain entreprenant et très-fécond, s'aperçut que les savants de l'Allemagne, en dédaignant l'histoire monétaire de leur patrie, ne s'occupaient guère que de celle des anciens ou des pays étrangers. Il conçut donc un plan vaste et patriotique, celui de publier seul et successivement, les monographies monétaires, pour le moyen âge, des innombrables grandes et petites principautés de l'Allemagne, pour lesquelles de bons travaux modernes n'existaient pas encore.

Il n'y a personne, sans doute, qui ne soit disposé à lui souhaiter tout le succès possible dans une entreprise si utile, mais si ardue, et même à lui vouer de la reconnaissance pour son zèle.

On pourrait cependant se permettre de rappeler, à M. Cappe, certain proverbe qui signale le danger de trop embrasser, et de craindre qu'il n'ait un peu surtaxé ses forces. Ce n'est pas qu'il se fasse illusion sur l'étendue de ses connaissances. Au contraire, dans plusieurs de ses préfaces, il déplore modestement son insuffisance en réclamant, sous ce rapport, l'indulgence des connaisseurs. Si de plus savants que lui, dit-il, ne peuvent ou ne veulent pas entreprendre la tâche qu'il s'est imposée, il aura du moins frayé la route.

Voici les monographies monétaires allemandes pour le moyen âge que l'auteur a déjà fait paraître, et dont les publications se sont succédé rapidement :

Les empereurs et rois allemands (t. I, 1848, t. II, 1850), la Bavière, les Burggraves de Ratisbonne, et les évêques d'Augsbourg (1850), Munster, Osnabruck, Paderborn, Corvey et Herford (même année), l'abbaye impériale de Quedlinbourg (1851), Cologne (1853), la ville et l'évêché de Hildesheim (même année), enfin Mayence (1856).

Nous n'avons à nous occuper que de ce dernier travail.

On ne possédait qu'un seul ouvrage spécial sur les monnaies de Mayence, celui de Würdtwein, publié en 1769. Depuis lors la science a fait beaucoup de progrès, et la terre a rendu bien des trésors monétaires enfouis dans son sein. Aussi Würdtwein ne donne-t-il la liste que de 734 monnaies et médailles seulement, dont moins de 200 appartiennent au moyen âge. M. Cappe, de son côté, dans le

livre qui vient de paraître, nous offre la description de 775 monnaies mayençaises, depuis les monétaires Mérovingiens jusqu'à l'année 1516. C'est beaucoup, sans doute, mais la numismatique de Mayence est fort riche, et cette liste est encore bien loin d'être complète. Dans ma collection seulement, qui n'est pas pourtant fort considérable, je trouve environ cinquante pièces du moyen âge non citées, et j'en connais beaucoup d'autres encore. — Toutefois, ceux qui savent combien il est difficile, sinon impossible, d'être complet en numismatique, ne feront pas un reproche à M. Cappe d'omissions inévitables. Il aurait pu cependant, me paraît-il, éviter une partie de ces omissions, en ne se bornant pas à sa propre collection et à celles de quelques amis, et en se fiant pour le reste aux publications sur la numismatique. Il n'aurait surtout pas dû omettre de visiter, avec soin, la collection de la ville de Mayence, la plus nombreuse en ce genre qui soit connue, et qui renferme environ 1,700 monnaies et médailles du pays.

Un reproche plus grave que l'on pourrait adresser à M. Cappe, c'est celui d'avoir fait un très-grand nombre d'attributions fausses qui se sont glissées dans son travail. Par là cet ouvrage, au lieu d'être utile, peut devenir dangereux pour les amateurs peu instruits, qui voudraient classer leurs collections d'après les indications qui s'y trouvent. Il faut bien en convenir, l'œuvre de M. Cappe trahit, dans bien des parties, la hâte avec laquelle il a été composé. En effet, beaucoup de monnaies, dont il n'a pas donné la représentation, ne sont pas décrites suffisamment, ni avec assez de clarté. Souvent on ne sait pas si la pièce est d'or ou d'argent, et quel est son module. Les monnaies d'un même prince,

parfois très-nombreuses, se suivent pêle-mêle, et sans aucun ordre; de sorte qu'il faut de longues recherches pour s'assurer si la pièce que l'on a en vue s'y trouve. L'ordre chronologique même, alors qu'il devient possible pour les pièces datées, n'y est pas toujours suivi.

Mais le plus grand défaut de M. Cappe, je le répète, est celui de n'avoir pas assez observé la loi de la filiation des types, et d'avoir parfois négligé la description minutieuse de ces types. Dans la science de la numismatique, la *comparaison* est un point capital, qu'il ne faut jamais perdre de vue. Cette comparaison, jointe à un certain tact qui n'est pas, il est vrai, donné à tout le monde, rend peut-être possible de suppléer à une connaissance approfondie de l'histoire.

La description des monnaies de Mayence du moyen âge est divisée en six parties, que nous allons passer rapidement en revue. Les limites d'une critique ne me permettant pas de signaler toutes les erreurs que j'ai pu y découvrir, et encore moins d'indiquer les monnaies omises, je me bornerai principalement à faire remarquer les attributions fausses, contre lesquelles il me semble qu'il est utile de prémunir les amateurs.

Dans sa préface, l'auteur nous donne, en quelques mots, un aperçu historique sur Mayence. Il nous assure qu'avant l'invasion romaine dans les Gaules, une localité habitée et nommée *Gersoniacum*, se trouvait à l'endroit où Drusus bâtit plus tard la forteresse de *Moguntiacum*. Je laisse à M. Cappe la responsabilité de cette assertion, bien qu'il soit très-probable que le lieu où Mayence fut fondée, ait été habité avant l'arrivée des Romains. Plus loin il est parlé d'une nouvelle destruction de la ville de Mayence par Attila,

en 451. Diverses recherches historiques qui ont paru dans notre siècle, démontrent que ce fait ne repose sur aucun fondement solide. En effet, le terrible fléau des peuples ne pouvait renverser ce qui se trouvait déjà en ruines. — Enfin, dans le même aperçu, il est dit, qu'après bien des luttes, la ville de Mayence, par compositions et par concestions des empereurs, acquit des libertés et des droits qui l'égalèrent aux villes libres impériales. — Elle serait donc déchue par là : car on sait que Mayence faisait partie des villes *libres,* rang bien plus élevé que celui des *villes libres impériales*. Ces dernières tenaient leurs priviléges des empereurs d'Allemagne, tandis que les premières, anciennes municipalités romaines, avaient seulement vu *confirmer* leurs libertés par ces princes. Mayence se trouvait même placée à la tête des quatre principales villes libres de l'Allemagne, Ratisbonne, Bâle, Strasbourg et Cologne (1).

PREMIÈRE PARTIE. — Monnaies des Francs.

Sept monétaires mérovingiens sont décrits, et une seule de ces pièces est représentée sur la première planche. M. Cappe n'a pas connu les deux monétaires qui se trouvent dans la collection de la ville de Mayence, et qui sont, je pense, inédits (2).

(1) Gemeiner, *de l'Origine de la ville de Ratisbonne, et de toutes les autres villes libres.* Ratisbonne, 1817, in-8°.

Arnold, *Histoire constitutionnelle des villes libres allemandes.* Gotha, 1854, 2 vol. in-8°.

(2) Je crois pouvoir annoncer la bonne nouvelle qu'un catalogue de cette riche collection va être publié sous peu.

DEUXIÈME PARTIE. — Monnaies des empereurs et des rois d'Allemagne.

Ces monnaies commencent par celles de Charlemagne. Il existe peu d'ateliers monétaires où l'on ait frappé autant de types variés du grand empereur qu'à Mayence. Ici on ne trouve que sept pièces décrites. Plusieurs autres manquent, parmi lesquelles il y en a qui se trouvent déjà dans les publications anciennes.

P. 8, M. Cappe attribue à Charles le Gros un denier qui appartient incontestablement à Charlemagne, ainsi que M. de Coster l'a victorieusement démontré dans la *Revue*. Un denier à peu près semblable avait d'ailleurs été donné plus haut et avec raison à Charlemagne.

P. 11. Une seule monnaie y est indiquée comme frappée à Mayence sous le règne d'Othon I. Elle offre un type exceptionnel et assez étrange, et se trouve représentée pl. I, n° 11. M. Cappe entre, à son sujet, dans une discussion assez longue, à laquelle je ne m'arrêterai point. Seulement il me paraît que ce denier ne saurait être raisonnablement attribué à Othon I. Il porte d'ailleurs le nom de Conrade, et je pense qu'on peut le ranger parmi les monnaies de Conrade II.

Il existe d'autres deniers d'Othon I, frappés à Mayence, dont l'un fait partie de ma collection. Le savant Lelewel les mentionne (1). Ils offrent, d'un côté, une croix cantonnée de quatre pommes, de l'autre le temple carlovingien à

(1) *Numismatique du moyen âge, considérée sous le rapport du type*, 3e partie, p, 128.

quatre colonnes entre lesquelles il y a une croisette. Je soupçonne que quelques-uns de ces deniers figurent dans l'ouvrage de M. Cappe, sous Othon III; mais je ne saurais l'assurer, leur description n'étant pas assez détaillée.

Pp. 17 et 18, n°s 71, 72, 73, 74, 75 et 76. Les deniers qui figurent ici sous les noms des empereurs Othon III et Henri II sont des deniers épiscopo-impériaux que M. Cappe range avec les monnaies des archevêques, à l'exception de ceux-ci. L'un est représenté pl. I, n° 13. L'auteur s'obstine à ne voir dans ces deniers, assez connus, que des monnaies impériales, et dans le buste de face qui se trouve sur chacune d'elles, la représentation de l'empereur. M. Lelewel[1], qui nous offre aussi la gravure de l'un de ces deniers, les avait, avec raison, attribués à l'archevêque Willegis, 975-1002. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à comparer le buste avec celui qui se trouve sur le sceau de ce prélat, dont il est évidemment la copie. Dans sa description des monnaies des empereurs, M. Cappe était tombé dans une erreur encore plus grave, quant à l'un de ces deniers, en le classant parmi les monnaies de l'empereur Henri IV (t. I, p. 126, n° 590, et pl. XVII, n° 287).

P. 23, n°s 101, 102 et 103. Ces trois deniers, qui sont donnés à Henri IV, je les restitue à Henri III. Leurs types démontrent suffisamment qu'ils appartiennent à celui-ci, et M. Cappe aurait dû s'en apercevoir par les monnaies épiscopo-impériales dont il donne plus loin la description. Il déclare que, pour ce qui concerne le n° 103, M. Lelewel

[1] *Numismatique du moyen âge, considérée sous le rapport du type*, 3e partie, pp. 144-145.

et d'autres l'avaient déjà attribué à Henri III; mais il refuse de se ranger à leur avis, sans en donner aucun motif.

P. 23, n° 105, et p. 24, n° 106. Ce denier et ce demi-denier me semblent appartenir à Henri V, et non à Henri IV. C'est l'avis de M. Lelewel, et c'était celui de M. Cappe lui-même, dans son ouvrage sur les monnaies impériales.

Ibid., n° 107. Cette monnaie intéressante, représentée pl. II, n° 20, ne figure pas ici à sa place. Elle n'est pas impériale, et on l'a prise aussi pour une pièce frappée pendant le *sede vacante,* opinion qui n'est pas admissible. Il est curieux de comparer cette pièce à la monnaie liégeoise que font connaître de Renesse, pl. LXXVII, et Zepernick, 2e suppl., pl. CCXXIII. La monnaie liégeoise me paraît moins ancienne que celle de Mayence, et imitée de cette dernière, tant leur ressemblance est frappante. Sur chacune figure le patron du pays, ici saint Martin, là saint Lambert, représentés de la même manière, et au revers un bâtiment à trois tours d'une même structure.

P. 25, nos 108 et 109. Sous la rubrique : *Henri IV et son fils Conrade,* M. Cappe nous offre deux monnaies impossibles. Il convient, dans la préface, que l'une est de la fabrique du trop fameux Becker, mais il croit que l'autre est authentique, et nous en offre même la figure pl. VII, n° 101. L'avers ne convient pas cependant au revers; une pièce de Henri IV avec le temple carlovingien à quatre colonnes! — C'est un peu fort! — Si ce dernier n'était pas faux, il faudrait nécessairement l'attribuer à Henri I.

TROISIÈME PARTIE.—Monnaies de la ville de Mayence, p. 28.

L'auteur fait de singulières méprises dans cette partie

car aucune des cinq monnaies qu'il indique n'est frappée par la ville de Mayence, ni même dans cette cité. En effet, la roue simple constitue les armes de l'épiscopat, tandis que la double roue, reliée par une croix, figure sur les armoiries de la ville.

Les deux premières petites monnaies rapportées ici sont frappées à Miltemberg; les deux suivantes sont des monnaies de convention entre la ville de Cologne et l'archevêque de Mayence; et la dernière enfin n'est autre qu'une pièce épiscopale mayençaise frappée à Bingen. M. Cappe, sans s'en douter, venait, à la page précédente, 27, n° 119, de décrire un véritable denier de la ville de Mayence, qu'il fait passer pour une monnaie impériale.

QUATRIÈME PARTIE. — Monnaies des archevêques.

La série des archevêques est ici ouverte par Aribon, (1021-1031). C'est par Willegis (975-1002), qu'elle aurait dû commencer, ainsi que nous avons pu le voir plus haut.

L'auteur suivant généralement de bons guides pour la description des plus anciennes monnaies archiépiscopales, cette partie est assez bien traitée, sauf quelques légères erreurs ou des omissions excusables. Lorsque plus tard, abandonné de ces guides, il en suit d'autres peu sûrs, ou qu'il se laisse aller à ses propres inspirations, il se fourvoie de nouveau, comme nous allons le voir.

Nous ne nous arrêterons pas à deux mailles de Conrade I, qui ne paraissent pas attribuées avec certitude à cet archevêque. Mais nous ferons remarquer que M. Cappe copie parfois machinalement. Ainsi, p. 65, n° 318, il décrit une bractéate du même Conrade I, et au n° 319 suivant, il se

contente de dire : « absolument semblable à la précédente; » cette expression ne choquerait pas le moins du monde dans le catalogue d'une collection, mais elle est étrange dans la description scientifique des monnaies d'un pays.

P. 99, n° 454. Il s'agit ici de la description de l'esterlin de l'archevêque Gerlac de Nassau, imitation parfaite de la pièce si connue aux quatre lions du duc Jean, frappée à Louvain. Néanmoins, M. Cappe y découvre deux lions et deux léopards, qui sont, dit-il, les armes de l'archevêque, confondant ainsi les armes de Nassau avec celles de Conrade III, comte du Rhin et de Dauhn. Il ajoute que cette monnaie est imitée de celle aux quatre aigles de Francfort, tandis que celle-ci n'est elle-même qu'une imitation de la pièce de Louvain.

P. 102-104. La majeure partie des monnaies attribuées ici à Jean I, comte de Luxembourg-Ligny, doivent être restituées à Jean II de Nassau.

Ainsi, les florins d'or décrits sous les n°s 465, 467, 468, 469, 470 et 471, appartiennent évidemment à ce dernier. Il est étonnant de voir que M. Cappe se trompe le plus souvent lorsque les armoiries figurées sur les monnaies rendent cette erreur moins excusable; il prouve par là qu'il ne connaît pas même les armoiries des archevêques dont il décrit les monnaies.

Quant au n° 472 suivant, il nous assure que c'est un florin d'or, et cite le *Groschen-Cabinet* et Würdtwein, où cette pièce est cependant décrite comme un esterlin.

Je doute fort que le n° 473 suivant soit de Jean I, ou même de Mayence. Rien ne l'indique, et la pièce me paraît plus ancienne. Elle est représentée pl. III, n° 51, mais

d'après un exemplaire mal conservé, qui laisse la question indécise. Acceptons-la toutefois sous bénéfice d'inventaire.

Enfin, le n° 474 et dernier, attribué à Jean I, est un petit denier qui appartient encore incontestablement à Jean II de Nassau. Aussi ce denier ainsi que la plupart des florins d'or cités ci-dessus, reparaissent-ils encore une fois sous le règne de Jean II, sans que M. Cappe se souvienne qu'il les avait déjà décrits sous Jean I. Cette manière de procéder, nous allons le voir, a été suivie plus d'une fois dans son travail.

P. 106, n° 483, et p. 109, les n°s 498 et 499, qui figurent sous Adolphe I de Nassau, appartiennent évidemment à Adolphe II de la même famille, et sont donc moins anciens de près d'un siècle. Plus loin, sous Adolphe II, les mêmes types reparaissent, mais attribués cette fois justement.

Les monnaies d'Adolphe I sont nombreuses, et il règne une telle confusion dans leur description, que l'on a bien de la peine à s'y retrouver. Le métal, le module et l'espèce sont fréquemment omis. De plus, l'auteur y admet, comme variétés, différentes pièces estampillées, que chacun peut créer à l'infini.

Pp. 114 et 115, n°s 519 à 522. Ces quatre florins d'or, rangés sous le règne de Conrade II de Weinsperg, appartiennent à celui de Conrade III, comte du Rhin, comme le démontrent les armoiries qui en sont bien différentes. Aussi aurons-nous l'avantage de renouveler leur connaissance plus loin, où ils figurent à leur véritable place.

P. 138, n°s 635 et 636. Ce sont là encore deux pièces modernes de la grandeur d'un écu, datées de 1438. Un numismate ne s'y trompera pas : il existe de cette fabrica-

tion bien des variétés, qui ont paru à un siècle et demi de distance.

P. 140. Diethère, comte d'Isembourg, a occupé, on le sait, à deux reprises, le siége de Mayence. Destitué par le pape en 1461, il fut réélu en 1475 et mourut en 1482. Or, M. Cappe a la prétention de distinguer les monnaies frappées sous les deux règnes; mais comme il ne connait qu'imparfaitement l'histoire de Mayence, il se trompe, tout naturellement. Il assigne au premier règne les monnaies qui portent ELECTVS, et au second ceux qui ont : ELECTVS ET CONFIRMATVS, ou bien ARCHIEPISCOPVS. Mais Diethère avait été, dès son premier gouvernement, *confirmé* par le pape, de sorte que cette distinction est fausse. Quant aux monnaies qui portent le titre d'archevêque, elles sont frappées en 1478 ou après cette année, qui fut celle où il reçut la consécration épiscopale. J'ajouterai que M. Cappe nomme Diethère Theodoric II, ce qui est inexact : Diethère et Theodoric étant deux noms très-distincts.

P. 160. Après avoir décrit les monnaies de l'archevêque Albert de Brandebourg, tant celles sans date que celles qui sont datées de l'année 1515, M. Cappe ajoute : « ici finissent les monnaies des électeurs au moyen âge. » Je sais fort bien que l'époque nommée moyen âge se compte ordinairement depuis l'avénement de Charlemagne jusqu'à celui de Charles-Quint, ou jusqu'à la réforme. Mais, en numismatique, c'est le type qui doit régler la fin de cette époque. Or, bien qu'Albert de Brandebourg ait gouverné depuis 1514 jusqu'en 1545, toutes les monnaies, au moins celles frappées pour l'électorat de Mayence, conservent le

même type. Le seul changement qui s'y trouve, c'est que les caractères gothiques disparaissent après les cinq ou six premières années de son règne. Il fallait donc, ou s'arrêter à son avénement, ou continuer jusqu'à la fin. Les lettres gothiques paraissant encore après 1515, qui peut assurer que les monnaies sans date que M. Cappe admet, sont plus anciennes que celles des années 1516 et 1517 qu'il exclut? S'il voulait se montrer rigoureux pour les bornes assignées communément au moyen âge, il aurait dû laisser de côté les monétaires mérovingiens.

CINQUIÈME PARTIE. — Monnaies du chapitre cathédral à Mayence, pendant le XIVe et le XVe siècle, p. 161.

L'auteur ayant suivi, dans cette partie, l'excellent ouvrage de Zepernick, il n'y a rien à y reprendre.

SIXIÈME PARTIE. — Monnaies du monastère de Saint-Aubin, p. 165.

Ici, M. Cappe oublie que le moyen âge finit fatalement avec l'année 1515, puisqu'il consacre ce court chapitre aux monnaies précitées, uniquement parce que l'empereur Maximilien accorde au chapitre de Saint-Aubin le droit de frapper monnaie en 1518. Il prétend qu'il est seulement probable que le chapitre fit usage de suite du droit qui lui était conféré, et ajoute que la première monnaie connue est de 1597. C'est encore là une assertion inconcevable, puisqu'elle s'appuie sur l'ouvrage spécial de Reuter, qui traite des monnaies du chapitre de Saint-Aubin. Or, Reuter n'avait garde d'oublier le plus ancien florin d'or (1), qui

(1) Reuter, *Albansgulden*, Mayence, 1790, in-8°, p. 165.

parut dès l'année 1518, pièce d'ailleurs connue par une foule d'anciennes publications, et reproduite maintes fois par la gravure.

L'ouvrage sur les monnaies de Mayence est terminé par un aperçu sur les ateliers monétaires de l'archevêché. C'est une bonne idée, et c'est aussi la partie de l'ouvrage pour laquelle l'auteur mérite le plus d'éloges.

J'ai cependant quelques observations à y faire :

M. Cappe parle, tant des ateliers monétaires mayençais dont les noms se rencontrent sur les monnaies, que de ceux qui ne se trouvent mentionnés que dans les chartes. On en compte vingt-quatre, ce qui est certainement un très-grand nombre pour un si petit État.

Je vais en ajouter un, mais je crains que je ne doive, en échange, en supprimer un autre. M. Cappe n'a pas mentionné *Geismar* (*Hof-Geismar*), petite ville de la Hesse électorale, sur laquelle les archevêques de Mayence possédaient des droits. Ma collection renferme deux deniers inédits de l'archevêque Werner, 1260-1288, qui portent le nom de cette ville.

En revanche, je ne puis croire que l'archevêque de Mayence, Conrade III, qui avait tant d'ateliers monétaires de son pays à sa disposition, ait fait frapper monnaie au château de Riel. Ce château, d'où sortirent bon nombre de monnaies des archevêques de Cologne, était situé sur le Rhin, en dessous de cette ville. M. Cappe, p. 131, n° 584, décrit un florin d'or de Conrade III, avec la légende : MONETA.NOVA.AVREA.RILEN. Je crois tout bonnement que cette légende a été mal lue, et qu'il faut lire, soit *moneta* BINGEN., soit *moneta* RENEN.

Quant à l'atelier monétaire d'*Udenheim*, ce n'est pas, comme M. Cappe l'assure, l'endroit de ce nom dans l'ancien évêché de Spire appelé depuis Philippsbourg, mais bien un village à quelques lieues seulement de Mayence, et où se trouvait un château fort.

Les sept planches qui accompagnent le livre de M. Cappe représentent cent vingt monnaies. Elles sont bien exécutées et font désirer qu'elles fussent plus nombreuses.

En terminant le compte rendu de cet ouvrage, avouons que, malgré ses défauts, il ne laisse pas de combler une lacune.

Si l'auteur, en continuant ses publications, voulait bien se pénétrer de l'idée qu'il ne suffit pas de produire vite et beaucoup, il en résulterait plus de gloire pour lui et plus d'utilité pour ses lecteurs.

H. Helbig.

Monuments de la maison de France. Collection de médailles, estampes et portraits, recueillis et décrits par Guillaume Combrouse [1]. Paris, imprimerie de J. Claye, rue Saint-Benoît, 7. MDCCCLVI. In-folio de xii et 54 pages; plus 60 planches gravées sur cuivre.

Encore un de ces splendides et chers volumes qui ne s'adressent qu'à un petit nombre d'élus! La fortune de M. Combrouse lui permet, dit-on, ces fantaisies aristocra-

[1] M. Combrouse a signé plusieurs de ses ouvrages *Conbrouse*, avec un N. Nous signalons cette particularité aux investigations de M. Quérard.

tiques, et nous l'en félicitons sincèrement. L'auteur, au reste, est coutumier du fait. On n'a pas oublié son magnifique et rare ouvrage sur les *Monnaies nationales de France*, ni son *Décaméron numismatique*, singulier volume aussi amusant à lire que difficile à trouver.

Depuis bientôt six ans, M. Combrouse paraissait avoir abandonné la numismatique. Était-ce une bouderie momentanée ou un divorce irrévocable? On l'ignorait. Voici qu'il reparaît avec un nouvel ouvrage, plus considérable encore que ses ainés, du moins au point de vue de son exécution matérielle. Dès qu'on ouvre ce somptueux volume, on reste ébloui par la blancheur éclatante du papier sur lequel reluit, en lettres d'or et en style lapidaire, une dédicace de l'œuvre à *Jeanne d'Arc, libératrice de la France!*

Dans une préface — mignonne et bien corsée, comme dit l'auteur — écrite d'un style pailleté de lazzi et de néologismes à faire pâlir le *Charivari* et le *Figaro*, M. Combrouse explique le but de son œuvre dont ce premier volume ne serait que le prospectus; un prospectus de soixante et dix francs!

M. Combrouse a réuni, pour l'iconographie de la Maison de France, « celle qui commence à Witikind, père de « Robert le Fort, et qui finit à M. de Chambord » (sans compter les d'Orléans, qui n'ont pas fini), une série de tous genres, bas-reliefs, ciselures, peintures, médailles surtout, qu'il se propose de décrire, non pas à la manière pédante et ennuyeuse des savants en *us*, mais dans une conversation piquante, agréable et spirituelle. Cette causerie n'exclura pas l'érudition sérieuse, « puisque des antiquaires

« tels que Montfaucon, Anselme, Mabillon, Leblanc, « Lelong, y prendront souvent la parole. » L'auteur donnera la préférence aux objets qui font ou qui ont fait partie de sa collection, mais il n'aura pas le travers de repousser un monument curieux par cela seul qu'il appartiendrait à un autre amateur, ou à une collection publique.

Nous croyons en avoir dit assez pour inspirer le désir de posséder, ou au moins de voir ce *Kohinor* des prospectus. Analyser une à une les soixante planches qu'il contient, serait refaire le travail si bien fait de M. Combrouse, ce dont nous nous confessons incapable, ou le reproduire en entier, au mépris des lois sur la propriété littéraire et de l'avis menaçant qui se trouve en regard du titre. Contentons-nous de glaner, dans ce champ si riche, quelques petites citations dont l'auteur a autorisé l'emprunt, quelques observations anodinement innocentes, dont il nous pardonnera la témérité.

Et d'abord, nous demanderons si les planches assez nombreuses, que l'auteur donne, de monnaies mérovingiennes et carlovingiennes, ne paraissent pas sortir du cadre qu'il s'était tracé? S'il n'en est pas de même de ces belles médailles, très-curieuses et parfaitement rendues, de divers personnages que nous croyons étrangers à la famille de Witikind et du comte de Chambord? Mais passons sur le plus ou moins d'opportunité de ces planches : elles sont superbes, elles font honneur au talent de MM. Cartier fils, Dardel, Porreau, etc., nous aurions tort de chicaner là-dessus. Par contre, si l'auteur sort quelquefois de son sujet, nous voyons qu'il veut le rendre le plus complet possible, scruter tous les coins et les recoins et suivre sa

famille jusque dans ses rameaux les plus obscurs, jusque dans ses arcanes les plus cachés. Après les jetons des *légitimés de France*, singulière collection de ces enfants de l'amour, vient le buste de Mlle Marquis, une des maîtresses du duc d'Orléans, le père de Philippe-Égalité. Puis c'est un dessin représentant la même demoiselle Marquis avec ses trois enfants : sa fille, devenue comtesse de Brossard, et ses deux fils, les abbés-comtes de Saint-Fard et de Saint-Albin, morts à Paris en 1825 et en 1829. L'auteur nous apprend que ces deux derniers avaient obtenu de Louis XVIII de prendre les armoiries d'Orléans; mais il n'est pas parvenu à savoir si l'un ou l'autre de ces abbés, le comte de Saint-Albin surtout, « qui vécut très-galam-« ment, dans la double acception du mot, » ont perpétué la race de saint Louis. C'est une lacune fâcheuse. M. Combrouse paraît avoir un goût tout spécial pour la recherche — interdite — de la paternité. C'est lui qui nous a appris, dans son *Décaméron*, que Mme Lafarge, d'arsénicale mémoire, était la nièce du dernier roi des Français.

Parler de Charlemagne, à propos de bâtards, ce n'est pas sortir du sujet. La médaille la plus curieuse parmi tant de joyaux que décrit M. Combrouse, est, selon nous, le magnifique sol d'or à tête du grand empereur, qui se trouve gravé sur la planche VII, n° 2. Cette pièce, extraordinairement précieuse, échappa au cabinet de France « par la « faute de M. Duchalais, qui la repoussait avec l'entête-« ment que finit par inoculer je ne sais quel parti pris « contre tout ce qui dérange une idée systématique. » Elle se trouvait cependant depuis soixante ans dans la collection du célèbre abbé antiquaire Campion de Tersan.

En 1819, la collection échut à M. Sivard-Beaulieu, ancien administrateur des monnaies et député de la Manche, sous la Restauration. Les héritiers du dernier possesseur l'ont vendue, en 1854, à M. Rollin, qui céda le Charlemagne à M. Lecarpentier, de Honfleur, où il se trouve actuellement. M. Combrouse n'hésite pas à considérer cette belle monnaie, ou médaille, si l'on préfère, comme authentique. Mais il veut qu'elle ait été frappée, dans le genre des *restitutions* romaines, lorsqu'Othon III fit la première ouverture du tombeau à Aix-la-Chapelle, en 1001. Pourquoi? il ne le dit point. S'il avait connu les curieuses dissertations de notre collègue et ami, M. de Coster, sur les monnaies de Charlemagne, il se serait épargné une erreur manifeste. Othon n'a pas pu emprunter les forges de Dorstat ou Duerstède, ni prendre le nom d'une ville qui n'existait plus à son époque. Les monnaies de Dorstat finissent avec Louis le Débonnaire.

R. Ch.

Tweede verhandeling over de by Domburg gevonden romeinsche, fransche, britannische en andere munten; door Jhr. C. A. Rethaan Macaré (Seconde dissertation sur des monnaies romaines, franques, britanniques et autres, trouvées près de Dombourg; par messire C. A. Rethaan Macaré). — Middelbourg, chez les frères Abrahams, in-8° 1856, avec 4 planches.

En 1857, M. Rethaan Macaré remit à la Société scientifique de la Zélande, un rapport concernant des monnaies

romaines et du moyen âge trouvées près de Dombourg, village situé dans l'île de Walcheren, province de Zélande, au royaume des Pays-Bas. Ce rapport fut imprimé et a été cité, dans la *Revue*, comme une source des plus recommandables à consulter pour l'étude de la numismatique mérovingienne et carlovingienne. C'est ainsi que ce travail, quoique rédigé dans une langue fort peu répandue, a été connu en France, où M. Fillon en a fait usage dans ses savantes publications.

D'autres monnaies furent trouvées sur le même emplacement pendant les années 1838 à 1845. Elles ont fourni, à M. Rethaan Macaré, les éléments d'un nouveau travail, qu'il a présenté à la Société scientifique de la Zélande, dans la séance du 5 avril 1854. Dans cette nouvelle publication, l'auteur fait usage de toutes les découvertes qui ont été faites depuis quelques années, dans la science numismatique ; il discute bien les types, examine consciencieusement les opinions diverses, et déploie pour faire les attributions des monnaies, une grande perspicacité qui témoigne d'études sérieuses.

Appelé naturellement à se prononcer sur l'établissement qui a dû exister anciennement sur l'emplacement où ces monnaies ont été trouvées, M. Rethaan Macaré examine son origine, et conclut à son existence pendant la période romaine.

Son travail est divisé en quatre parties : la première traite des monnaies romaines ; la seconde des monnaies mérovingiennes ; la troisième des monnaies carlovingiennes ; la quatrième des monnaies diverses, appartenant à différents seigneurs du moyen âge.

La première partie n'offre rien de remarquable : elle contient les descriptions de monnaies d'Adrien, de Faustine, la mère, et de Julia Domna.

Il n'en est pas ainsi des monnaies mérovingiennes, qui sont de véritables petits trésors. L'auteur décrit, en premier lieu, les triens qui frappés par des rois mérovingiens, l'ont été au nom et à l'effigie des empereurs. Ces pièces, monuments parlants de la chute du pouvoir impérial dans les Gaules, ont été fabriquées les unes à Metz et à Trèves, les autres dans des localités dont elles portent les signes particuliers, qui ont déjà fait l'objet de dissertations savantes insérées dans la *Revue numismatique* publiée par MM. Cartier et de la Saussaye. C'est là tout un épisode du commencement de l'histoire de la domination mérovingienne dans les Gaules.

Les monnaies suivantes sont de l'époque où le numéraire mérovingien fut empreint des noms des monétaires et des localités auxquelles il appartient. Celles-ci sont de Namur, Charenton, Durstede, Metz, Trèves, Vic sur Seille, Avallon, *Isoanrosso* (?), *Cassiriaco* (?) etc.

Les seiga et les monnaies britanniques, véritables aberrations du système mérovingien qui précéda celui des carlovingiens, forment des séries à part et intéressantes par le grand nombre de variétés qu'elles offrent.

Les premières monnaies carlovingiennes donnent lieu à M. Rethaan Macaré, de rappeler que, dans son premier travail, il avait attribué, à Pepin et à Martin, une petite pièce à deux profils et marquée au revers : PIM. Cette opinion, quoique contredite par une autre, qui prétend y voir le monogramme de Rothomagus, semble cependant assez fondée

à M. Rethaan Macaré pour la soutenir de nouveau à propos de deux autres pièces d'un type à peu près semblable. Les monnaies de Pepin, au nombre de cinq, sont remarquables par leur type et leur excessive rareté.

Ensuite M. Rethaan Macaré parle des deniers empreints du premier type de Charlemagne, c'est-à-dire de ceux au nom de *Carolus*, en deux lignes. Ils sont au nombre de trois : le premier à la légende SCE MARI (*Sancta Maria*), appartient à une localité qu'il sera difficile de déterminer, à cause du grand nombre d'endroits qui reconnaissaient la Vierge comme leur sainte patronne ; cependant l'auteur est assez disposé à le donner à Aix-la-Chapelle. Le second est un denier frappé à Saint-Trond, (SCE-TRV-DO), ancienne villa, nommée *Sarchinium* et qui appartenait à des membres de la famille des Pepin. La troisième pièce est une obole de Bonn.

L'auteur passe à la description d'un denier de Charlemagne, à la légende : *Christiana religio*, d'un denier de Melle et d'un autre de Quentovic. Toutefois il doute si ce dernier appartient réellement à Charlemagne, comme le soutenait M. de Coster, et il pense qu'étant conforme à l'édit de Pistes, il pourrait bien être attribué à Charles le Chauve. Nous ferons cependant observer que jusqu'ici nous n'avons pas vu, dans les trouvailles, qui ont été faites à Dombourg, des monnaies de Charles le Chauve; par conséquent nous croyons devoir nous ranger, sous ce rapport, à l'avis de M. de Coster.

Les monnaies de Louis le Débonnaire, sont ou de Mayence, ou de Venise, ou marquées à la légende *Christiana religio*. La dernière monnaie de l'époque mérovin-

gienne, signalée par M. Rethaan Macaré, est un denier frappé à Durstede, et attribué, par M. Lelewel, à Lothaire.

La quatrième partie, consacrée aux monnaies diverses du moyen âge, mentionne de petits deniers de Valenciennes, de Saint-Omer, de Bruges, d'Ypres, d'Alost, de Lille, de Béthune, de Louvain, un denier au nom de Philippe et un denier tournois de Louis IX, roi de France, etc. L'auteur, comme de juste, se borne à indiquer les ouvrages dans lesquels ces pièces ont été publiées, et adopte la distinction de leurs types locaux, telle qu'elle a été établie dans la *Revue*. A la fin de son travail, il fait connaître aussi quelques objets antiques qui ont été trouvés près de Dombourg.

En résumé, le livre de M. Rethaan Macaré, s'il ne fait pas connaître exclusivement des pièces inédites, est une œuvre consciencieuse, digne de l'attention des numismates qui s'occupent des monnaies mérovingiennes et carlovingiennes, remarquable par les pièces nouvelles qu'elle fait connaître, et qui seront certainement consultées avec fruit par les numismates français. Nous regrettons que l'abondance des matériaux nous empêche de donner l'analyse des arguments dont M. Rethaan Macaré fait usage.

L'exécution des planches est faite avec un soin tout particulier, qui fait honneur aux graveurs de la Hollande.

Ch. P.

Nous recevons le second cahier des *Münzstudien*, du docteur Grote, publication qui fait suite à son *Blätter für Münzkunde* trop longtemps interrompu. Ce second cahier ne contient que deux Mémoires :

1° Une dissertation de M. Schledehaus, d'Alexandrie, sur les prétendues médailles de Bérénice Ire, et sur la découverte d'une pièce semblable portant le nom de Cléopâtre;

2° Une monographie des monnaies de Munster, pendant le moyen âge, par M. le docteur Grote. Ce savant et curieux Mémoire est accompagné de dix planches, représentant quatre-vingt-une monnaies. Il renvoie pour les autres, aux planches de M. Cappe.

Après avoir, selon la louable coutume des Allemands, rappelé les ouvrages précédemment publiés sur la matière qu'il se propose de traiter, l'auteur entre dans quelques explications sur les différents systèmes de poids employés par ses devanciers, et donne la clef, parfois difficile à trouver, pour des étrangers, des signes cabalistiques dont ses compatriotes font usage dans la désignation des poids.

Nous y voyons que M. Cappe se sert du Loth de Cologne subdivisé d'une manière décimale, en cent *Loththeile;* Mader et Appel, du Grain de Vienne (1 Loth = 251 ¼ grain). Niesert emploie l'abréviation Gr., sans indiquer sa signification. L'auteur lui-même a fait jadis usage de l'As (1 Loth = 304 As); actuellement on emploie ordinairement le gramme (1 Loth = 14,610 gr.). Ainsi, d'après ces diverses explications, on trouve que :

Le centième de Loth est égal à 2 ½ Grains de Vienne, à 3 As ou à gr. 0,146 16 (en nombre rond, 0,150 milligrammes).

Le Grain de Vienne, à 0,0582 (ou 0,060 milligr.).

L'As des Pays-Bas à 0,04803 (0,050 milligr.).

Ces explications ne seront peut-être pas sans utilité pour plusieurs lecteurs de la Revue. R. Ch.

Les *Bulletins de la Société des antiquaires de l'Ouest*, dans le numéro du quatrième trimestre de 1856, contiennent une Note de M. Meillet, chimiste, sur un nouveau procédé de son invention qu'il intitule : Métalloplastie, *reproduction métallique sur papier des monnaies, cachets, sceaux, etc.* A cette Note est jointe, comme spécimen, une planche très-joliment exécutée. Le procédé de M. Meillet consiste à se procurer, au moyen de la galvanoplastie, des empreintes en creux des pièces qu'on veut reproduire, et à se servir de ces empreintes en guise de timbres secs, pour imprimer en relief, sur papier, les médailles ou monnaies. M. Meillet donne à celles-ci leur apparence métallique en appliquant préalablement sur le papier, à l'aide d'une couche de gutta-percha ramollie, des rondelles d'étain en feuilles, blanches, dorées ou cuivrées, selon le métal. Nous ne pouvons que donner des éloges au parti que l'auteur a tiré de ce qu'il appelle son procédé. Mais nous lui ferons remarquer que, depuis longtemps, un procédé analogue si pas identique, a été employé en Angleterre dans plusieurs livres de luxe; qu'en Allemagne, on a publié divers ouvrages considérables sur la numismatique ancienne et moderne, avec des planches également exécutées en relief sur papier, préalablement doré ou argenté; que M. Hucher, du Mans, s'est également servi d'empreintes en creux pour produire des pièces en relief sur le papier, toutefois sans couleurs métalliques, et qu'enfin, nous-même, nous avons donné aux membres de la Société numismatique, en 1852, un essai de reproduction métallique en relief sur papier de la médaille de la princesse de Stolberg, femme du prétendant. Ce n'est donc pas un *nouvel art*, comme le pense M. Meillet.

R. Ch.

1° Une dissertation de M. Schledehaus, d'Alexandrie, sur les prétendues médailles de Bérénice Ire, et sur la découverte d'une pièce semblable portant le nom de Cléopâtre;

2° Une monographie des monnaies de Munster, pendant le moyen âge, par M. le docteur Grote. Ce savant et curieux Mémoire est accompagné de dix planches, représentant quatre-vingt-une monnaies. Il renvoie pour les autres, aux planches de M. Cappe.

Après avoir, selon la louable coutume des Allemands, rappelé les ouvrages précédemment publiés sur la matière qu'il se propose de traiter, l'auteur entre dans quelques explications sur les différents systèmes de poids employés par ses devanciers, et donne la clef, parfois difficile à trouver, pour des étrangers, des signes cabalistiques dont ses compatriotes font usage dans la désignation des poids.

Nous y voyons que M. Cappe se sert du Loth de Cologne subdivisé d'une manière décimale, en cent *Loththeile;* Mader et Appel, du Grain de Vienne (1 Loth = 251 ¼ grain). Niesert emploie l'abréviation Gr., sans indiquer sa signification. L'auteur lui-même a fait jadis usage de l'As (1 Loth = 304 As); actuellement on emploie ordinairement le gramme (1 Loth = 14,610 gr.). Ainsi, d'après ces diverses explications, on trouve que :

Le centième de Loth est égal à 2 ½ Grains de Vienne, à 3 As ou à gr. 0,146 16 (en nombre rond, 0,150 milligrammes).

Le Grain de Vienne, à 0,0582 (ou 0,060 milligr.).

L'As des Pays-Bas à 0,04803 (0,050 milligr.).

Ces explications ne seront peut-être pas sans utilité pour plusieurs lecteurs de la Revue. R. Ch.

Leake. On sait que le propriétaire de cette belle collection de médailles grecques recueillies par lui pendant un long séjour en Orient, vient d'en publier le catalogue sous le titre de : *Numismata hellenica.* La Revue d'Édimbourg, dans son numéro de juillet dernier, avait donné une analyse intéressante et judicieuse de ce nouvel ouvrage du colonel Leake.

R. Ch.

Dans le mois d'octobre dernier, un cultivateur s'occupant de la culture de sa terre, située dans le voisinage de Maestricht, trouva une monnaie d'argent, tellement couverte de vert-de-gris, que presque rien du coin n'était plus visible. Cette pièce fut acquise par M. J.-F. Schmeinck, numismate, à Maestricht, et après un nettoiement soigneux il reconnut qu'elle était un magnifique exemplaire du quart d'écu de Guillaume de Bronkhorst, baron de Gronsfeld (1556-1573), pièce fort remarquable et extrêmement rare. Maintenant elle fait partie du cabinet de monnaies et médailles, formé par M. Schmeinck.

Av. ✠ GVIL × D × BRON × BA × I × GRO × ET × RIN × D × I × ALP Buste de face à mi-corps.

Rev. ✠ SIT × NOMEN × DOMINI × BENEDICTVM Armes en cartouche.

F. Sch.

Les nos 2 et 3 de la *Nouvelle Revue numismatique française,* année 1856, ont paru successivement, dans un espace

assez rapproché. Tout fait espérer que le volume sera prochainement terminé et que cette savante publication, momentanément interrompue par suite de changement de direction, reprendra sa marche régulière accoutumée. Voici la table des articles des deux dernières livraisons :

Note sur la forme de la lettre E, *dans les légendes de quelques médailles gauloises,* par M. A. DE LONGPÉRIER.

Essai sur les statères de Cyzique (suite), par M. CH. LENORMANT.

Monnaies de l'Afrique septentrionale à légendes puniques, par le Dr A. JUDAS.

Monuments de Jérusalem, représentés sur les deniers des rois latins, frappés au douzième siècle, par M. le comte DE VOGUÉ.

Médaille d'or de Lois XII, le sculpteur Michel Colombe, par A. DAUBAN.

Du cheval-enseigne sur les médailles gauloises, et particulièrement sur celles de l'Aquitaine, par M. le baron CHAUDRUC DE CRAZANNES.

Essai sur les statères de Cyzique (suite), par M. CH. LENORMANT.

Monnaies de l'Afrique septentrionale à légendes puniques, par le Dr A. JUDAS.

Quelques deniers de Pepin, de Carloman et de Charlemagne, par M. A. DE LONGPÉRIER.

Notices sur quelques monnaies tirées d'une petite collection, par E. HURON.

Annales et bulletin de l'institut archéologique (*de Rome*), 1843-1853. Compte rendu par M. le baron DE WITTE.

R. CH.

Un dépôt de monnaies, nouvellement exhumé et contenant environ cent cinquante *triens* mérovingiens, vient d'être acquis, en totalité, par M. Rousseau, à Paris. Il y a là, assure-t-on, une foule de pièces du plus haut intérêt, des raretés de premier ordre, et des choses tout à fait nouvelles et inconnues.

R. Ch.

Nous donnons, sous les nos 6, 7, 8 et 9 de la planche III, quatre triens qui appartiennent à M. J. A. Justen. Le premier, le n° 6, est une imitation visigothe, avec la Victoire-squelette aux ailes de moulin. Le deuxième, d'un style fort singulier, présente ce que M. Lenormant appelle le signe chlodovéen; c'est-à-dire que la légende commence par un demi-D, ou C à rebours, et finit par un C, ces deux lettres s'appuyant sur les épaules du personnage, en guise d'épaulettes. Le troisième est offert comme énigme aux déchiffreurs. Le dernier porte du côté de la tête : AVETANO FIT ou AVFTANO FIT; au revers : LANDERICVS M. Cette pièce pourrait bien appartenir à quelque localité de notre pays où le nom de *Landry* est tout à fait indigène. Elles pèsent respectivement : gr. 1.20, 1.41, 1.17 et 1.30.

R. Ch.

Une dépêche du Ministre des finances, en date du 2 février 1857, n° 11014, renouvelle la défense faite aux comptables de l'État, d'accepter en payement les monnaies de cuivre étrangères, c'est-à-dire les nouvelles monnaies fran-

çaises qui, dans les localités voisines de la frontière, circulent en assez grand nombre. R. Ch.

Le *Recueil de documents et de Mémoires relatifs à l'étude spéciale des sceaux du moyen âge*, que publie, à Paris, M. Forgeais, président de la Société de sphragistique, après une interruption assez longue, avait recommencé à paraître, dans les premiers mois de l'année dernière. Depuis la publication de la neuvième livraison du tome IV, qui doit en avoir douze, et qui porte le millésime de 1855, cette entreprise paraît être de nouveau suspendue, si pas abandonnée. Nous le regrettons vivement; la Revue de sphragistique, dont les premiers volumes, promptement épuisés, se payent fort cher, était parfaitement exécutée, sous tous les rapports, et méritait la sympathie des amateurs.

R. Ch.

Le local de la Bourse d'Anvers se composait d'une espèce de cour carrée et entourée d'une galerie assez semblable à celle des anciens cloîtres. Depuis longtemps l'idée avait dû venir aux autorités de notre métropole commerciale de couvrir cette cour d'un abri. Mais c'était une entreprise assez difficile que d'élever une voûte ou un toit, sans supports intérieurs, et d'une forme élégante, sur une superficie de 1,344 mètres carrés. M. Ch. Marcellis, d'Anvers, industriel métallurgiste, à Liége, est venu, le fer aidant, resoudre le problème. Un dôme de verre immense, couronné par une élégante coupole, abrite actuellement les commerçants de la grande cité. Le commerce d'Anvers voulut se

montrer reconnaissant envers M. Marcellis, qui, en rendant un grand service aux particuliers, venait de doter la ville d'un monument magnifique : il ouvrit une souscription, dans le but de faire frapper une médaille en l'honneur de l'habile architecte. L'exécution de cette médaille fut confiée aux soins des frères Wiener, artistes dont la réputation bien méritée est devenue européenne. L'avers, dû à M. Léopold Wiener, reproduit les traits parfaitement ressemblants de M. Marcellis. Le revers représente l'intérieur de la Bourse, vu des deux arcades dont les piliers forment le premier plan. M. Jacques Wiener, auteur de cette partie de la médaille, possède un talent tout spécial pour rendre en bas-relief les vues intérieures des monuments. C'est en quelque sorte un genre nouveau qu'il a créé dans la gravure en médailles. Nous donnons, planche VIII, la médaille Marcellis, comme un des beaux échantillons de l'art de la gravure dans notre pays. R. Ch.

Notre honorable confrère, M. J. F. G. Meyer, directeur du cabinet royal des médailles, à la Haye, vient de recevoir de S. M. le Roi des Pays-Bas, la décoration de chevalier de l'Ordre de la couronne de Chêne, comme témoignage de haute satisfaction pour la manière dont il gère les fonctions qui lui ont été confiées. R. Ch.

M. P. A. Boudard est un de ces hommes dont les travaux font époque dans les annales de la science. Ses *Études ibériennes,* publiées en 1852, en fournissent la preuve, et bientôt il en produira une nouvelle par sa *Numismatique*

ibérienne, précédée de recherches sur l'alphabet et la légende des Ibères, dont le prospectus vient de paraître. L'ouvrage sera divisé en deux parties; la première comprendra :

1° L'explication de l'alphabet ibérien, par des légendes ibéro-latines, la plupart inédites;

2° Les preuves de l'identité des langues ibérienne et basque, par l'identité des suffixes, de la combinaison des voyelles, de la formation des mots, des mots eux-mêmes, et de leurs radicaux;

3° La liste par ordre alphabétique des noms des peuplades et des lieux de l'Hispanie, mentionnés par les anciens auteurs, avec leur synonymie, l'indication des noms modernes correspondants, et souvent leur explication par la langue ibérienne.

La seconde partie est consacrée à la numismatique et terminée par un essai sur l'origine de quelques villes anciennes de l'Hispanie, ibériennes ou celtiques.

On le voit, cet ouvrage intéresse à la fois les numismates, les historiens et les linguistes. Il sera publié en huit fascicules de cinq feuilles in-4° et de cinq planches chacun; le prix de chaque fascicule est de fr. 5-25. On souscrit chez M. Decq, rue de la Madeleine, à Bruxelles, et chez M. Rollin, à Paris. CH. P.

M. de Coster cesse de faire partie de la commission directrice de la *Revue*. Malgré cette démission regrettable, le concours si utile et si dévoué de notre honorable collègue demeure acquis à un recueil dont il fut l'un des fondateurs et dont il restera l'un des collaborateurs les plus zélés.

R. CH., CH. P.

NÉCROLOGIE.

La *Société de la Numismatique belge* vient de perdre dans Victor-Louis-Marie GAILLARD, un de ses membres les plus savants, et la *Revue* un collaborateur actif. Gaillard est mort à Gand, le 10 septembre 1856 : il était né dans cette ville, le 28 mai 1825. Après avoir fait de brillantes études, il avait parcouru l'Allemagne, la Suisse, l'Italie et la France. De retour dans sa patrie, il s'était passionné pour les recherches sur l'histoire et sur la numismatique du pays, et particulièrement de la Flandre. Les articles que Gaillard a publiés, tant en français qu'en flamand, dans le *Messager des sciences historiques,* les *Annales de la Société d'émulation de Bruges,* les *Annales de la Société des Beaux-Arts,* le *Bulletin du bibliophile belge*, l'*Eendragt*, les *Bulletins* et les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique,* et le *Recueil des bulletins de la commission royale d'histoire,* prouvent tout à la fois un jugement sain et des connaissances variées et très-étendues.

En peu de temps Gaillard s'était acquis une réputation méritée, et l'apparition, en 1852, de son grand ouvrage intitulé : *Recherches sur les monnaies des comtes de Flandre, etc.*, dont le deuxième volume vient de paraître, fit une profonde sensation. C'était un monument qu'il élevait à l'histoire nationale de sa patrie.

Une plume plus élégante que la nôtre a écrit la biographie de notre ami Gaillard, (1) et a consacré de belles pages

(1) *Note sur V. L. M. Gaillard,* par C. A. Serrure, Gand, 1856. xxx p.

à énumérer ses nombreux travaux. Nous nous contenterons de rappeler ici les titres des articles qu'il a fait insérer dans la *Revue de la Numismatique belge :*

Les légendes des anciennes monnaies belges. (Tome V, 1re série, p. 98-112.)

Esterlins de Gui de Dampierre, frappés à Damme. — Sa monnaie reçue par les gens du roi de France. (T. VI, 1re série, p. 387-395.)

Histoire politique et numismatique du comté de Réthel. (T. 1er, 2e série, p. 113-139.)

Notice biographique sur Edmond Jonnaert. (T. 1er, 2e série, p. 323-326.)

Les officiers de la monnaie vers 1525. (T. III, 2e série, p. 81-85.)

Deniers de Renould, abbé de Saint-Winoc (1052-1068). (T. IV, 2e série, p. 200-203.)

Compte rendu de l'annuaire de l'université de Gand. (T. V, 2e série p. 301-309.)

ALEX. PINCHART.

SOCIÉTÉ DE LA NUMISMATIQUE BELGE.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

Réunion du bureau, du 14 octobre 1856.

Sur la proposition de M. L. de Coster, le titre d'associé étranger est conféré à M. A. J. B. de Roye de Wichen, colonel, à Nimègue.

Sur la proposition de M. Prosper Cuypers, le même titre est conféré à M. Martinus Nyhoff, libraire, à la Haye.

Réunion du bureau, du 28 octobre 1856.

Sur la proposition de M. Chalon, le titre d'associé étranger est conféré : 1° à MM. Victor Duquenelle, membre de l'Académie impériale de Reims, correspondant de la Société des antiquaires de France dans la même ville; 2° et Etienne Saubinet, membre et trésorier de l'Académie impériale de Reims.

Réunion du bureau, du 5 novembre 1856.

Sur la proposition de MM. Chalon et de Coster, le même titre est conféré à MM. G. Boulanger, ingénieur à Metz, C. Penon, négociant, à Marseille, Henri Morin, fils, banquier, à Lyon, Bretagne, directeur des contributions, au Puy, Philippe Salmon, avocat, à Sens-sur-Yonne, Dancoisne, notaire à Hénin-Liétard, Fénélon Farez, conseiller

à la cour d'appel, à Douai, Minart, conseiller à la même cour.

Réunion du bureau, du 14 janvier 1857.

Sur la proposition de MM. Cartier et Chalon, le même titre est conféré à M. le comte A. de Corregio, à Guéroncin, près de la Flèche; sur la proposition de MM. Chalon et Hermand, le même titre est conféré à M. Louis Deschamps du Pas, ingénieur à St.-Omer. Sur la proposition de M. Justen, le même titre est conféré à M. de Veye de Burine, colonel du génie et commissaire de la milice, à Utrecht.

Réunion du bureau, du 27 février 1857.

Sur la proposition de M. de Coster, le titre d'associé étranger est conféré à M. C. A. Rethaan Macaré, receveur de l'enregistrement, à Utrecht, membre de plusieurs Sociétés savantes.

Le Secrétaire, CH. PIOT.

Le Président, R. CHALON.

SOCIÉTÉ DE LA NUMISMATIQUE BELGE.

LISTES DES OUVRAGES REÇUS.

Bulletin de l'Académie royale de Belgique, t. XXIII, liv. 9 à 12, et t. XXIV, n° 1, in-8°.—Annuaire de l'Académie royale de Belgique, 1857, in-12. — Bulletin de la Société archéologique de Sens, année 1853, in-8°. — Bulletin de la Société archéologique d'Orléans, n° 24, in-8°. — Annales de la Société archéologique de Namur, 1856, t. IV, 3e livraison, in-8°. — Le Cabinet historique, 2e année, livraison 11 et 12; 3e année, livraison 1, in-8°. — Bibliothèque de l'école des chartes, 4e série, t. III, 1re et 2e livraisons, in-8°. — Archives de l'art français, 7e année, 1re livraison, in-8°. — Revue numismatique, nouvelle série, t. I, 1856, nos 3 et 4, in-8°. — Revue trimestrielle, t. XIII, in-12. — Messager des sciences historiques, 1856, 4e livraison, in-8°. — Bulletin du bouquiniste, nos 2 et 3, 1857, in-8°. — Khrehl, De numis Muhammadanis in numophylacio dresdensi asservatis commentatio, Leipzig, 1856, in-8°. — Jahrbücher und Jahresbericht des Vereins für mecklemburgische Geschichte, 21e année, in-8°, 1856. — Register über den elften bis zwanzigsten Jahrgang der Jahrbücher und Jahresbericht des Vereins fur Mecklemburgische Geschichte; dreites Register; in-8°, 1856. — Société des antiquaires de France; Mémoires, t. XXI et XXII, in-8°; Annuaires, 1853-1854-1855, in-12. — Rethaan Macaré, Tweede verhandeling over de by Domburg gevonden romeinsche, frankische, britanische en andere munten. Midelbourg, 1856, in-8°.

CORRESPONDANCE.

A M. le Président de la Société de la numismatique belge.

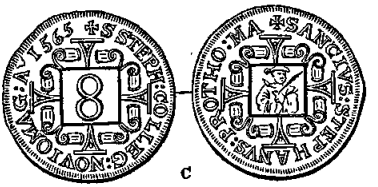

c

TRÈS-HONORÉ MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le dessin d'une pièce inédite de Nimègue. C'est un méreau probablement du chapitre de l'église dédiée à saint Étienne.

Depuis quelques années, je rassemble les monnaies, médailles, etc., de Nimègue, et j'ai été heureux dans mes recherches. Vous m'obligeriez extrêmement en publiant cette pièce dans votre intéressante Revue de la numismatique belge. Peut-être un des abonnés en saura plus de cette pièce que moi-même et aura la bonté de me renseigner à ce sujet. Peut-être aussi quelqu'un possède-t-il d'autres méreaux, etc., inédits, de Nimègue, qu'il publiera à mon exemple. Par mes relations nombreuses, je reçois souvent des pièces inédites de mon pays; si la chose intéresse, je me ferai un plaisir de vous les communiquer.

Il y a quelques jours, j'ai déniché un exemplaire, jusqu'ici inconnu (à fleur de coin), du quart de Noble à la rose de Campen, type de celui qui figure dans votre Revue et qui se trouvait dans le cabinet de feu M. Becker. M. Van der Chys décrit le demi-noble dans ses monnaies d'Overyssel.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Amsterdam, 19 février 1857.

W. J. De Voogt.

NÉCROLOGIE.

JACQUES DE REICHEL.

Nous empruntons au journal de Saint-Pétersbourg la notice suivante sur notre regrettable confrère, M. de Reichel, que la mort est venue frapper pendant un voyage qu'il faisait en Belgique :

Le 31 octobre (vieux style) est mort à Bruxelles le conseiller d'État actuel, Jacques de Reichel, directeur de l'expédition des papiers de la Couronne et connu comme collectionneur de médailles, de gravures, d'autographes, etc. Le défunt, né à Varsovie le 6 novembre 1780, était le fils aîné de Jacques Reichel, premier graveur du roi de Pologne, et appelé au service de Russie en 1801. Jacques Reichel père mourut à Saint-Pétersbourg, quelques semaines après son arrivée, laissant à son fils aîné le soin de pourvoir à l'entretien d'une nombreuse famille. Celui-ci, arrivé à Saint-Pétersbourg après la mort de son père, devint un des premiers peintres en miniature de son époque, et l'empereur Alexandre Ier, l'impératrice Marie et plusieurs grandes-duchesses lui firent l'honneur de poser pour leurs portraits. Une charmante miniature de lui, offrant le buste de l'impératrice Marie, est conservée à l'Ermitage. Reichel avait

un goût prononcé pour les collections d'objets d'arts. Habile connaisseur en tableaux et gravures, il en forma une belle collection; mais depuis 1816, il s'occupa surtout d'un cabinet de médailles qui est sans contredit le plus magnifique qu'un particulier ait jamais réuni. Son talent et sa passion pour les beaux-arts le mirent en relation avec tous les hommes éminents, protecteurs des beaux-arts à cette époque. Le ministre des finances Gourieff (comte depuis le 12 décembre 1819), appréciant les connaissances de Reichel pour l'art de l'imprimerie et surtout pour la fabrication des papiers d'État, le chargea, en 1817, de créer l'expédition des papiers de la Couronne, dont il est resté le chef jusqu'à sa mort, et il porta la fabrication du papier-monnaie à un point de perfection qui fait reconnaître les contrefaçons à la première vue.

Estimé de ses chefs, pleuré de ses nombreux amis, cœur franc et loyal, ami sincère et dévoué, Reichel aimait tous les hommes de mérite, de même qu'il était le rude et spirituel adversaire de l'improbité et de la négligence dans les devoirs de service. Sa mémoire restera chère à tous ceux qui l'ont connu.

Chargé de différentes missions par M. le ministre des finances, Reichel partit pour l'étranger le 10 août de cette année. Ayant pris froid en route, il tomba malade à Berlin et continua néanmoins son voyage jusqu'à Bruxelles, où le typhus termina ses jours.

Il serait fort regrettable que son superbe cabinet de médailles, composé de plus de 40,000 pièces de choix, réunies avec tant de savante persévérance et de peine, fût dispersé et ne restât pas en Russie. On ne pourrait pas aujourd'hui,

même avec des dépenses beaucoup plus considérables, former une collection pareille à celle de feu M. de Reichel.

M. EUGÈNE HERRY-VERMEULEN.

Depuis un an, la mort a cruellement frappé la Société de numismatique! Voici le troisième de nos collègues dont nous avons à déplorer la perte.

Le 26 avril dernier, est décédé, à Gand, après une courte maladie, et à peine âgé de trente-deux ans, M. Herry-Vermeulen, membre du conseil provincial de la Flandre orientale, et du comité pour la publication des inscriptions tumulaires de cette province, comité dont il était un des collaborateurs les plus actifs.

M. Herry avait rassemblé une collection fort précieuse de monnaies, médailles et jetons relatifs à la Flandre. Il se bornait à cette spécialité. Si la mort ne l'eût enlevé si jeune à la science, il aurait exécuté le projet qu'il avait formé de continuer l'ouvrage de son compatriote Gaillard sur la numismatique de l'ancien comté de Flandre, qu'il était plus à même que personne de mener à bonne fin.

R. Ch.

MÉLANGES.

MM. Plantet et Jeannez viennent de terminer leur beau travail sur les *Monnaies de la Franche-Comté*. Cette monographie, dont l'exécution matérielle fait le plus grand honneur à la typographie de M. Robert, à Lons-le-Saulnier, est un de ces ouvrages indispensables dans toute bibliothèque numismatique. Il présente aussi pour la Belgique un intérêt tout spécial; car la Franche-Comté fut, pendant longtemps, unie à nous par une même dynastie et une communauté de gouvernement et d'institutions. C'était réellement une province des Pays-Bas. Aussi les monnaies de la comté de Bourgogne, depuis Philippe le Bon jusqu'à la conquête de ce pays par la France, sont-elles identiques de type et de système avec celles de la Flandre et du Brabant. Nous y retrouvons nos *patagons*, nos *escalins*, etc., etc.

R. Ch.

Le dernier volume des *Mémoires de la société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, imprimé au Mans, en mai 1857, contient une *Lettre à M. le marquis de Lagoy sur la numismatique gauloise*, par M. E. Hucher. Dans ce savant travail, qu'accompagne une planche gravée par l'auteur lui-même, et gravée de main de maître, M. Hucher publie et explique vingt monnaies gauloises, ou tout à fait inconnues, ou, au moins, imparfaitement décrites d'après

des exemplaires incomplets. Les conjectures que ces monnaies lui suggèrent et qui souvent ont tous les caractères de l'évidence, prouvent de la part de l'auteur une perspicacité peu commune, jointe à une érudition aussi solide que variée. Parmi ces monnaies, nous avons remarqué une variété nouvelle des quinaires d'argent au cavalier, pièces sur lesquelles M. le marquis de Lagoy avait publié, en 1847, un travail riche de faits et d'observations. La variété de M. Hucher offre, tant du côté de la tête que du côté du cavalier, la légende : CAND qui, lue à rebours et augmentée de deux lettres, ferait DurNAC. M. Hucher reste, à l'égard de cette lecture, dans une complète indécision, et ne parle même pas de notre Tournai. Nous persistons, de notre côté, à croire, avec lui et avec M. de Lagoy, que ces pièces, toutes romaines de forme, appartiennent en effet au midi de la Gaule, à la partie la plus voisine de l'Italie. La ressemblance — un peu hasardée — du mot DVRNACOS avec le *Tornacum* des bords de l'Escaut, ne nous paraît pas plus concluante que si, reculant l'origine de la capitale des Flandres de quelques siècles, on voulait retrouver Gand dans la légende réellement identique, CAND ou GAND, de la pièce de M. Hucher.

Déjà, à plusieurs reprises, nous avons témoigné nos regrets de voir en quelque sorte enfouis et perdus pour la science, d'excellents articles de numismatique insérés dans des recueils académiques de province, au milieu de Mémoires sur les jachères, l'*oïdium* de la vigne, la maladie des pommes de terre ou la légende du saint patron du lieu, recueils qui sortent à peine du département qui les voit éclore.

La lettre de M. Hucher nous fait de nouveau apprécier

combien ces regrets sont fondés. La place de ce savant mémoire était marquée dans la Revue numismatique française, sinon dans la nôtre [1]. R. Ch.

Les livraisons 5 et 6 de la *Revue numismatique française* viennent de paraître, réunies en un seul cahier. Cette double livraison complète le volume de 1856, qui forme le premier de la nouvelle série. Voici les principaux articles dont elle se compose :

Révision de la numismatique gauloise. — Monnaies des Arvernes. — Origine de l'or monnayé dans la Gaule, par M. Ch. Lenormant.

Les monnaies de Solon et de Pisistrate, par M. Beulé.

Médailles de Caunus et d'Eriza, en Carie, par M. W. H. Waddington.

Observations sur quelques médailles des rois de Syrie, par M. C. Cavedoni.

Sur diverses médailles de l'Afrique septentrionale, avec des légendes puniques (quatrième article), par M. A. Judas.

Notes sur l'histoire monétaire de l'ancienne province de Bretagne (deuxième article), par M. Anatole de Barthélemy.

Patard inédit d'Urbain VIII, par M. Sauvadet.

R. Ch.

(1) Ce numéro de la Revue était sous presse et la part de chaque article était faite, lorsque nous avons reçu de M. le baron de Crazannes un compte rendu *in extenso* de la lettre de M. Hucher. Ce compte rendu, qui est lui-même tout un Mémoire, et qui reproduit en substance le travail de M. Hucher, paraîtra dans la livraison prochaine.

La mode, qui gouverne tout, qui règle tout, depuis les opinions politiques et les croyances religieuses jusqu'à l'ampleur des crinolines, ne pouvait manquer d'étendre son empire sur la numismatique. Aujourd'hui ce sont les grands bronzes romains que la vogue pousse, dans les ventes, aux prix les plus exagérés; mais il faut pour cela qu'ils soient d'une conservation irréprochable. Ce n'est plus tant la rareté des types que la perfection de l'exemplaire qui fait la valeur d'une médaille. Les amateurs ont compris qu'une monnaie antique, réellement à fleur de coin et bien patinée, était nécessairement une rareté de premier ordre. Dans une vente faite à Paris, le 16 mars 1857, voici les prix qu'ont obtenus quelques bronzes romains : Néron, revers *decursio;* 510 francs [1]; Vespasien, revers *Judæa capta,* 150 francs; Julia, *Titi filia,* revers *concordia aug.,* M. B., 191 francs; Nerva, revers *Fisci judaici,* 165 francs; Hadrien, revers *felicitati aug. cos. III. pp.,* 115 francs; Faustine mère, revers *consecratio,* 60 francs. La même, revers *Æternitas,* 155 francs; Albin, revers *provid. aug. cos.,* 255 francs; Septime Sévère, médaillon, 610 francs. Le même, revers *Africa,* G. B., 250 francs; Geta, revers *victoriæ britannicæ,* 190 francs; Otacilla, revers *pudicitia aug.,* 550 francs; Maximien Hercule, revers *Herculi pacifero,* 180 francs; Le reste à l'avenant.

A cette même vente, les médailles ciselées du xve et du xvie siècle ont également été portées à des prix fabuleux; une médaille d'Isotte d'Arimini, *opus. Mathei de Pastis,* a été vendue 501 francs. R. Ch.

[1] Cette pièce est cotée 8 francs, dans Mionnet.

Dans le mois de mai dernier a eu lieu, à Paris, la vente des médailles antiques de M. le baron de Behr, ministre de Belgique à Constantinople. Le catalogue de cette collection importante, rédigé par M. François Lenormant, d'après un nouveau système de classement proposé par son père, M. Lenormant, de l'Institut, est lui-même un monument qui restera, après la dispersion du cabinet si riche de M. de Behr. C'est surtout pour les monnaies antiques de l'Orient que la collection du ministre belge était tout à fait hors ligne, et pouvait rivaliser avec les grandes collections publiques. On y trouvait une incomparable suite des médailles des rois de Perse, Achéménides, Arsacides et Sassanides; des monnaies phéniciennes de la Cilicie; des pièces de Chypre et de la Lycie; la suite complète de ces curieuses monnaies indiennes des rois qui ont gouverné, à une époque difficile à fixer, la Saurastrène des Grecs; des monnaies des rois de Petra, en caractères sinaïtiques, etc., etc. Trois planches, gravées par M. L. Dardel, reproduisent les principales pièces inédites de cette collection.

R. Ch.

La numismatique vient encore de faire une perte nouvelle par la mort du ministre comte Pérowsky. Cet amateur, riche et intelligent, avait réuni une admirable suite de monnaies antiques, concernant la Russie (le royaume du Bosphore cimmérien, les villes d'Olbia, de Chersonésos, de Panticapée, de Phanagoria, etc.), ainsi qu'une riche collection de pièces bactriennes. R. Ch.

M. E. Cartier, fondateur et ancien directeur de la *Revue numismatique française,* nous prie de faire connaître aux amateurs qu'il met à leur disposition ce qui lui reste du fonds de cette Revue, savoir :

1° Deux exemplaires complets et brochés;

2° Des volumes isolés pour achever des collections incomplètes;

3° Les planches gravées sur cuivre qui ont servi à la Revue;

4° Enfin quelques exemplaires du *Recueil de ses lettres,* volume qui n'a été tiré qu'à vingt-deux exemplaires seulement. R. Ch.

On annonce la publication prochaine d'un ouvrage capital, en deux volumes in-4°, sur les monnaies des colonies grecques du midi de la Russie, par M. le commandeur B. de Koehne. R. Ch.

M. le docteur Julius Friedlaender, de Berlin, à qui la numismatique est déjà redevable de nombreux et excellents travaux, a publié récemment, et sans y mettre son nom, une curieuse notice sur les médailles et les monnaies gravées par Benvenuto Cellini, et sur les médailles ciselées d'André Guacialoti da Prato. Cette notice est ornée de trois planches représentant ces rares et précieux produits de la renaissance, que l'on paye aujourd'hui au poids de l'or.

R. Ch.

M. le baron Chaudruc de Crazannes, dont l'âge n'a nullement ralenti la prodigieuse activité, vient de fournir à la Revue archéologique de Paris un nouvel article sur les *poids monétiformes du midi de la France*, série curieuse de monuments que, l'un des premiers, il a signalés à l'attention des amateurs de nos antiquités du moyen âge.

Dans cet article, M. le baron de Crazannes décrit trois nouveaux poids à ajouter à la liste déjà assez longue que l'on doit à ses infatigables et heureuses recherches. La ville de *Limoux*, en Languedoc, aujourd'hui chef-lieu de sous-préfecture du département de l'Aude, réclame trois de ces poids. Une livre : ⁝ VNA ⁝ LIVRA ⁝ DE ⁝ LIMOS ⁝ ayant d'un côté les armes des Voisins, seigneurs de Limoux, d'argent à trois fusées de gueules accolées en fasce ; et de l'autre, un écu semé de France, surmonté de la crosse de l'abbé de Saint-Martin de Limoux. Aux deux côtés, la croix patriarchale ou archiépiscopale de Narbonne, comme signe de la juridiction souveraine exercée par les primats de la Narbonnaise sur l'église de Razes dont dépendait Limoux, autour : ✠ ⁝ INCARNATIONE ⁝ DOMINI ⁝ M ⁝ C ⁝ C ⁝ L ⁝ XX ⁝ .

Ce beau *livral* de cuivre pèse 407 grammes, et est conservé dans le riche cabinet de M. Buzairies, à Limoux.

Le second est un quarteron, CARTO DE LIMOS, aux armes de Limoux (qui sont un saint Martin à cheval, partageant son manteau avec un mendiant), au revers, une fleur de lis entre quatre petites rosaces ou croisettes, autour : PHILIPPVS REX. Le roi de France, Philippe, dont le nom figure sur ce *carto* est, d'après M. de Crazannes, Philippe de Valois.

Le troisième poids de Limoux est un demi quarteron : · M. (M *eige*) CARTO · DE · LIMOS · Aux mêmes types que le précédent, mais avec : ✠ IOHS : REX. Le roi Jean, fils de Philippe de Valois.

Ces deux poids sont surtout remarquables par cette particularité nouvelle qu'ils portent, comme la monnaie, le nom du Roi. « Ceux-là surtout, dit M. de Crazannes, méritent et justifient le mieux le surnom de *monétiformes* que l'un des directeurs de la *Revue numismatique belge* a le premier donné à ces curieux monuments de notre pondérographie urbaine du moyen âge. »

Le quatrième poids est également un demi-quarteron. Il appartient à l'abbaye de Notre-Dame d'Alët (ordre de saint Benoît) qui fut érigée en évêché, en 1318, par le pape Jean XXII. Alet, ancienne ville épiscopale du Languedoc, fait aujourd'hui partie du département de l'Aude.

Ce *miege carto* porte d'un côté une croix dans le champ, autour : ✠ MIEG . CARTO ; au revers la crosse abbatiale entourée des mots : ABBAT . DALECTI.

Il serait à désirer que M. le baron de Crazannes, reprenant les nombreux articles qu'il a déjà produits sur les poids du midi de la France, les complétant et les refondant avec tout ce qui a paru sur ce sujet, en fît un ouvrage spécial, une monographie complète des poids de la Gaule méridionale au moyen âge. C'est à lui qu'appartient, avant tout autre, l'honneur d'élever le monument dont il a réuni les principaux matériaux et tracé le plan.

R. Ch.

L'idée de remplacer les monnaies de cuivre par des pièces d'un alliage ou d'un métal un peu plus cher et qui permît, par cela même, de diminuer le poids, fort gênant des monnaies d'appoint, a été plusieurs fois mise en avant. La Suisse l'a même réalisée, il y a quelques années, en employant un alliage blanc, de cuivre et de nickel. Dans une petite brochure, publiée récemment à Paris, M. Ward propose, à son tour, l'*aluminium*, ce nouveau métal qui menace de détrôner l'argent dans la confection de la vaisselle. Mais pour éviter que ces pièces blanches ne puissent être confondues par le peuple illettré avec la monnaie d'argent, au lieu de faire ses pièces de 10, de 5 et d'un centime, rondes, il leur donne la figure d'une épicycloïde à trois, quatre ou cinq lobes. C'est neuf et original; mais pourquoi ne pas faire comme les Chinois, les percer d'un trou qui permît de les enfiler comme des grains de chapelet? Un bout de corde deviendrait le porte-monnaie économique du pauvre, et le trou serait une marque suffisante à laquelle le paysan le plus primitif reconnaîtrait que la pièce n'est pas d'argent. Nous soumettons humblement cette idée — chinoise — à l'inventeur des monnaies d'aluminium.

R. Ch.

SOCIÉTÉ DE LA NUMISMATIQUE BELGE.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

Réunion du bureau du 10 avril 1857.

Sur la proposition de MM. Chalon et de Coster, le titre d'associé étranger est conféré à M. E. Hucher, du Mans.

Sur la proposition de M. de Coster, le même titre est conféré à MM. W. J. de Voogt, à Amsterdam, et F. L. J. Du Moulin, à Maestricht.

Le Secrétaire, CH. PIOT.

Le Président, R. CHALON.

SOCIÉTÉ DE LA NUMISMATIQUE BELGE.

LISTES DES OUVRAGES REÇUS.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique, t. XXIV, nos 2, 3 et 4, in-8o. —Handleindig van het provinciael genootschap in Noord-Brabant, voor het jaar 1856, in-8o. — Annales de la Société archéologique de Namur, 1856, t. IV, 4e livraison, grand in-8o. — Rapport sur la situation de ladite Société en 1856, grand in-8o. — Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, no 25, in-8o ; Orléans, 1857. — Archives de l'art français, 7e année, 2e et 3e livraisons, in-8o. — Bibliothèque de l'école des chartes, 4e série, t. III, 3e et 4e livraisons, in-8o. Le Cabinet historique, 1857, 3e et 4e livraisons, in-8o. — Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, t. XIV, in-8o. — Revue numismatique, publiée par MM. de Witte et de Longpérier, 1856, nos 5 et 6.

CORRESPONDANCE.

A M. R. Chalon, *président de la Société numismatique belge, etc.*

Monsieur,

Je crois être utile au progrès des études numismatiques en faisant connaître, par l'intermédiaire de la *Revue belge*, trois dépôts de monnaies récemment exhumés dans le midi de la France. Les pièces que contiennent ces dépôts sont, à la vérité, la plupart déjà décrites comme type principal, mais les nombreuses variétés qu'elles présentent, dans les emblèmes accessoires, ne seront pas, je pense, sans intérêt pour les amateurs.

Ne m'étant jusqu'à ce jour occupé que de la suite des monnaies romaines, je sens mon incapacité à traiter les matières dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir. Je vous prie donc, Monsieur, de vouloir bien accueillir ma lettre avec indulgence, et de n'y voir que le grand désir que j'ai d'être utile aux numismates mes confrères.

Veuillez, etc.

Chalande.

Marseille, 20 mai 1857.

I

On vient de faire, au village de Saint-Marcel, banlieue de Marseille, la découverte d'environ trois cents pièces de bronze, qui se trouvaient enfouies dans l'interstice d'un rocher.

Ces médailles appartiennent toutes à la série du grand module décrit par M. de la Saussaye, pl. VI de la *Numismatique narbonnaise*, et sont attribuées par ce savant numismate à la sixième époque des monnaies de Massilia. Mais M. de la Saussaye ne donne le dessin que de quatre de ces pièces et par conséquent des différents monétaires qui les distinguent; de son côté, M. Fauris de Saint-Vincent, dans ses planches des médailles de Marseille, n'en dessine que huit; ce qui est loin de compléter la série que j'ai entre les mains, et qui, en outre, existe au cabinet de Marseille. D'ailleurs, l'exactitude du dessin a fait de tels progrès, depuis M. de Saint-Vincent, qu'il y aurait vraiment à refaire toutes les anciennes planches.

Je dois à l'obligeance de M. Mourens, employé à la Banque, propriétaire actuel de ce petit trésor, d'avoir pu choisir une cinquantaine des plus beaux exemplaires. C'est grâce à cette circonstance que je puis publier aujourd'hui la série complète des variétés de types différents connues jusqu'à ce jour.

Ces pièces, du poids moyen de 11 grammes 50 centigrammes, ont été analysées par moi, et j'ai trouvé dans leur composition :

Cuivre	0789
Zinc.	0165
Étain	0028
Plomb	0012
Argent	0006

Je ne prétends pas garantir l'exactitude scrupuleuse de cette analyse; il me suffit d'établir qu'à l'époque de la fabrication de ces monnaies, les connaissances métallurgiques étaient très-restreintes, et qu'on ne connaissait pas, comme aujourd'hui, les procédés pour séparer et isoler les métaux agglomérés dans une fusion naturelle ou accidentelle. C'est à ce fait qu'on doit cette grande variété de couleurs remarquée dans les anciennes monnaies de bronze où le cuivre est toujours mélangé, quoique dans des proportions inégales. Ce dernier métal, à l'état pyriteux (chalcopyrite), se trouve ordinairement, dans les terrains de première formation, presque toujours accompagné de galène (plomb sulfuré et argentifère), ainsi que de blende (zinc oxydé). Cette composition naturelle pourrait, au besoin, servir à faire reconnaître, par l'analyse chimique, la pièce authentique d'avec les pièces fausses modernes dans lesquelles le métal est toujours plus épuré.

Les dessins que je joins à cette notice, tous pris sur des exemplaires de très-belle conservation, ont particulièrement le mérite d'une exactitude scrupuleuse. Ils font connaître les dix-sept variétés existantes, et je ne saurais trop remercier M. Laugier, qui a bien voulu me dessiner ces pièces avec toute l'habileté d'un artiste distingué. (Pl. XIX, XX et XXI.)

N° 1. *Av.* Tête d'Apollon laurée, à gauche, du poids de 11.50. *Bronze.*

Rev. ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ. Taureau cornupète, à droite; au-dessus un croissant.

N° 2. *Av.* — Une corne d'abondance derrière la tête.

Rev. — Une couronne.

N° 3. *Av.* — Comme le précédent.

Rev. — Une grappe de raisin.

N° 4. *Av.* — Comme le précédent.

Rev. — Épi dans la forme d'un fer de lance.

N° 5. *Av.* — Une palme.

Rev. — Un croissant.

N° 6. *Av.* — Un dauphin.

Rev. — Un épi.

N° 7. *Av.* — Comme le précédent.

Rev. — Victoire ailée tenant une couronne.

N° 8. *Av.* — Un vase.

Rev. — Idem.

N° 9. *Av.* — Comme le précédent.

Rev. — Foudre.

N° 10. *Av.* — Comme le précédent.

Rev. — Foudre.

N° 11. *Av.* — Comme le précédent.

Rev. — Victoire tenant une couronne.

N° 12. *Av.* — Comme le précédent.

Rev. — Victoire ailée tenant une palme.

N° 13. *Av.* — Comme le précédent.

Rev. — Un soleil.

N° 14. *Av.* — Comme le précédent.

Rev. — Une feuille.

N° 15. *Av.* — Dauphin.

Rev. — Épi dont la tige est terminée par un fer de lance.

N° 16. *Av.* — Comme le précédent.

Rev. — Génie ailé nu tenant une couronne.

N° 17. *Av.* — Comme le précédent.

Rev. — Glaive dans son fourreau.

Cette dernière pièce fait partie du cabinet de M. le marquis de Lagoy.

II

Un petit dépôt de monnaies, trouvées dans les environs de Valence (Drôme), se composait de trente-neuf deniers et deux oboles en argent pur, de l'époque carlovingienne; elles étaient renfermées dans un petit tube de métal très-oxydé.

Toutes ces pièces, qui sont d'une conservation admirable, appartiennent au type de Louis Ier le Débonnaire, et quoique semblables, sauf une obole, elles offrent une grande variété de frappe, surtout par la forme des lettres; ce qui, au premier coup d'œil, fait supposer qu'elles ont été fabriquées à différentes époques, quoique ce ne soit pas probable.

Ainsi qu'il a été dit par plusieurs numismates, l'émission de ces monnaies a dû être faite postérieurement au règne de cet empereur par des seigneurs ecclésiastiques, à qui Louis le Débonnaire avait conféré le droit de monnayage.

Sur la légende de l'avers, le nom de Louis est écrit avec la prononciation germanique : + HLVDOVVICVS, et le mot IMP. prouve qu'elles ont été émises après l'année 813

de notre ère, sinon plus tard, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire ci-dessus.

Ce type a déjà été décrit par plusieurs auteurs, notamment par Leblanc et par MM. F. Fougère et G. Conbrouse, sous les n°s 66 et 481 (*Description complète des monnaies de la deuxieme race des rois de France*, in-4°, 1837).

J'ai cru bien faire, Monsieur, de vous signaler cette petite trouvaille, et je vous adresse ci-joint, le dessin rigoureusement exact de chaque variété.

Un ami, M. Laugier, mécanicien de la marine, zélé numismate et très-habile dessinateur, a bien voulu me prêter son concours, en exécutant ces dessins, qui sont d'une vérité irréprochable (1).

N° 1. *Av.* + LVDOVVICVS. IMP. Croix cantonnée de quatre points, du poids de 1.69.
Rev. Temple. + XPIϽTIANA . RELIGIO.

Comme vous pouvez le remarquer par le dessin, le temple est très-étroit et formé par des traits unis et très-légers; le S du mot XPISTIANA est couché dans le sens horizontal du mot.

N° 2. *Av.* Id. La lettre D du mot LVDOVVICVS a une forme bizarre.
Rev. — Comme le précédent.

Le temple est en tout semblable au n° 1, sauf qu'il est

(1) La direction de la Revue n'a pas cru devoir reproduire ces dessins, qui sont en effet très-bien exécutés, le type du denier au temple étant suffisamment connu.

un peu plus large; le S du mot XPISTIANA a la forme d'un G.

N° 3. *Av.* Id.
Rev. Id.

Les colonnes du temple sont divisées en trois parties égales, par de petits bourrelets qu'on ne voit point aux n°s 1 et 2; la lettre G du mot RELIGIO a la forme d'un ∈ lunaire.

N° 4. *Av.* Id.
Rev. Id.

Les colonnes du temple ont chacune deux petits bourrelets à leurs extrémités; le graveur de ce coin avait fait preuve d'un meilleur goût que beaucoup de ses confrères, en donnant ainsi une base et un chapiteau à ces colonnes.

N° 5. Id. Semblable au n°s 1 et 2, sauf que le temple est plus large et les lettres des légendes moins hautes.

N° 6. Id. Le temple de la largeur du n° 5; les colonnes formées comme au n° 4.

N° 7. *Av.* Id.

Cette pièce est une des plus remarquables de toute la trouvaille, soit par la forme des lettres et de leur inclinaison dans le sens vertical, soit par la forme de la croix qui est avant le mot LVDOVVICVS, et celle qui est dans le champ de la pièce.

Rev. Id.

Le temple est très-irrégulièrement formé, et l'on remar-

que un point après la huitième lettre du mot XPISTIANA; les deux dernières lettres du mot sont liées ensemble et forment un D.

N° 8. — Le temple un peu plus large qu'au numéro précédent, et un point dans la lettre O du mot LVDOVVICVS.

N° 9. — Le D du mot LVDOVVICVS a la forme d'un Ƀ.

N° 10. — Temple plus large qu'aux numéros précédents.

N° 11. — Temple plus large et plus écrasé; la lettre A du mot XPISTIANA faite comme un Λ lambda.

N° 12. — Le temple très-large, et les colonnes formées par quatre points superposés.

N° 13. *Av.* — Jolie obole du poids de 0.75. Temple.
Rev. — Semblable aux deniers. (Pl. XXI, fig. 18.)

N° 14. *Av.* + MLVDOVVIS. Croix cantonnée d'un point et de deux petits caractères que je n'ai pu déchiffrer.

Cette obole, que je crois inédite, est très-remarquable par la forme des lettres et du mot.

Rev. MVLIVTΩΞIT. Croix cantonnée de quatre points; du poids de 0.66. (Pl. XXI, fig. 19.)

Il m'a été impossible de trouver un sens à cette légende; je laisse à de plus habiles que moi le soin de la déchiffrer.

III

Voici enfin la troisième petite trouvaille que j'ai faite. Elle ne se compose que de deux *saiga* ou deniers d'argent, de l'époque mérovingienne :

N° 1. *Av.* VJ. Légende à rebours dans un grènetis; denier d'argent du poids de 1.11.

Rev. Croix entre les branches de laquelle les lettres R. b ou P. E. S. autour un grènetis. (Pl. XXI, fig. 21.)

Cette pièce, sauf ses caractères rétrogrades, a déjà été décrite par M. le marquis de Lagoy (1) et plus tard, d'après le même, par M. B. Fillon (2).

Je crois cette variété inédite; je m'empresse donc de la publier. Je vous en adresse ci-joint un dessin très-exact que je dois à l'obligeance de M. Laugier.

N° 2. *Av.* Tête à droite devant une croix; denier d'argent du poids de 1.10.

Rev. Croix dans un cercle; légende circulaire que je n'ai pu déchiffrer, mais dans laquelle on voit un ϵ lunaire parfaitement caractérisé, forme de lettre qu'on voit rarement sur les monnaies de cette époque (3). (Pl. XXI, fig. 20.)

(1) *Description de quelques monnaies mérovingiennes découvertes en Provence*, Aix, 1859, n° 25.

(2) *Lettres à M. Ch. Dugast-Matifeux sur quelques monnaies françaises*, par Benjamin Fillon, Fontenay-Vendée 1855.

(3) Dans ma première lettre, je vous ai donné le dessin de deux *saiga*

Ces deux pièces ont été trouvées dans les environs de Marseille.

Marseille, 20 mai 1857.

CHALANDE.

dont l'un m'avait paru inexplicable. Après une étude plus approfondie, je crois y lire ϴLIϴI. Un dessin sur lequel j'ai complété la légende par des points vous fera mieux saisir la chose. Si réellement cette pièce a été émise par un *Eligius*, il faudrait y voir saint Éloi, le monétaire de Dagobert Ier, etc.

MÉLANGES.

De munten van Friesland, Groningen en Drenthe (der heeren van Koevorden), van de vroegste tyden tot aan de pacificatie van Gend; door P. O. Vander Chijs. (Les monnaies de Frise, Groningue et Drenthe (celles des sires de Koevorden), depuis les temps les plus reculés jusqu'à la pacification de Gand; par P. O. Vander Chijs.) In-4°, Haarlem, 1855.

La rareté des renseignements historiques concernant la Frise, avant le XIIIe siècle, a forcé M. Vander Chijs de faire, à l'histoire numismatique de ce pays, une introduction très-courte. Il s'est borné à y démontrer que, longtemps sauvages et barbares, les Frisons entrèrent seulement très-tard en relation avec les Francs. Dépourvus de numéraire national, ils eurent recours, dit-il, aux monnaies de Duerstede, d'Utrecht, à celles de Pepin, de Charlemagne et de ses successeurs, pour leurs transactions commerciales.

Un peuple qui ne possédait pas de monnaies indigènes ne peut se plaindre de ne pas avoir attiré l'attention des numismates. Aussi était-ce à bon droit que la numismatique de la Frise fut si longtemps négligée : ce fut seulement

grâce à l'érection, en 1827, de la Société historique, archéologique et littéraire de la Frise, que MM. Baerd van Sminia, Deketh, Eeckhoff et surtout M. Dirks s'en occupèrent pour la première fois.

La monnaie frisonne la plus ancienne est, selon M. Vander Chijs, un denier de l'empereur Conrad II, portant *Fresonia*. Nous ferons cependant observer que M. Duchalais a fait connaître, dans la séance de la Société des Antiquaires de France, du 19 juin 1854, un tiers de sou de l'époque mérovingienne portant la légende : *Audulfus Frisia*, et au revers : *Victoria Audulfo*, et qui semble, par son poids, remonter à l'époque de Théodebert. Ce petit monument en dit plus sur la numismatique frisonne que tous les commentaires et toutes les discussions, même les plus savantes : il démontre que, déjà à l'époque mérovingienne, il y avait en Frise un personnage du nom d'Audulfus, qui y frappait monnaie, et il fait supposer, avec assez de probabilité, que ce ne fut pas la seule pièce qui a été fabriquée dans ce pays.

Plus tard, le numéraire frison semble même avoir joui d'une certaine faveur dans la circulation; c'est ainsi qu'une charte d'Adelbert, archevêque de Brème, de 1063, en fait déjà mention. Cependant, qu'on ne s'y méprenne pas, nous ne voulons pas soutenir que les monnaies frisonnes aient été abondantes; ce serait émettre une opinion à laquelle les dépôts de monnaies trouvées dans ce pays donnent un démenti, et les faussaires qui contrefaisaient le numéraire étranger y étaient tellement renommés et connus, que le célèbre roman du Renard désigne leurs noms en toutes lettres. Nous croyons donc, pour notre part, que si l'argent

frison a été rare, il n'en a pas moins existé de très-bonne heure.

L'introduction terminée, M. Vander Chijs traite des monnaies frappées, par le comte Brunon III (1038-1057), à Dokkum, Staveren, Bolsward et Leeuwarden, et qui très-longtemps ont exercé la sagacité des numismates, jusqu'à ce que MM. Thomsen et Dirks sont parvenus à les déterminer.

Les monnaies d'Egbert I (1057-1068) suivent immédiatement; puis celles d'Egbert II (1068-1090).

Avec le règne de ce dernier, s'arrête aussi la numismatique frisonne du haut moyen âge. L'auteur passe donc aux monnaies de Bolsward, ville qui, selon Winsemius, obtint le droit de battre monnaie, par le consentement des États et des Nobles. Sa monnaie la plus ancienne connue est de 1450.

La ville de Leeuwarden fit aussi usage du même droit; la mention la plus reculée qui en a été trouvée dans les documents, est de 1276; mais M. Vander Chijs n'en a pu reconnaître qui remontent au delà de 1472.

Sneek obtint, selon Vander Aa, la permission de battre monnaie en 1464. M. Vander Chijs publie, de cette ville, quatre monnaies, dont le type remonte à celui de Philippe le Beau.

La ville de Workum n'est représentée que par une seule monnaie, qui semble également remonter, par son type, à la fin du xve siècle.

Franeker devait déjà posséder un atelier monétaire en 1419. Juw Hottinga, de Francker, remit, en 1494, à l'ambassadeur de l'empereur, deux deniers d'argent et une

pièce d'or frappés, en 1419, à Franeker par Sicke Sjaerdema. Cependant, les monnaies les plus anciennes connues sont de 1487 seulement.

Après avoir traité des monnaies des villes, l'auteur entame celles que fit frapper Albert de Saxe, le farouche général de l'empereur Maximilien. Celui-ci, devant des sommes considérables à son général, ne trouva d'autre moyen, pour s'en débarrasser, que de l'envoyer dans les Pays-Bas, bonne matière à exploiter pour les âmes rapaces. Il l'investit donc du gouvernement héréditaire de la Frise, et les ordres ainsi que les villes consentirent à ce que leur nouveau maître y frappât monnaie. Ses successeurs exercèrent le même droit jusqu'au moment où ils cédèrent, en 1515, leurs droits à Charles d'Autriche, connu plus tard sous le nom de Charles-Quint.

A dater de cette époque, l'histoire numismatique de la Frise ne consiste plus qu'en documents, dont M. Vander Chijs a réuni une ample moisson.

La seconde partie de son travail se compose de la numismatique de la province de Groningue. L'auteur commence d'abord par une longue introduction historique concernant cette province, introduction dont le texte est entrecoupé par la reproduction de documents, parmi lesquels nous remarquons : un privilége de l'empereur, du 12 janvier 1474, permettant à Uniko Ripperda de frapper monnaie dans ses seigneuries de Farsum, Uitwierde et Holwierde; un privilége semblable accordé à Jean Rengers, pour frapper monnaie à Schurmer et Duurswold, et enfin un privilége accordé par le même, le 15 février 1487, à la ville de Groningue, pour battre monnaie d'or.

Les monnaies que M. Vander Chijs classe au nombre de celles de la province de Groningue sont d'Egbert I (1057-1068), et furent forgées à Groningue, ainsi que celles d'Egbert II fabriquées à Winsum et à Wester-Emden, ou plutôt à Emlichheim, près de Koevorden. Le même chapitre contient la description des monnaies de la ville de Groningue.

La troisième partie est consacrée à la numismatique de la province de Drenthe, à laquelle M. Vander Chijs donne aussi une longue introduction historique; mais cette numismatique se borne aux monnaies des sires de Koevorden, qui avaient admis en principe la contrefaçon la plus éhontée des monnaies belges du XIIIe siècle.

L'analyse que nous venons de faire de l'ouvrage de M. Vander Chijs, donne au lecteur une idée de l'arrangement que l'auteur a suivi. Nous aurions désiré, de sa part, plus de méthode, moins de digressions historiques, et surtout une plus grande sobriété de documents, imprimés ou inédits, dont le texte est parsemé et qui en rendent la lecture difficile. Mieux eût valu, à notre avis, de traiter d'abord, comme l'ont fait les devanciers de M. Vander Chijs, premièrement les monnaies de Brunon et des Egbert, n'importe la localité dans laquelle elles ont été frappées; ensuite, il aurait pu passer aux monnaies des ducs de Saxe, qui représentaient, en définitive, le souverain; puis, il aurait pu s'occuper des monnaies des villes, sans les mélanger à celles des seigneurs. Car, remarquons-le bien, M. Vander Chijs sera encore obligé de revenir sur quelques-unes des localités dont il a parlé, lorsqu'il fera la numismatique des évêques d'Utrecht. Il aurait pu traiter, de cette manière, d'un seul coup, toutes les monnaies de chaque seigneurie,

sans se trouver dans la nécessité de les mêler à d'autres, ou d'en reprendre une partie dans un autre travail.

Nous en convenons volontiers, le travail de M. Vander Chijs était aride, hérissé de difficultés sans nombre, qui l'ont forcé à négliger tant soit peu une bonne méthode, une exposition claire et précise, qualités essentielles pour une monographie numismatique.

Les planches sont, comme toujours, d'une exécution supérieure.

Ch. P.

Lettre à M. le marquis de Lagoy, sur la numismatique gauloise, par M. E. Hucher. — Brochure grand in-8°, de 25 pages, avec une planche gravée. Le Mans, imprimerie de Monnoyer, 1857.

Sous la forme de lettre adressée à l'un de nos plus doctes archéologues et numismates, M. le marquis de Lagoy, de l'institut, M. Hucher, du Mans, avantageusement connu lui-même par divers écrits sur la numismatique ancienne, et plus particulièrement sur celle de la Gaule, et dont le nom a été déjà reproduit plusieurs fois dans cette Revue, vient de publier encore un savant mémoire contenant la description et la gravure de vingt médailles gauloises inédites de sa collection, avec d'ingénieuses conjectures relatives à leur attribution et à l'explication de leurs légendes, de leurs symboles, etc.

« Nous sommes bien éloigné, dit M. Hucher, de con-

naître toutes les médailles de la Gaule, et le petit nombre de celles qui ornent nos médailliers sont, la plupart du temps, mal appréciées. Je ne parle pas de leurs types, dont l'étude commence à peine; mais, il est certain qu'un grand nombre de ces médailles ont été mal lues par ceux qui les ont publiées. Le peu d'occasion qu'on a de rapprocher des médailles de même nature a retardé l'éclaircissement de leurs légendes, de sorte qu'aujourd'hui, il faut reprendre une à une presque toutes ces médailles, et lorsqu'on est assez heureux pour pouvoir trouver plusieurs types identiques, on arrive presque toujours à quelque découverte intéressante. Pour parvenir à ce résultat, notre auteur exprime le désir vivement partagé par tous les amis de la numismatique, qu'il puisse s'établir des relations suivies entre tous les nombreux collecteurs répandus sur l'ancien sol gaulois, en vue de la description de la suite des monnaies des divers peuples qui l'occupèrent; car, il existe dans les collections un nombre considérable de médailles inexplorées, et qui n'attendent que d'heureux rapprochements pour être, sinon complétement expliquées, du moins, suffisamment élucidées pour l'état actuel de la science. Les garder pour soi seul, ajoute le zélé numismatiste de la Sarthe, c'est commettre une double faute; c'est enlever à la science un élément précieux, et c'est s'enlever à soi-même la satisfaction d'avoir fait une bonne action; sans parler de la petite jouissance d'amour-propre qui s'attache bien légitimement à toute nouvelle conquête dans le domaine de la science. »

Le vœu patriotique manifesté ici par M. Hucher, et que nous avons souvent exprimé, de notre côté, pourrait se réa-

liser, en partie par l'intermédiaire et avec le secours des revues numismatiques, archéologiques, scientifiques, etc., qui s'impriment en France, en Belgique, en Angleterre, etc., des diverses publications académiques et autres périodiques, et au moyen des communications qui auraient lieu dans les sessions nouvelles des congrès, dont on doit l'institution à M. de Caumont.

Voici quels sont les monuments de l'autonomie monétaire des Gaulois sur lesquels l'auteur de la lettre à M. de Lagoy appelle successivement l'attention de ses lecteurs :

I. Médailles des *Sylvanecti,* à la légende YIINEXTOC ou YIIANEXTOC.

II. De la série du *cavalier*, imitées des deniers consulaires, au type des Dioscures, à la légende CAND ou DNAC.

III. A la légende ROVECA.

IV. Des *Carnutes,* à la légende, KARIΘA.

V. Des *Arvernes*, à la légende ATAV... ATAN... ATAL.

VI. *Médailles au type de l'aigle, tenant dans ses serres un sanglier, un aigle, une rouelle, un bucrane.*

VII. A la légende OSNAII ou OSVAII.

VIII. A la légende SELISVC.

IX. A la légende VIIRICO.

X. A la légende NINNOS-MAVSAIIOS.

XI. A la légende ...BICINA.

XII. (Incertaine.) A la légende, du droit, ...INAT, au revers, TTALV.

XIII. A la légende, CICIIDV. BRIHPAD.

Presque toutes ces légendes sont incomplètes, et par

suite, incertaines, douteuses, ainsi que la valeur de plusieurs des lettres qui les composent, incertitude qui rend trop souvent le lecteur indécis et perplexe dans l'interprétation de la plupart de ces sortes d'inscriptions, sur les produits du monnayage gaulois. Cependant, il faut reconnaître que, dans cette interprétation, M. Hucher est presque toujours arrivé à des résultats plus incontestés et plus satisfaisants que ceux de ses devanciers, et dus au rapprochement, entre ses mains, de plusieurs types de la monnaie comparés entre eux, le seul moyen praticable, en pareil cas, d'arriver avec quelque certitude au rétablissement du texte véritable desdites légendes, ainsi qu'on vient de le dire plus haut.

C'est ainsi que le correspondant de M. de Lagoy est parvenu à compléter, par le mot AVSCROCOS, la légende AVSCRO des médailles de la série (1) du cavalier (§ II), qui, du reste, offre encore plus d'analogie avec plusieurs pièces ibériennes qu'avec les deniers consulaires romains au type des Dioscures, comme nous en avons déjà fait ailleurs la remarque.

M. Hucher, à propos du symbolisme des médailles gauloises, dont il a déjà ailleurs (2) habilement approfondi le sujet et dévoilé le mystère, pense que nos ancêtres attachaient à la représentation du bucrane un de leurs symboles; et, entre autres exemples à l'appui de son opinion, il cite la tête de bœuf que l'on remarque sur les monnaies

(1) Nom du chef inconnu.

(2) *Études sur le symbolisme des plus anciennes médailles gauloises. Revue numismatique française,* années 1850, 1852 et 1855. Trois lettres sur la numismatique gauloise, 1853, 1854 et 1855, *ibid.*

de *Bisontium* (Besançon), à la légende BISO (1). Mais ce bucrane du *Bison*, variété de la race bovine alors très-commune dans nos Gaules, et qui en a disparu depuis, n'offre, ainsi que le même quadrupède également figuré ici en entier, qu'un jeu de mots et des *armes parlantes*, faisant allusion seulement au nom de cette ville (2).

A l'occasion de l'*aigle* posé sur la croupe du cheval androcéphale (3), au revers YIINEXTOC, où notre confrère propose de lire YIIANEXTOC, sur la médaille attribuée par lui, avec beaucoup de probabilité, aux *Sylvanecti*, et qui, selon feu M. Duchalais, remplace la Victoire des anciens Statères, le premier de ces numismates estime que ce symbole classe cette monnaie parmi celles du nord de la Gaule, *auquel il appartient spécialement;* et cependant nous avons retrouvé naguère ce type de l'aigle aux ailes éployées, placé sur le cheval en course, au revers d'une médaille dont le droit offre la rose de *Rhoda* d'Espagne, de *Massalia* et des Volces-Tectosages, circonstance qui range cette pièce dans la catégorie de celles de la Gaule méridionale (4). Tant il vrai que, même en numismatique, il n'est point de règle générale sans exception.

Nous regrettons que M. Hucher, au sujet de la déesse Topique, tutélaire des Carnutes, KARISΘA, et de la présence des divinités *tutelles* en général, sur les monnaies des

(1) *Voy.* une *Notice sur cette médaille*, par M. le marquis DE LAGOY, *Revue numismatique française*, année 1837, pp. 401-405.

(2) Nommée aussi *Visontium*, *Vesontio*, *Bisuntios*, etc.

(3) L'homme équestre, le guerrier gaulois identifié avec son coursier est l'équivalent du *centaure* des Grecs.

(4) *Voy.* la 4e livraison du t. VI de la 2e série de cette revue, année 1856.

peuples et des villes où leur culte était en honneur, à ce titre, et en parlant des monuments élevés à la *Vesunna* des *Petrocorii*, à la *Bibracte* des Éduens, et le témoignage d'Ausone sur la *Divona* des *Bituriges-Vibisci* ou *Vivisci*, n'ait pas également rappelé les honneurs semblables décernés à cette autre *Divona* qui fut aussi la nymphe protectrice des *Cadurci*, tels que cet autel votif, récemment découvert à Rhodez :

SATVRNI...
DIVON...
CADVRC... (1).

et la médaille cadurque offrant l'effigie et le nom de cette déité; ΔΕΙΟΥΟΝ, tête de femme ornée du torques ou collier gaulois; revers, ΔΕΙV... Cheval en course, au-dessous un sanglier, produit du monnayage des *Cadurci*, que nous avons eu le bonheur de faire connaître le premier (2).

Dans le petit nombre de pages que contient la lettre à M. le marquis de Lagoy, son auteur a su agrandir le domaine encore restreint, mais tendant à s'étendre chaque jour, des connaissances qui nous sont acquises sur la numismatique gauloise.

Le Bon Chaudruc de Crazannes,
de l'Institut de France, etc.

(1) Il faut lire ici SATVRNI*us* ou SATVRNI*nus*, DIVON*æ*, CADURC*orum*, sous-entendu V*otum* S*olvit* L*ibens* M*erito*. Cet autel sans doute fut élevé à *Divona* par un Cadurque, pendant son séjour chez les Rhutènes, ses voisins.

(2) Attribution d'une médaille gauloise à *Divona* (Cahors), *Revue numismatique française*, année 1841, pp. 465-470.

Numismatique ibérienne, par M. P. A. Boudard; fascicules 1 et 2.

Dans la première livraison de la *Revue numismatique belge*, pour l'année courante (1857), on a annoncé le prospectus de l'ouvrage de M. Boudard, de Béziers, intitulé : « *Numismatique ibérienne, précédée de recherches sur l'alphabet de la langue des Ibères,* » et l'on a fait connaître sa division en deux parties, dont on a donné l'énoncé des divers chapitres, et en huit fascicules de 5 feuilles in-4°, et de 5 planches chacun, qui paraîtront successivement.

A propos de cette importante publication, annoncée de la manière la plus favorable et la plus flatteuse pour son auteur dans les principaux recueils périodiques français et étrangers, et dont les deux premiers fascicules viennent de voir le jour, M. Alfred Maury, bibliothécaire de l'Institut, membre de la Société des antiquaires de France, s'est exprimé de la manière suivante dans son savant article sur *la philologie comparée, ses principes et ses applications nouvelles* (*Revue des Deux Mondes*, t. VIII, n° du 15 avril 1857) : « M. Guillaume de Humboldt, qui s'est livré, dit-il, à des recherches d'un grand intérêt sur la langue basque, a montré que cette langue avait eu jadis un domaine beaucoup plus

étendu que le petit coin de terre où elle est actuellement confinée. Des noms de lieux appartenant à la France méridionale, à la Sardaigne, à la Corse, même à la Ligurie, prouvent qu'une population d'idiome euskarien s'est jadis étendue des Alpes jusques à l'extrémité occidentale de l'Espagne, et s'est avancée jusque dans les îles de la Méditerranée. Ces peuples ce sont les Ibères, et le basque est le dernier débris de leur langue. Les travaux de l'habile philologue de Béziers, M. Boudard, ont achevé de mettre ce fait en lumière (1). Les Celtes rencontrèrent donc devant eux les Ibères qu'ils repoussèrent au midi de la Gaule où nous les trouvons établis au temps de César ; ils se mêlèrent à eux en Espagne, ainsi que nous l'apprend le nom de *Celti-bérie*, et très-certainement aussi dans le Languedoc et l'Aquitaine. Nation vive et impressionnable, vaine et remuante, les Ibères pourraient bien avoir infusé dans le sang celte cet élément de mobilité et de légèreté qu'on retrouve chez les Gaulois, mais si étranger au caractère primitif du Celte, si attaché à ses traditions et si entêté de ses idées.

« *La langue basque,* ou mieux *la langue ibérienne,* ne ressemble en rien aux idiomes *indo-européens*. C'est par excellence une langue polysynthétique, une langue dont l'organisme rappelle d'une manière assez frappante celui des

(1) M. Boudard est le premier qui ait, en France, appliqué les procédés de la philologie comparée à l'étude de l'ibère, dont il a poursuivi les vestiges, aussi bien dans le basque que sur les monnaies, et dans les noms de lieux ; il a achevé de démontrer que l'ibère était non-seulement parlé dans l'Ibérie, mais encore dans la Bétique et la Lusitanie, c'est-à-dire dans la Péninsule hispanique.

idiomes du Nouveau-Monde. Elle compose de toutes pièces le mot *idée* et supprime souvent des syllabes entières, dans cette œuvrede composition, ne conservant parfois qu'une seule lettre du mot primitif; elle présente les particules adjonctives que les philologues nomment *post-positions*, et qui servent à distinguer les cas. C'est de la sorte que le basque continue sa déclinaison. Ce nouveau caractère reparaît dans une autre grande famille de langues, les langues tartares qui appartiennent à l'Asie centrale. Le basque annonce donc un état intellectuel fort primitif chez les peuples qui occupaient l'Europe occidentale avant l'arrivée des indo-européens, et s'il était permis de tirer une induction d'un caractère isolé on pourrait supposer que les Ibères étaient d'une race alliée à la race tartare. »

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, ce passage de la dissertation de M. A. Maury, sur la philologie comparée, mentionnée plus haut, et appliquée à la langue basque, se rattache tout à fait, et s'identifie au travail de M. Boudard; et il peut servir même de préambule et d'introduction au compte que nous nous proposons d'en rendre ici successivement; ce qui nous fait nous appuyer, à notre début, de l'autorité des paroles d'un homme aussi compétent dans la matière que le savant bibliothécaire de l'Institut.

Nous avons sous les yeux les deux premiers fascicules de l'ouvrage du docte secrétaire de la Société archéologique de Béziers, contenant chacun quarante pages de texte, trois tableaux (ceux du fascicule n° 1, offrent les alphabets celtibériens déjà connus de Tautain, de Velasquez, d'Erro y Aspiros, et du docteur Puertas, ce dernier encore inédit, et une suite de légendes ibéro-latines; ceux du n° 2, une série

de légendes ibéro-similaires, un alphabet tiré de légendes ibéro-latines et ibériennes, et les suffixes de cette dernière langue). Trois planches gravées de médailles accompagnent également chaque livraison, et reproduisent avec la plus grande fidélité les types ibériens qu'elles nous font connaître, et parmi elles, un certain nombre pour la première fois; l'auteur ayant eu à sa disposition, dans cette circonstance les plus riches collections numismatiques publiques et particulières, espagnoles, françaises et autres, en ce genre, et qui lui ont été communiquées avec un empressement aussi honorable pour leurs dépositaires et leurs possesseurs, qu'utile à la science, dont notre érudit philologue est le digne interprète.

Les légendes de ces médailles sont, avec quelques rares et courtes inscriptions à demi effacées, les seuls monuments graphiques et figurés qui nous restent des différents dialectes de la langue ibérienne, et des formes variées des lettres longtemps désignées sous la dénomination de *desconocidas,* ou inconnues, qui composaient son alphabet, et tour à tour assimilés à ceux des langues phénicienne, punique, hébraïque, grecque, latine, runique, celtique, hispanique, visigothique, etc., selon la patrie et les systèmes des auteurs qui en cherchaient la valeur et l'interprétation.

Ce n'est que dans la seconde partie de son ouvrage, dont nous avons déjà fait connaître plus haut la division, que M. Boudard donnera l'explication des légendes des monnaies qui l'accompagnent, *en les traduisant par la langue basque,* fille naturelle et légitime de celle des Ibères, selon l'opinion précédemment émise par Velasquez, Larramendi,

Erro y Aspiros, Zunégua, Éloi Johanneau [1], etc., etc., et démontrée à cette heure avec une complète évidence, et de manière à convaincre les esprits les plus rebelles. Ce qui lui acquiert toute l'autorité de la chose définitivement jugée aux yeux des linguistes et des numismates, grâce aux dernières démonstrations de l'auteur des *Études* et de la *Numismatique ibériennes*.

A mesure que dans les prochaines livraisons et particulièrement dans la seconde partie de son ouvrage, l'auteur marchera d'un pas toujours assuré dans la voie qu'il s'est tracée, nous rendrons compte de la suite et du développement de son travail, l'un des plus importants et des plus remarquables de notre monde intellectuel, et sur lequel tous les philologues ont les yeux ouverts en ce moment.

Le Bon Chaudruc de Crazannes,
de l'Institut, etc.

Il existe actuellement à Mons, trois sociétés scientifiques : la *Société provinciale du Hainaut*, la *Société des Bibliophiles Belges*, dont la création remonte à plus d'un quart de siècle, et le *Cercle archéologique de Mons*, fondé le 28 septembre 1856, dans le but :

« 1° De travailler à l'histoire politique, littéraire, artis-

(1) Et, après eux, par MM. Guillaume de Humboldt, Festini, Augustin et Amédée Thierry, Michelet, Fourier, Henri Martin, Charles Lenormant, de Saulcy, Adrien de Longpérier, etc.

« tique, scientifique et religieuse du Hainaut et, en particu-
« lier, à celle de la ville de Mons;

« 2° De rechercher et de réunir tous les documents
« propres à en former les éléments ;

« 3° De se procurer, soit en originaux, soit en copies ou
« dessins, les monuments et objets d'art du pays de Hai-
« naut, en faisant au besoin des fouilles à cet effet, et de
« s'efforcer d'empêcher la détérioration ou la perte de ceux
« qui offriraient de l'intérêt;

« 4° De répandre le goût des études historiques et
« archéologiques. »

Le nouveau Cercle de Mons est établi, comme l'on voit, sur le même plan que la *Société archéologique de Namur*, qui a rendu tant de services à la science. Nous sommes persuadé que le zèle de ses jeunes et studieux fondateurs saura le maintenir à la hauteur de la mission qu'il s'est donnée.

Déjà la première partie du tome I de ses Annales a paru. Nous y avons remarqué (pour ne pas sortir de notre spécialité numismatique) une notice de M. Albert Toilliez sur une *médaille de pèlerinage frappée* (ou coulée) *à l'occasion de l'érection de la chapelle de Saint-Macaire à Obourg, lors de la peste de Mons, de* 1615 *et* 1616. Cette médaille de plomb, de forme ovale et avec bélière, porte d'un côté le buste de saint Macaire, ayant le nom du saint en exergue, et, de l'autre, les armoiries de Henri de Buzegnies, abbé de Saint-Denis, en Brocqueroye, accostées de la date : 16-16. Cet abbé avait été député, l'année précédente, à Gand, vers le chapitre de saint Bavon pour obtenir le transport momentané des reliques de saint Bavon, à Mons. La chapelle d'Obourg fut fondée par la demoiselle de Buzegnies, sœur

de l'abbé de Saint-Denis, qui en fit la dédicace solennelle.

R. Ch.

Nous venons de recevoir la seconde partie de la *troisième décade* de M. F. Schweitzer. Ce cahier, toujours tiré, comme ses frères aînés, à cinquante exemplaires seulement, contient deux planches et les pages 65 à 156. Voici les articles dont il est composé :

1° *Un sequin au type de Venise, de l'archevêque Jean Visconti, seigneur de Milan* (1349-1354), par M. F. Schweitzer (en italien);

2° *Médaillon en or de Magnentius*, par le même (en français);

3° *Médaillon d'ivoire de François-Jean, évêque de Constance, et d'Éberhard III, duc de Würtemberg*, par le même (en allemand);

4° *Liste des ateliers monétaires de l'Italie*, par le même (en italien).

Cette liste curieuse comprend cent quatre-vingt-cinq localités. Elle est suivie de la description de trois *perles* de la collection de l'auteur : une petite monnaie de cuivre de Carmagnole, une monnaie d'argent de Degagna, bourg d'environ six cents habitants, dans la province de Brescia, et enfin une monnaie autonome de cuivre de Saint-Martin, petite localité située entre Bozzolo et Sabionetta, qui avait obtenu de son seigneur, le duc Scipion de Gonzague, le droit d'avoir une monnaie particulière.

M. Schweitzer donne ensuite la nomenclature des saints patrons qui figurent sur les monnaies de chaque ville. Cette liste est curieuse et fort utile. Il termine son article par quelques devises, pieuses et autres, qui se rencontrent sur les monnaies.

5° *Teston de Christine de Lorraine, grande duchesse de Toscane.* Sans nom d'auteur (en allemand).

L'appendice comprend la reproduction de cinq lettres curieuses de savants italiens, Muratori, Morgagni, etc., et la description de cent monnaies obsidionales rangées par ordre alphabétique du nom des villes, depuis Aire, jusqu'à Zara [1]. Cette description est en italien.

R. Ch.

Les cahiers n°s 2 et 3 du second volume de la *Revue numismatique française* viennent de paraître réunis en une seule brochure. Voici l'indication des articles dont se composent ces deux livraisons :

1° *Larissa, près du mont Ossa? troisième ville thessalienne de ce nom,* par M. le marquis de Lagoy ;

2° *Le Stéphanéphore,* par M. Beulé ;

3° *Études sur l'histoire monétaire du* IV° *au* VII° *siècle,* par M. J. de Petigny ;

4° *Monnaies de Louis XI frappées à Perpignan,* par M. A. de Longpérier ;

[1] Le possesseur de cette collection l'offre aux enchères sur la mise à prix de 1,000 francs.

5° *Lettre à M. de Longpérier, au sujet de sa dissertation sur le S barré de Henri IV, suivie de nouvelles observations,* par M. A. de Longpérier;

6° *Bulletin bibliographique et chronique* (1).

Deux planches accompagnent cette double livraison.

R. Ch.

Le *Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai,* tome V, page 13, contient une notice de M. le comte de Nédonchel sur quatre jetons inédits de cette ville, frappés sous le règne de Charles-Quint. Une planche reproduit ces quatre jetons.

R. Ch.

Numismatique savoisienne. — Tiers de sol mérovingiens inédits trouvés en Savoie et appartenant à l'ancien royaume de Bourgogne, par M. François Rabut, *professeur d'histoire au collége national de Chambéry.* 11 pages in-8° et une planche. Cette notice, lue dans la réunion de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, tenue à Annecy, le 1er septembre 1856, fait connaître quatre nouveaux tiers de sol, frappés à Lausanne, à Saint-Maurice en Valais, à

(1) Nous donnerons chaque fois la table des articles de la Revue française, en priant nos confrères de Paris de rendre le même service à notre Recueil.

Saint-Jean de Maurienne, et le quatrième, au type de Maurice, frappé par Gondowald après son expédition en Gaule, sous le règne de Gontram.

R. Ch.

M. le docteur Julius Friedlaender consacre le IIIe numéro de ses Mélanges à résoudre cette question : *Welche sind die aeltesten Medaillen?* Quelles sont les plus anciennes médailles (de la Renaissance)? La médaille la plus ancienne que l'auteur ait découverte est celle de François de Carrare, duc de Padoue, portant d'un côté la tête de ce prince et de l'autre un char, armes des Carrare, et la légende : 1390. DIE . 19 . IVNII . REAVPERAVIT . PADVAM . ET.C?.

R. Ch.

La société de numismatique, dont le siége est établi à Berlin, publie, sous le titre de *Mittheilungen der numismatischen Gesellschaft in Berlin,* des comptes rendus de ses séances. Nous en avons la troisième livraison, sous les yeux (1). Celle-ci contient trois mémoires de M. Danneberg, concernant trois dépôts de monnaies de la plus haute importance, du xe siècle et du suivant. Ces monnaies sont de Mayence, Spire, Wurtzbourg, Saxe, Dortmund, Halberstadt, Magde-

(1) La première parut en 1846, la deuxième en 1850.

bourg, Quedlinbourg, Soest, Stade, Frise, Staveren, Thielt, Utrecht, Groningue, Andernach, Deventer, Saint-Dié, Duisbourg, Huy, Cologne, Liége, Maestricht, Metz, Namur, Trèves, Verdun, Augsbourg, Brisach, Strasbourg, Ratisbonn, Saltzbourg, Bohême, Bâle, Hongrie, Angleterre, Danemark, Worms, Corbie, Erfurt, Fulde, Gernrode, Goslar, Halberstadt, Hildesheim, Rimmagen, Stavelot, Flandre, Pologne, Bouillon.

Une monnaie d'Otton III est attribuée à Mons à cause de sa légende : MONTA, qui n'est, à notre avis, que l'abréviation de *moneta;* Mons n'a jamais été désigné par *Monta,* mais par *Mons*, *Mont* ou *Montes*. Une monnaie de Henri II est aussi attribuée à Namur, quoique la lecture de la légende laisse beaucoup de doute par suite de surfrappe.

M. Danneberg y a donné encore un article au sujet d'un denier de Conrad I, évêque de Lebus.

M. Rauch y a traité des monnaies romaines d'argent et de leur valeur.

M. Schlickeysen a parlé des monnaies d'Australie.

Ch. P.

Les numismates connaissent l'importante publication qu'a faite, en 1846, M. Hildebrand, directeur du cabinet royal d'antiquités à Stockholm, concernant les monnaies anglo-saxonnes. Depuis le moment où cette publication a été faite, ce savant a recueilli un nombre si considérable de monnaies de la même espèce et des variétés si importantes, qu'il s'est

décidé non pas à faire un supplément, mais à reprendre tout son premier travail.

Ch. P.

Un archéologue anglais, M. Donaldson, professeur d'architecture, a entrepris, pour l'architecture classique, ce que nous avons entrepris, pour l'architecture du moyen âge. Il s'occupe d'un travail dans lequel il rétablit, au moyen des monnaies grecques et romaines, une foule d'édifices dont il ne reste plus ni vestiges ni traces; il nous introduira même dans l'intérieur des temples pour nous y montrer les dais consacrés aux divinités qui y étaient adorées, et leurs statues. M. Donaldson a bien voulu nous communiquer ses recherches, dont les résultats sont extraordinaires. Son *Architectura numismatica,* tel sera le titre de son ouvrage, ne manquera pas d'attirer l'attention des archéologues, des architectes et des numismates.

Ch. P.

« Cherchez et vous trouverez » a dit l'Évangile. C'est ce que fait aussi M. Chalon, dont le troisième supplément aux *Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut* vient de paraitre. (Bruxelles, librairie polytechnique d'Aug. Decq, rue de la Madeleine, 9, in-4°.)

Ce supplément contient : une rectification, en ce qui

concerne la situation exacte de l'atelier monétaire de Mons sous Philippe II; un denier au type de Valenciennes, qui pourrait bien remonter au commencement du XIIe siècle; un denier au type de Mons, dont il est parlé dans la Revue (t. VI); une variété du cavalier de Marguerite de Constantinople; des documents concernant la numismatique de Guillaume III; une monnaie inconnue d'Albert de Bavière; une variété d'une autre monnaie du même prince; une variété de la monnaie de Guillaume IV au monogramme de Hainaut et portant *moneta novior* au lieu de *moneta nova;* une variété du *Tuin* du même. Une planche accompagne le texte.

On le voit, M. Chalon ne laisse rien échapper pour rendre sa monographie aussi complète que possible. Aussi jouit-il du privilége exclusif de pouvoir dire que sa monographie des monnaies des comtes de Hainaut est la plus complète de toutes les monographies numismatiques qui ont encore paru jusqu'ici.

CH. P.

Dans son *Histoire des environs de Bruxelles,* M. Wouters mentionne qu'en 1768 on trouva, sous terre, près de l'abbaye d'Afflighem (province de Brabant), des monnaies de Louis de Male, comte de Flandre, et des méreaux de cuivre, dont quelques-uns, dit-il, paraissaient avoir été frappés par ordre de l'abbé Jean II, mort en 1315; ils représentaient, d'un côté, une clef et un lis entourés d'un grènetis, et, de l'autre côté, une croix placée transversalement.

Nous n'avons jamais vu ces méreaux, qui, à en juger par la clef unique dont ils étaient ornés, peuvent appartenir au XIVe siècle; mais nous avons vu l'empreinte d'un coin de méreau du même monastère, portant deux clefs en sautoir, posées sur une épée en pal, qui formaient, au siècle dernier, les armoiries de l'abbaye d'Afflighem. Ces clefs sont les attributs de saint Pierre, auquel le monastère était dédié.

Nous tâcherons de réunir successivement des indications semblables, afin de reconnaître les méreaux encore indéterminés de la Belgique.

Ch. P.

L'église de Saint-Léonard à Léau, province de Brabant, a fait couler des méreaux à différentes reprises. Nous en avons trouvé mention dans les comptes de la fabrique de cette église, des années 1493-1494, de 1495-1496 et de 1510-1511. Il est probable que ces pièces étaient empreintes soit de l'effigie, du buste ou de la tête de saint Léonard, ou d'un de ses attributs, la mitre ou la crosse.

Ch. P.

EXTRAITS SOMMAIRES DES PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ DE LA NUMISMATIQUE BELGE ET DES RÉUNIONS DU BUREAU.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 5 JUILLET 1857.

La séance est ouverte à midi.

MM. de Bethune et Lelewel annoncent qu'ils ne peuvent assister à la séance.

La rédaction du procès-verbal de la séance précédente est approuvée.

Le secrétaire fait lecture de son rapport annuel, sur les travaux de la Société et sa situation financière.

Élection de trois membres ordinaires, en remplacement de feus MM. Gaillard et Herry, et de M. Justen, démissionnaire.

MM. le baron de Witte, membre de l'académie royale de Belgique, à Anvers; Cocheteux, capitaine du génie, à Gand, et Dugniolle, docteur en médecine, à Bruxelles, ayant obtenu la majorité, sont proclamés membres.

Sont élus : président, M. Chalon; vice-président, M. le comte de Robiano; secrétaire, M. Piot; contrôleur du trésor, M. Goddons; trésorier, M. Dugniolle.

L'assemblée désigne MM. Chalon et Piot pour diriger la Revue.

M. le président propose, comme membre honoraire, M. le marquis de Lagoy, membre de l'Institut de France. — Adopté à l'unanimité.

Le secrétaire fait une proposition semblable en faveur de M. Tornberg, professeur à l'université de Lund. — Adopté à l'unanimité.

COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES.

M. le comte de Renesse communique une paire de brassarts tricotés en fil de soie mêlé de fil d'argent, et trouvés dans un reliquaire du XIIIe siècle, conservé à S' Heeren-Elderen.

M. le baron de Pitteurs exhibe une bague d'argent doré, style du XIIIe siècle, trouvée à Yves, province de Namur, et portant l'inscription : ЄΛΩ*ЄΛI*VT.

Le même membre communique une bague romaine d'un travail des plus remarquable et trouvée à Lotenne, province de Namur.

De chaque côté du chaton, qui renferme une monnaie d'argent à l'effigie d'Antonin le Pieux, sont placés des nielles d'une conservation remarquable.

M. Van Miert communique une petite médaille de plomb, relative à la révolution, dite Brabançonne, et portant, à l'avers, le lion Belgique, et au revers une croix latine avec la légende : *In hoc signo vinces*.

M. Alex. Pinchart rend compte, de la manière suivante,

des documents concernant l'histoire monétaire, qu'il a trouvés dans les archives de l'État, à Liége :

« En explorant les Archives de l'État, à Liége, nous avons pris note de divers documents qui peuvent intéresser les personnes qui s'occupent de l'histoire numismatique de l'ancien évêché de Liége. Voici le résultat de nos recherches :

« 1° Volume contenant les évaluations des monnaies de 1477 à 1618. (*Archives de la chambre des finances.*)

« 2° Volume contenant les évaluations des monnaies de 1481 à 1600. (*Archives du grand greffe des échevins.*)

« Les évaluations contenues dans ces deux volumes ont été imprimées à Liége, par Chr. Ouwerx, sous le titre suivant : *Édicts et publications des monnoyes forgées et lesquelles ont eu cours par les pays et principaulté de Liége dez l'an 1477 iusques à l'an 1623 courant.*

« 3° Commission, datée de Liége le 5 septembre 1552, de l'évêque Georges d'Autriche, « pour faire eryer et publier « certaine pièce d'argent à la forme et manière de dallers, « demy et quart de dallers, sur le pied de ceulx forgez du « coing du roy des Romains et aultres princes électeurs, » et aussi les pièces de 4, de 2, de 1 et de $^1/_2$ patard, qui auront la valeur des pièces semblables frappées en Brabant au coin de l'empereur. (*Archives du Conseil privé,* volume des dépêches de 1500 à 1552, fol. 196.)

« 4° Commission de l'évêque Robert de Berghes, datée de Curange, le 27 juillet 1557, pour Gilles Witten, bourgeois de Maestricht, et Balthus van Bomershoven, en qualité de monnayeurs de l'atelier de Liége. (*Ibid.,* volume de 1557 à 1563, fol. 29 r°.)

« 5° Commission de graveur de l'atelier de Liége pour

Josse Muelt, donnée par Robert de Berghes, et datée de Curange, le 28 juillet 1557. (*Ibid.*, fol. 30 r°.)

« 6° Commission de waradin de la monnaie de Liége pour Colin de Spa, donnée par Robert de Berghes, et datée de Curange, le 28 juillet 1557. (*Ibid.*, fol. 33 r°.)

« 7° Commission de waradin de la monnaie de Liége pour Jean Berckman, donnée par Robert de Berghes, et datée de Curange, le 28 juillet 1557. (*Ibid.*, fol. 33 v°.)

« 8° Commission de waradin de la monnaie de Hasselt pour Jean van Honycke, donnée par Robert de Berghes, datée de Seraing, le 19 août 1558. (*Ibid.*, fol. 51 r°.)

« 9° Confirmation des priviléges des monnayeurs de Hasselt, par Robert de Berghes, datée de Liége, le 12 janvier 1561. (*Ibid.*, fol. 73 r°.)

« 10° Évaluation de monnaies de divers états.

« S'ensuyvent les pièces d'or que, par provision et tant que aultrement en ayons ordonné, avons toléré au prix et évaluation en suyvants :

« Primes, le double ducat forgé à Batemburg, avecq l'imaige de saint Estienne et inscription : SANCTUS STEPHANUS PROTHOM., d'ung costé, et d'autre, unes armes avecq l'aigle tenant ung escusson en la poictrine, et ung timbre dessus, avecq inscription : MONETA NOVA AUREA D. BATEMB. : xvj f.

« Ung autre double ducat dudict Batemburg, avecq inscription : GUIL. DE BRON. LIB. BARO IN BATEMB., d'ung costé, et d'autre : G. DEI DEOQUE CESARIS CESARI, en forme de ducat d'Italie : xvij f. xv aid.

« Le double ducat de Toren, avecq ung timbre et armes à quatre lions, d'ung costé, et d'autre, la Vierge Marie droite : xvj f.

« L'angelot de Vianen : xj f. v. aid.

« L'angelot de Toren : xiij f.

« L'angelot du conte van den Berghe : x f. xv aid.

« L'angelot de Batemburg : xj f. xv aid.

« Le ducat de Rechem, avecq saint Pierre : ix f.

« Le ducat de Toren, premièrement forgé : ix f.

« Le ducat de Gronsfeld, avecq saint Martin : ix f.

« Le ducat de Batemburg, avecq saint Victor : ix f.

« Le ducat de Toren, avecq quatre lions, d'ung costé, et l'imaige et inscription de l'empereur Ferdinand, d'autre : vij f. iij aid.

« Le ducat de Toren, avecq ledict empereur, d'ung costé, et l'imaige de la Vierge Marie droite, d'autre : vij f. iij aid.

« Le ducat de Toren, avecq le grand lion seul, d'ung costé, et d'autre la Vierge Marie : vij f. xij aid.

« Le ducat de Toren, avecq la Vierge Marie assize en la lune, d'ung costé, et d'autre l'empereur : vij f. x aid.

« Le florin d'or de Toren : v f. iv aid.

« Le ducat de Batemburg, à la longue croix : vij f. xvj aid.

« Le ducat de Batemburg, avecq une croix et ung serpent eslevé sur icelle croix : vij f. xv aid.

« Le florin d'or dudict Batemburg : vj f. x aid.

« Le ducat de Batemburg, avecq la Vierge Marie assize en la lune, et l'empereur, d'autre costé : vij f. xv aid.

« Le ducat du conte van den Berghe, nommez Oswaldus : vij f. j aid.

» Le ducat de Nieumegen, avecq saint Estienne, brièvement forgé : viij f.

» Le ducat du comté d'Oisphrise, avecq ung homme armé : vij f. v aid.

« Le florin d'or de Vianen, aveeq SANCTUS HENRICUS : vj f. xij aid.

« Le florin d'or de Cambray : iij f. vi aid.

« S'ensuyvent les pièces d'argent par provision, ainsy que dict est, tolérées et permises :

« Les dalers de Toren, Horne, Batemburg, Rechem, van den Berghe et Nieumegen : vj f. v. aid.

« Les pièces forgées par le conte van den Berghe, ayant d'ung costé ung homme à cheval, et d'autre, unes armes et timbre, aveeq inscription : DNS PROTECTOR VITE MEE : iij f. xvij aid.

« Le carolus d'argent de Gronsfeld : iij f. xij aid.

« La pièce forgée à Vianen, aveeq Nostre-Dame au soleil : xiv aid.

« Les testons de Toren : xxxij aid.

« La pièce de Toren, aveeq la Vierge Marie droite, et double inscription ; l'un contenant xii stuver penninck : xlvj aid.

« Les deniers forgez à Weert, sur la forme de nœufz deniers de monseigneur le révérendissime de Berghe : xxi aid. vi s.

« Le simple gaige : iiij aid. xviij s.

« Le double gaige : ix aid. xij s.

« La double rosette : iiij aid. xij s.

« La simple rosette : ij aid. vj s.

« Le zassenaere : ij aid. xviij s.

« Le braspenninck : v aid. vj s.

« Le demi-braspenninck : ij aid. xv s.

« Mandons pour ce et commandons à tous noz officiers, justiciers, leurs lieutenants et chaseun d'eulx, que ceste

nostre présente ordonnance ilz facent publier ès lieux et temps où soubz leur office respectivement l'on est accoustumé faire crys et publications; le facent mectre en garde et retenance de loy, et en oultre estroictement observer et entretenir, punissant les transgressions d'icelle par l'exaction des paines et mulctes dessusdictes, et autrement, comme selon droit, loy, statutz et ordonnances de l'empire sera en justice trouvé apertenir, sans aucunement dissimuler, car nostre plaisir est tel. Donné dans notre chasteau de Huy, soubz nostre nom et cachet secret, le deuxième jour de novembre l'an xve soixante. J. Gerardt. »

« 11° Sauf-conduit pour Pierre van Bossenhoven, maître monnayeur de Thorn, datée du 3 janvier 1566. (*Ibid.*, volume de 1564 à 1567.)

« 12° Ordonnance concernant les monnaies forgées à Blyt, datée du 25 octobre 1566 :

« Gérard de Groysbeeck, etc. Comme trouvons que par cestuy nostre pays s'espardent et allouwent certaines pièces d'argent et formes de dalers forgez au lieu de Blyet, portans d'ung costé l'imaige de saint Martin avecq inscription : sanctus martinus episcopus, et, d'autre costé, deux armes avecq deux timbres et inscription : pars quarta ros. nob. aur. cusa in blyet : ensemble des autres moindres forgez audit lieu en forme de quart de dalers, tenans, d'ung costé, les armes dudit seigneur de Blyet, et inscription : mon. no. lib. ba. i. blyet, et, d'autre costé, la figure dudit seigneur, et inscription : guills. a bung. do. haye, desquelles pièces les grandes se reçoipvent par noz simples subiectz pour dalers, et les moindres pour quartz de dalers.

Pourquoy, veuillans pourveoir à l'indempnité de nosdits subiectz, avons défandu, prohibué, défendons et prohibuons par cestes, que nul, de quelque qualité et condition qu'il soiet, ne s'avanche d'aller querre audit Blyet ou ailleurs, ny aussy présenter, donner, allouwer, changer, prendre ou recepvoir aucune desdites pièces d'argent audit lieu de Blyet forgez, ou quy se forgeront au futur, à peine, quant à ceulx quy les iront querre à la forge, ou les léveroient des monnoïeurs, fauteurs et entremecteurs d'icelle, d'estre chasty comme faulx monnoïeurs, et, quant à ceulx quy les présenteront, allouweront ou recepvront par pièces, à paine de confiscation d'icelles pièces et de dix florins d'or d'amende, à commectre et payer par chascun, soit donnant ou recepvant aucunes d'icelles pièces que dessus, à emplier ung tiers à nostre profit, ung tiers au raporteur ou accusateur, et l'autre tiers au profyt de l'officier que en fera l'exécution, et par dessus ce d'estre chastiez selon droit, loy et coustumes du pays et constitutions de saint-empire sur ce faictes. Et en oultre, pour ce que l'on sçait assurément que audit lieu de Blyet se forgent, soubz nostre nom, tiltre et armes, mites ou bruslez de quattre et six soulz, à l'imitation des nostres, de beaucop moindres toutesfois en prix, poix et valeur à ceulx qui se forgent ès noz forges et monnoies, avons prohibé et défendu, défendons et inhibuons par cestes, que nul, de quelque qualité qu'il soit, ne s'avanche d'aller quérir, prendre, lever ne recepvoir ès forges ou monnoies dudit Blyet ne d'aultre lieu ou personne quelconque, aucuns desdits faulx et contrefaitz bruslez, ne les présenter, donner ou allouwer en cedit pays, secrètement ou en a part, soubs peyne, etc. (*Ibid.*)

« 13° Ordonnance défendant le cours des monnaies de Battembourg, Thorn, Reckem et Gronsveld, datée du 17 décembre 1568. (*Ibid.*)

« 14° Commission de l'évêque Gérard de Groesbeek, datée du 30 septembre 1574, pour Pierre van Bossenhoven, en qualité de monnayeur. (*Ibid.*, vol. des dépêches de 1574 et 1575, fol. 110, r°.)

« 15° Mandement, sans date, de Gérard de Groesbeek, défendant la circulation des dalers frappés par Frédéric, comte de 'S Heerenberg. (*Ibid.*, vol. des dépêches de 1579 à 1583.)

« 16° Mandement de l'évêque Ernest de Bavière, du 20 février 1581, défendant la circulation des monnaies frappées par Frédéric, comte de S' Heerenberg, et la dame de Battembourg, entre autres des dalers, des demi et des quarts de dalers. (*Ibid.*)

« 17° Mandement d'Ernest de Bavière, du 20 mars 1581, défendant la circulation des patards et demi-patards frappés par Frédéric, comte de 'S Heerenberg. (*Ibid.*)

« 18° Confirmation par l'évêque Ferdinand de Bavière, des priviléges des ateliers monétaires, datée de Liége, le 29 avril 1613. (*Ibid.*, vol. des dépêches de 1609 à 1615, fol. 120 r°.)

« 19° Commission de monnayeur du duché de Bouillon, donnée par Ferdinand de Bavière, le 27 août 1613, à Paul Manlich, bourgeois de Liége; avec octroi de pouvoir frapper au nom de ce prince, en sa qualité de duc de Bouillon : 1° des testons d'argent, valant 15 patards la pièce, du même poids et alloi que ceux que le duc de Lorraine fait forger, savoir : de 28 $^2/_3$ au marc de Troye; et 2° des doubles et des quarts de testons. (*Ibid.*, fol. 89 r°.)

« 20° Commission donnée par Ferdinand de Bavière, le 26 avril 1614, à Guillaume de Wyntgis, en qualité de commissaire et directeur des monnaies de Son Altesse. (*Archives de la Chambre des finances,* vol. des monnaies de 1614 à 1703.)

« 21° Commission de monnoyeur du duché de Bouillon, donnée par Ferdinand de Bavière, le 29 avril 1614, à Thomas Crayen. (*Archives du Conseil privé,* vol. des dépêches de. . . . . .)

« 22° Instructions par Thomas Crayen, datée du 23 mai 1614. (*Ibid.*)

« 23° Commission donnée par Ferdinand de Bavière, le 7 novembre 1622, à Marguerite, veuve du monnayeur Jean Simon, pour pouvoir continuer la fabrication des monnaies. En voici un extrait :

« Ferdinand, etc. A tous ceux qui ces présentes noz lettres patentes verront ou lire ourront, salut. Sçavoir faisons, comme de la parte Margaritte, vefve de feu Jean Symon, en son temps maistre de noz monnoyes, nous at esté remonstré comment au présent l'on auroit fait besoing parmi nostre pays et cité de Liége des petittes monnoyes, signamment depuis l'érection du mont de piété, auquel pour servir les pauvres, les officiers sont constraint d'avoir recours à toutte sorte de petitte monnoye estrangère, desquelz le pays et cité se pouldrat remplir, au détriment et interrest nostre et du peuple; avec ce aussi qu'il se trouve au présent plussieurs des subiectz chargez d'espèces d'argent et bas alloy estrangères non recepvables ny évaluées, comme iournèlement il en ariveroit encores de diverses lieux, à leur grand domaige et interrest, lesquèles espèces se pourroient

convertir en petitte monnoye. Nous suppliant par ce très-humblement que nostre plaisir soit permettre fabricquer conioinctement avec les dallers de trengtes philippus, pièces de quatres philippus, demi realz et pièces de deux philippus, soub noz lettres et armoiries, comme duc de Boulhon, au mesme pied et alloy que depuis quelques années en çà feu Adrien Francen, en son vivant maistre monnoyeur pour le pays de Liége, at fait et fabriqué suyvant l'ordre qu'il avoit eu au cercle westphalicque, en nostre ville de Collogne, et ce, en telle qualité et à tèles conditions que treuverons convenir. Par ce est-il, etc. Donné soub nostre sécl secret, en nostre cité de Liége, le septième de novembre 1622. (*Ibid.*) »

La séance est levée à deux heures et demie.

Le secrétaire, CH. PIOT.

Le président, R. CHALON.

SÉANCE DU 30 AOUT 1857, A NAMUR.

La séance est ouverte à onze heures.

La rédaction du procès-verbal de la séance précédente est approuvée.

Il est donné lecture :

1° D'une lettre par laquelle M. le comte de Renesse annonce qu'il ne peut assister à la séance;

2° D'une dépêche de M. le ministre de la justice, à laquelle est jointe une médaille frappée à l'occasion de la

construction d'une prison cellulaire à Anvers. — Remerciments ;

3° D'une lettre de remerciments de M. le marquis de Lagoy, nommé membre honoraire ;

4° D'une lettre de remerciments de M. le baron de Witte, nommé membre ordinaire ;

5° D'une lettre de remerciments de M. Cocheteux, nommé en la même qualité ;

6° D'une lettre de remerciments de M. Dugniolle, nommé en la même qualité ;

7° D'une lettre de remerciments de M. le comte Nahuys, nommé associé étranger.

COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES.

Afin de rendre les séances de la Société aussi intéressantes que possible, M. le président engage les membres de donner lecture de mémoires concernant la numismatique, et surtout de mémoires qui puissent provoquer une discussion scientifique.

Il communique un mémoire au sujet de monnaies, jetons et méreaux à retrouver, et soumet ensuite à l'assemblée l'empreinte d'une bague mérovingienne au moyen de laquelle la lettre précitée de M. le comte de Renesse était cachetée.

Le secrétaire fait lecture du mémoire suivant :

Les premières monnaies connues des comtes de Namur.

« Une question que se font ordinairement les numismates, lorsqu'ils traitent des premières monnaies d'une seigneurie,

est celle de savoir comment ses possesseurs sont parvenus à y exercer le droit régalien de battre monnaie. C'est aussi celle que nous nous faisons à propos des premières monnaies des comtes de Namur.

« Jusqu'ici aucun document historique connu ne donne, sur ce point, des renseignements suffisants. Une charte de 1362 nous apprend, il est vrai, que les comtes de Namur tenaient ce droit en fief de l'Empire; mais elle n'indique pas quand et à quelle occasion ils l'ont obtenu. Impossible donc de résoudre cette question, si ce n'est par analogie de ce qui s'est passé dans d'autres localités de notre pays.

« Les monuments monétaires nous apprennent que les Mérovingiens et les Carlovingiens frappèrent monnaie dans différents endroits de la Belgique, système qui fut continué par les empereurs d'Allemagne, lorsque notre pays eut passé sous leur suzeraineté. Des monnaies à leurs effigies et à leurs noms furent fabriquées dans les localités où les Carlovingiens avaient exercé ce droit, preuve évidente que leur pouvoir y était encore respecté ; mais il ne le fut guère longtemps. Éloignés du centre de l'Empire, les seigneurs belges surent adroitement profiter de la rivalité qui existait entre les dynasties de la France et de l'Allemagne pour s'affranchir entièrement de l'autorité de leurs suzerains. Une simple formalité, celle du relief de leurs fiefs, qu'ils faisaient faire le plus souvent par procuration, était le seul acte de féauté qu'ils leur prêtaient encore.

« Quant aux autres devoirs que leur imposait ce lien, ils surent s'en affranchir lorsque leurs intérêts l'exigèrent.

« Le XIe siècle fut l'époque des grandes révolutions que les seigneurs lorrains entreprirent chez eux pour s'affranchir

du pouvoir impérial, et créer les petites nationalités qui se formèrent dans notre pays. Ce fut aussi pendant cette époque, qu'ils commencèrent à frapper monnaie en leur nom, droit qui, selon l'opinion de certains auteurs, était l'apanage de la propriété.

« Comme les autres seigneurs lorrains, les comtes de Namur surent profiter des circonstances : au fur et à mesure qu'ils étendirent leur territoire aux dépens du pays ou du *Pagus* de Lomme, ils élargirent aussi le cercle de leurs pouvoirs; la dignité de comte devint héréditaire dans leur famille; ils exercèrent chez eux les droits régaliens, et par conséquent aussi celui de battre monnaie.

« Il y avait, dans le territoire, sur lequel les comtes de Namur étendaient leur juridiction, deux localités anciennes, Namur et Dinant, où les Mérovingiens, les Carlovingiens, et ensuite les empereurs d'Allemagne frappèrent monnaie. C'est aussi, remarquons le bien, dans ces deux endroits seulement que nous voyons apparaître les premières monnaies connues des comtes de Namur; ils y ont donc substitué leur pouvoir à celui de leurs suzerains.

« Les monnaies, dont nous entendons parler, sont celles qui sont marquées au nom d'Albert, et qui forment les types distincts dont nous traçons ici le tableau, selon l'ordre chronologique :

« 1er type : *Av.* Profil diadémé. — *Rev.* Croix à doubles bandes arrêtée par un grènetis et cantonnée de quatre croissants, pour l'atelier de Dinant, ou portant dans le champ le mot *moneta* en croix; ou une croix simple cantonnée de croissants pour celui de Namur; poids 1,06.

« 2e type : *Av.* Buste en trois quarts.—*Rev.* Croix ornée de losanges; poids inconnu.

« 3e type : *Av.* Profil à cheveux hérissés, dans un grènetis.—*Rev.* Temple ou croix ornée et pommetée; poids 0,87.

« 4e type: *Av.* Profil semblable. — *Rev.* Croix à doubles bandes dans un grènetis, cantonnée de quatre globules; poids 0,70.

« Nous venons de dire que ces types sont classés selon l'ordre chronologique. Justifions le avant tout. Nous avons déjà fait observer, à propos d'autres pièces, que les deniers les plus anciens sont les plus forts, tandis que les plus récents sont les plus légers; or, d'après notre tableau, le plus ancien denier au nom d'Albert pèse 1,06; tandis que le dernier pèse seulement 0,70; l'examen des dépôts dans lesquels ces monnaies ont été trouvées, conduisant au même résultat, il n'y a point de doute; l'ordre chronologique des types, tel que nous venons de l'énumérer, est bien établi.

« Ceci posé, une question nouvelle se présente, question importante pour la numismatique namuroise : trois princes du nom d'Albert ont occupé le comté; comment faut-il leur distribuer les quatre types dont nous venons de parler?

« Albert Ier régna de . . . 980 à 998
« Albert II, de. . . . . 1016 à 1037
« Albert III, de . . . . . 1037 à 1106.

« Albert Ier doit être mis entièrement hors de cause : les premiers types, dont nous venons de donner la description, n'appartiennent pas à son âge, et les découvertes qui ont été faites dans les différents dépôts des monnaies namuroises

ne permettent pas de les lui attribuer. Quant aux troisième et quatrième types, ils appartiennent incontestablement à Albert III, comme l'a démontré M. de Coster dans son travail sur un dépôt de monnaies du XIe siècle. La question se réduit donc à celle de savoir si les deux premiers types peuvent être revendiqués en faveur d'Albert II.

« Le catalogue de la collection numismatique de M. Devegge, de Copenhague, classe le premier type parmi les monnaies d'Albert Ier ou II, opinion qui est généralement admise dans le Nord, et M. Danneberg n'ose pas se prononcer entre Albert II et Albert III. Nous croyons, pour notre part, que cette manière de voir n'est pas exacte, et pour la vérifier, nous avons à notre disposition trois moyens infaillibles : 1° la comparaison des types; 2° la comparaison du poids; 3° les découvertes des dépôts dans lesquels ces monnaies étaient comprises.

« L'avers du premier type se compose, comme nous l'avons dit tantôt, d'un profil diadémé; nous en trouvons un absolument semblable sur les premiers deniers de Théoduin, évêque de Liége (1048-1075), contemporain d'Albert III. Le revers de ce premier type se compose d'une croix à doubles bandes, dont les branches s'arrêtent au grènetis, ou du mot *moneta* en croix. Une croix semblable se trouve sur les deniers anglo-saxons d'Édouard le Confesseur (1042-1066), également contemporain d'Albert III, et celle qui est figurée sur les deniers au premier type de Théoduin, évêque de Liége, n'en diffère guère. Les pièces marquées de *moneta* dans le champ sont bien du second tiers du XIe siècle.

« Le poids de ces pièces correspond parfaitement avec

celui de la monnaie de Théoduin, évêque de Liége, dont les premiers deniers pèsent 1.10.

« Les dépôts de monnaies, qui comprenaient des deniers de ce genre, se composaient, en grande partie, de pièces appartenant à des princes qui régnaient vers le milieu du XIe siècle, et récemment encore deux trésors, dont M. Danneberg a donné la description dans le *Bulletin de la société de numismatique de Berlin,* comprenaient des monnaies au premier type d'Albert. Le premier de ces dépôts avait été enfoui vers 1055; le second, vers 1089.

« Ainsi, types, poids, trouvailles, tout démontre que les premières monnaies connues frappées au nom d'Albert, comte de Namur, appartiennent au commencement du règne d'Albert III.

« Quant au denier, au buste en trois quarts, il a été trouvé avec un autre denier de l'empereur Henri (1039-1054); il doit par conséquent appartenir également à Albert III.

« Il suit de là que le règne d'Albert III, qui dura soixante-neuf ans, a vu naître quatre types distincts, frappés soit à Dinant, soit à Namur.

« La comparaison du poids des monnaies du premier type avec celui des monnaies du dernier est extrêmement curieuse. Elle démontre qu'en soixante-neuf ans, le denier a diminué, dans le comté de Namur, de 0.36; c'est-à-dire d'un tiers de son poids primitif. La puissance du denier avait donc augmenté d'un tiers en soixante-neuf ans; tandis que son poids avait, par contre, diminué d'autant pendant le même espace de temps. C'est là la véritable cause de la diminution du poids du denier pendant le moyen âge, pro-

blème qui n'avait pas encore reçu jusqu'ici de solution bien satisfaisante, par suite de l'habitude que nous avons d'envisager, avec nos idées modernes, l'économie politique du moyen âge. Aujourd'hui notre unité monétaire, ayant un pied fixe et invariable, nous permet, au moyen de nos fractions et des subdivisions de notre numéraire, d'ajouter ou de diminuer au prix de cette unité pour rétablir l'équilibre entre le prix des denrées et celui de l'argent. Il n'en était pas ainsi pendant le moyen âge. Le denier n'avait d'autre fraction que l'obole; il fallait, par conséquent, pour établir l'équilibre entre le numéraire et les denrées, diminuer la valeur du denier, dont la puissance augmenta ainsi en raison directe de la diminution du poids.

« Cette diminution a continué jusqu'à ce que saint Louis introduisit forcément un système nouveau, qui permit de faire usage des fractions du numéraire, et de le laisser par conséquent plus ou moins intact, lorsqu'il s'agissait de l'augmenter ou de le diminuer selon la valeur des denrées. Nous disons plus ou moins, parce que les subdivisions adoptées par saint Louis ne portèrent pas tout à fait remède au mal. Il était réservé à la société moderne d'introduire, sous ce rapport, un changement radical. »

Le secrétaire appelle l'attention de l'assemblée sur trois dépôts de monnaies dont M. Danneberg a donné les détails dans les *Mittheilungen* de la Société numismatique de Berlin (troisième livraison). Ces trésors renferment des monnaies de la plus haute importance pour la numismatique de la Belgique et des Pays-Bas.

Le même membre soumet à l'assemblée six deniers du

XIe siècle, qui lui ont été communiqués par M. le commandeur de Kœhne de Saint-Pétersbourg. Ces pièces trouvées en Russie sont d'un type qui a une singulière ressemblance avec ceux de la Belgique, et quelques-uns des bustes rappellent, quant à l'art, le faire liégeois. Le mauvais état des légendes ne permet pas d'en saisir le sens.

M. Dugniolle exhibe un denier au type de Valenciennes, semblable à celui qu'a publié M. Chalon dans le troisième supplément aux *Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut;* le denier de M. Dugniolle montre des traces d'une légende.

La séance est levée à une heure.

Le secrétaire, CH. PIOT. *Le président,* R. CHALON.

Réunion du 7 juillet 1837.

Sur la proposition de M. de Coster, le titre d'associé étranger est conféré à M. le comte Nahuys, fils, à Utrecht.

Le secrétaire, CH. PIOT. *Le président,* R. CHALON.

Réunion du 30 août 1857

Sur la proposition de M. Chalon, le titre d'associé étranger est conféré à M. Gustave Basele de Lagrèze, conseiller à la cour impériale de Pau.

Le secrétaire, Ch. Piot.

Le président, R. Chalon.

SOCIÉTÉ DE LA NUMISMATIQUE BELGE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS.

Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 26e année, t. II, nos 5, 6 ; t. III, nos 7, 8, in-8o. — Mittheilungen der numismatischen Gesellschaft in Berlin, 3e liv., in-8o. — Neues Lausitzisches Magazin, t. XXXIII, liv. 1 à 4, in-8o. — Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, n° 26, in-8o. — Annales de la Société archéologique de Namur, t. V, liv. 1, in-8o. — Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai, t. V, fasc. 4, in-8o. — Archives de l'art français, 7e année, liv. 4, in-8o. — Bibliothèque de l'école des chartes, 4e série, t. III, liv. 5, in-8o. — Le cabinet historique, 1857, liv. 6, in-8o. — Messager des sciences historiques, 1857, liv. 1, in-8o. — Revue de numismatique, publiée par J. de Witte et Ad. de Longpérier, 1857, liv. 1 à 3, in-8o. — OEuvres historiques et littéraires de Léonard Baulacre, t. I et II, in-8o. (Publication de la Société de Genève.) — Rapport sur les travaux de la Société archéologique de Luxembourg, pour 1856, par A. Namur, in-4o. — Le baron Chaudruc de Crazannes, Lettre à M. de Witte, sur quelques médailles des deux Tetricus, in-8o.

CORRESPONDANCE.

A M. Piot, Secrétaire de la Société de la numismatique belge.

Tongres, le 29 octobre 1857.

Mon cher Monsieur Piot,

J'ai lu avec plaisir, dans la dernière livraison de la *Revue de la numismatique belge*, votre notice sur les monnaies des sires de Bunde, des commandeurs de Gruytrode et des sires de Bicht, de Schoonvorst et d'Elsloo. Je regrette que, malgré les recherches auxquelles vous vous êtes livré, vous n'ayez pu éclaircir la suite des seigneurs de Bunde, ni déterminer les lieux de fabrication des monnaies noires de Bunde dont vous nous donnez la description. Ces difficultés se rencontrent souvent lorsqu'on s'occupe de numismatique seigneuriale, et l'on ne s'en tire ordinairement que par un heureux hasard qui vient mettre à la portée des investigateurs des documents à l'aide desquels ils peuvent trancher les questions épineuses; c'est ce qui m'est arrivé à propos des monnaies de Bunde. Lorsque j'habitais cette localité, j'ai trouvé, dans un registre appartenant à la famille de Lenarts, l'annotation suivante :

« En 1380, la seigneurie de Bunde fut donnée par « Wenceslas, duc de Brabant et sire de Fauquemont, à

« Jean de Schaloen, sire de Hulsberg, pour services ren-
« dus [1]. »

Cette annotation va nous aider à éclaircir la numismatique bundoise, car elle nous donne la preuve :

1° Que, dans la seconde moitié du XIVe siècle, la première série des sires de Bunde était éteinte, et que la seigneurie de Bunde fit alors retour à Wenceslas de Brabant, sire de Fauquemont, et comme tel suzerain de Bunde;

2° Que par la donation de Wenceslas de 1380, Bunde vint à la famille de Schaloen possédant déjà la seigneurie de Hulsberg, localité située à peu de distance de Bunde, et qui forme actuellement une commune du canton de Meerssen, duché de Limbourg;

[1] Nous avons découvert, aux Archives du royaume, le document suivant rédigé en flamand, au sujet de la famille de Schaloen, et dont nous donnons ici la traduction :

« Le fief de Schaloun (*sic*), *alias* les château, cour et bien de Schaloun, actuellement grands, en terres labourables, prés, prairies, pâturages et bois, environ cent dix-sept bonniers, avec les appendances et dépendances, forme deux grands fiefs relevant du château de Fauquemont, parce qu'il contient un grand fief, dit terres de Malines (*Mecheler landen*). Ils ont été relevés, vers 1381, pour une moitié, par Jean de Hulsberch, et pour l'autre moitié, par sire Gérard Mularts, et, en 1537, par Jean de Hulsberch, dit Schaloun, et, en 1546, par Renier de Schaloun, après la mort de son père, Jean susdit, et, le 10 juillet 1569, par Renier de Hulsbergh (*sic*), dit Schaluyn (*sic*), et, le 25 mars 1585, par Gérard de Hulsbergh, dit Schaluyn, après la mort de son frère, feu Renier de Schaluyn, et, le 29 mars 1642, par messire Jean (Hans) Renier Hoen de Curtils, après la mort de feu messire Gérard de Schaluyn, qui tenait alors le fief, savoir par lui seul le château de Schaluyn avec les dépendances; lequel fief fut relevé la dernière fois par le sieur Lacroix, au nom de messire Maximilien Hery (*sic*) de Hoen. » — Cette note donne quelques renseignements sur la famille de Schaloen, mais elle n'éclaircit pas encore l'époque qui nous intéresse. CH. P.

3° Que les monnaies de Bunde que nous connaissons ont été fabriquées par des seigneurs de Bunde de la famille de Schaloen, soit Jean Ier, qui obtint la seigneurie, ou par un de ses fils portant le même nom;

4° Que l'atelier monétaire : Els, Elsna, ou Hels, ne peut être que Hulsberg, localité qui appartenait aux sires de Bunde de la famille de Schaloen, et dont l'orthographe aura été estropiée par le graveur des coins.

Si vous admettez, mon cher Monsieur Piot, les conclusions que je tire de l'annotation citée, il ne nous resterait plus à déterminer que la situation du deuxième atelier monétaire mentionné sur les monnaies bundoises, orthographié successivement Broeg, Brog, Broege, Broegchl, Brogel, etc.

Cet atelier ne peut, selon moi, avoir été établi dans l'un des deux Brogel de la Campine, localités trop éloignées de Bunde et auxquelles les sires de Bunde n'avaient rien à prétendre (Groote Brogel appartenant à l'électeur palatin et Klein Brogel, au comte de Looz). Je pense qu'il faut placer ce lieu de fabrication à Broeck près de Beek, canton de Meerssen, duché de Limbourg, hameau dans lequel il existe encore actuellement un château appartenant à la famille de Rosen, et qui autrefois a pu faire partie des propriétés de la famille de Schaloen. Broeck n'est d'ailleurs éloigné de Bunde que d'une petite lieue.

J'espère, mon cher Monsieur Piot, que ces renseignements pourront vous aider à compléter votre travail.

Agréez, mon cher collègue, en même temps, l'assurance de ma parfaite considération.

A. Perreau.

MÉLANGES.

Musée de feu le prince Basile Kotchoubey, et Recherches sur l'histoire et la numismatique des colonies grecques en Russie, ainsi que des royaumes du Pont et du Bosphore Cimmérien, par B. DE KOEHNE. Saint-Pétersbourg, imprimerie des papiers de la Couronne, 1857, 2 vol. in-4°, avec 28 planches.

Né le 1er janvier 1812, d'une des familles les plus considérables de la Russie, le prince Basile Kotchoubey avait contracté dès l'enfance ce goût éclairé pour l'archéologie et les études historiques, dont ne purent jamais le distraire complétement, ni les devoirs de sa carrière publique, ni les affections de famille. Dans le principe, il réunissait les monnaies antiques en général; mais bientôt, comme la plupart des véritables amateurs, il comprit que pour arriver à former une collection remarquable, il fallait se borner à une spécialité. Il s'arrêta donc à l'idée de réunir une suite des rois du Bosphore et des villes grecques appartenant aujourd'hui à la Russie. A l'aide de nombreuses correspondances et de recherches actives, au service desquelles le

prince pouvait mettre une grande fortune, sa collection fut bientôt presque aussi considérable que celle de l'Ermitage. Il avait, depuis longtemps, formé le projet de la publier, et, dans ce but, il avait fait graver, à Paris, par M. Bigant, vingt planches des monnaies les plus rares et les plus intéressantes, et qu'on peut regarder presque toutes comme inédites. Mais, empêché par ses occupations officielles, peu de temps avant sa maladie, il proposa à M. B. de Koehne de réunir à la description de son musée, un travail dont ce savant s'était occupé depuis 1845, et de publier ainsi un ouvrage complet sur l'histoire et la numismatique des colonies grecques en Russie. « Il fut convenu que l'on graverait « sur bois et qu'on insérerait dans le texte de l'ouvrage, « toutes les monnaies acquises après la gravure des plan- « ches sur cuivre, ainsi que les monnaies rares et inédites « d'autres collections, nécessaires pour l'intelligence du « texte. » L'ouvrage devait être et fut en effet tiré à CENT EXEMPLAIRES en russe, et autant d'exemplaires en français. Le prince dressa lui-même la liste de la distribution qu'il en voulait faire aux numismates, aux amateurs et à diverses sociétés savantes de la Russie et de l'étranger (1). Après la mort du prince, sa veuve, Mme la princesse Hélène, engagea M. B. de Koehne à continuer seul cet ouvrage, en faisant, de la manière la plus généreuse, les frais assez considérables de cette publication. Telle est l'histoire du beau livre dont nous avons donné le titre.

(1) Trois exemplaires en français étaient destinés à la Belgique; l'un à la Société numismatique, les deux autres à MM. Chalon et Serrure. Un exemplaire en russe fut offert à M. J. Lelewel.

En confiant à M. B. de Koehne le soin d'élever ce monument au prince Basile, la famille Kotchoubey ne pouvait faire un choix plus heureux. Bien jeune encore, en 1841, M. de Koehne avait débuté, à Berlin, dans la carrière qu'il parcourut avec tant de succès, par la publication de son *Zeitschrift für Münz, Siegel- und Wappenkunde,* revue précieuse et rare, dont il a paru six volumes, et qui contient une foule de mémoires du plus grand mérite. Appelé à Saint-Pétersbourg, en 1847, pour y occuper le poste de secrétaire de la Société impériale d'archéologie, M. de Koehne continua, dans cette capitale, la publication commencée à Berlin, en la réunissant aux Mémoires de la Société impériale, et fit paraître successivement, d'année en année, six nouveaux volumes. La Russie, on le sait, n'est pas un pays ingrat. Si M. de Koehne y a élevé très-haut le niveau des sciences archéologiques et numismatiques, celles-ci le lui ont bien rendu. M. de Koehne, anobli, commandeur et chevalier de plusieurs ordres, remplit actuellement les fonctions, fort importantes dans ce pays, de chef ou président du bureau héraldique auprès du sénat dirigeant.

Nous nous sommes plus occupé, jusqu'ici, de l'auteur du musée Kotchoubey que du livre lui-même. C'est qu'aussi il serait bien difficile de faire, en quelques pages, l'analyse de deux énormes *in-quarto,* compactes, substantiels, remplis de faits et de discussions, où tout est nouveau pour nous. Nous devrons donc nous contenter, pour faire connaître le plan général de l'ouvrage, d'indiquer ses principales subdivisions. Le premier volume traite des colonies grecques :

Olbia, Karkinitis, la Chersonèse Taurique, Cherronésos, Théodosie (aujourd'hui Kaffa), Nymphée, Panticapée, Phanagorie, Gorgippie, Héracléion, la Colchide et Dioscurias; il en donne tout à la fois l'histoire et la numismatique. Le second volume est entièrement consacré aux royaumes, isolés ou réunis, du Bosphore Cimmérien et du Pont. Profitant habilement des recherches de ses prédécesseurs, et tirant avec une sagacité sans égale un merveilleux parti des documents épars dans les auteurs anciens, M. de Koehne est parvenu à rétablir d'une manière à peu près complète l'histoire des villes et des États, dont il galvanise les cendres. A défaut de l'histoire écrite, les monuments, l'épigraphie et surtout la numismatique lui viennent en aide, en se prêtant un mutuel appui. Tantôt une médaille explique ou complète un fait historique, tantôt un fragment de texte ancien est un trait de lumière qui sert à déchiffrer une pièce incertaine.

On reste effrayé devant l'immense érudition dont ce livre est le résumé. « Quant au texte, disait M. J. Sabatier, « il offre une foule d'aperçus nouveaux, surtout dans l'his- « toire de Cherronésos, de Kaffa, sous la domination des « Génois; dans la numismatique de Karkinitis, de Nym- « phée, de la Colchide et de Dioscurias; dans l'exposé « des vicissitudes diverses des royaumes du Pont et du « Bosphore, où j'ai remarqué, pour la première fois, la « généalogie des Achéménides, qui, pendant près de dix « siècles, ont régné tour à tour en Perse, dans le Pont et « sur le Bosphore, depuis Achéménès jusqu'à Rhescupo- « ris VII, etc. »

L'exécution des planches et l'impression de ce beau livre sont aussi des plus remarquables et dignes de l'importance du texte. Le *musée Kotchoubey* vaudra sans doute, à M. B. de Koehne, un nouveau triomphe auprès de l'Institut de France, qui, déjà, a couronné plusieurs fois ses travaux, et ce sera justice.

R. Ch.

Numismatique ibérienne, par M. P. A. Boudard. Bruxelles, Decq, rue de la Madeleine, 9 (3e fascicule).

Nous avons fait connaître, dans un précédent article, le plan de cet important ouvrage, sa division, le but que s'y proposait l'auteur, et nous avons rendu compte des matières contenues dans ses deux premiers fascicules. Ils ont été rapidement suivis d'un troisième, dont nous allons également entretenir ici les lecteurs de la *Revue de la numismatique belge*, digne, de leur part, comme les précédents, d'un intérêt qui ne fait qu'augmenter, à mesure que l'auteur développe son sujet et avance dans les voies qu'il s'est frayées ; aussi, ce dernier fascicule, plus volumineux que ses aînés, me paraît devoir appeler, d'une manière plus particulière, l'attention des philologues et des numismates, déjà si favorablement prévenus en faveur de l'œuvre d'érudition, de patience et de critique de M. Boudard, et si bien disposés à l'accueillir.

Le fascicule dont nous avons à nous occuper en ce moment se compose : 1° de la suite, commencée dans le pré-

cédent, d'une série de suffixes, ou syllabes terminatives, et de simples lettres finales de noms de lieux et de choses usités en Espagne, et appartenant à la langue ibéro-basque; il publie à l'appui une soixantaine de types numismatiques, dont plusieurs sont inédits, lesquels sont les produits du monnayage des anciens peuples ayant habité la même contrée et parlé l'idiome dont ces médailles reproduisent les caractères alphabétiques; 2° des alphabets et suffixes ibériens, phéniciens, celtiques et grecs comparés, et auxquels l'auteur consacre un chapitre étendu, et où il fait preuve de la plus profonde érudition, et deux tableaux, l'un représentant les figures et les noms des caractères de l'alphabet phénicien, et l'autre ceux du grec archaïque, suivis de la comparaison des suffixes phœnico-puniques et des suffixes et légendes grecques avec les ibériennes, tableaux établissant, par un ingénieux rapprochement, l'analogie du phœnico-punique et grec archaïque avec la langue dont nous devrons la restitution au docte secrétaire de la Société archéologique de Béziers.

Les caractères phéniciens employés par M. Boudard, dans sa *Numismatique ibérienne*, sont dus à la munificence d'un généreux protecteur des beaux-arts et de la science archéologique, M. le duc de Luynes, qui les a fait fondre, à ses frais, tout exprès pour recevoir cette destination. Un tel acte de libéralité, si honorable pour son auteur et pour celui qui en est l'objet, ne saurait être passé sous silence.

Nous ne voulons pas terminer cet article sans donner au graveur des quatre planches de médailles qui accompagnent ce fascicule les éloges et les encouragements auxquels l'élé-

gance et la fidélité de son burin lui donnent de justes droits.

Le Bon Chaudruc de Crazannes,

de l'Institut de France, etc.

Het muntregt der Ommelanden. Bydrage tot de geschiedenis der vaderlandsche munten (Le droit de battre monnaie par les Ommelanden. Documents pour servir à l'histoire numismatique du pays), par M. M. O. Feith, archiviste de la province de Groningue; in-8°, Groningue, chez A. L. Scholtens, 1857.

Les Ommelanden, dont il est question dans cette brochure, formaient autrefois une partie du territoire de l'ancienne Frise, située dans les environs de Groningue, et qui ont fait l'objet d'un travail très-remarquable de M. Van Halsema (1). Les états de ce pays ont-ils exercé, de temps immémorial, le droit de battre monnaie, comme le prétendent plusieurs auteurs? Telle est la question que M. Feith a résolue d'une manière remarquable.

Tout en convenant, avec ces auteurs, que certaines parties des Ommelanden ont exercé partiellement, et dans des temps fort reculés, le droit de battre monnaie, il croit que le corps entier de ces pays n'en a fait usage que vers la fin du xvie siècle. Pour prouver la vérité de sa thèse, il cherche à établir l'époque vers laquelle les différentes parties des

(1) *Verhandeling over den staat en regeringsvorm der Ommelanden.*

Ommelanden se sont constituées en corps unitaires, ou, pour mieux dire, le temps vers lequel elles se sont confédérées. Or, elles ont été réunies seulement pendant la seconde moitié du XVIe siècle; donc, elles n'ont pu battre monnaie, comme corps, que depuis cette époque. Les faits que l'auteur cite, les déductions qu'il en tire, sont logiques et parfaitement établis.

Ensuite, il prouve qu'en 1579, les Ommelanden avaient déjà nommé un maître monnayeur, qui mit immédiatement la main à l'œuvre à Appingedam, où il fit venir, de Cologne, tous les ustensiles nécessaires à son entreprise. Tous les détails qu'il donne à ce sujet sont extraits de documents authentiques.

L'invasion de l'armée espagnole fut cause, en 1580, de la fermeture de l'atelier d'Appingedam, et de l'établissement d'un nouveau à Gorkum. La lettre, au sujet de ce transfert, écrite le 26 novembre 1583, par Henri Velthuysen (d'autres écrivent Van Velthuysen), maître de la monnaie, fait connaître différentes particularités intéressantes pour l'histoire numismatique des Pays-Bas en général : « Ceux « de Hollande, dit-il, commencent à frapper des rixdalers « et des ducats hongrois; ceux d'Overyssel font des nobles « à la rose et des nobles Henricus; ceux d'Utrecht recom- « mencent à fabriquer des nobles à la rose et frapperont « aussi des rixdalers et des ducats hongrois. Comme nous « sommes également en droit de battre monnaie de la « même manière que d'autres, et puisqu'on veut nous « mettre en possession d'un endroit où nous pourrons la « fabriquer, comme il en fut accordé un au roi de Portugal « et un autre à Harderwyk, au comte de Berg, pourquoi

« messeigneurs et le Pays ne prendraient-ils pas à cœur le « profit qu'ils pourraient en retirer? »

Le roi de Portugal, dont il est question dans cette lettre, n'est autre que don Antonio, le prétendant à la couronne de Portugal, qui avait obtenu, du magistrat de Gorkum, la permission de battre de la monnaie dans leur ville. Le comte de Berg, dont le maître monnayeur parle, est le comte de 'S Heerenberg, qui avait transféré son atelier monétaire à Harderwyk.

Velthuysen reçut donc l'ordre des Ommelanden de continuer, à Gorkum, la commission qu'il avait reçue pour Appingedam. La mort du maître monnayeur, qui s'était singulièrement compromis par la fabrication des monnaies portugaises de don Antonio et d'autres princes, qui faisaient battre du numéraire de faux aloi à Gorkum, forcèrent les Ommelanden à quitter cet atelier. Ils ne frappèrent donc plus monnaie depuis 1585 jusqu'en 1589; mais ils décidèrent, pendant le mois d'avril de cette année, d'ouvrir un nouvel atelier qu'ils voulaient établir à Alkmaar. Sur le refus du magistrat de cette ville de recevoir leurs ouvriers, ils s'adressèrent au comte de Culenbourg, qui leur accorda, le 13 juin 1589, la permission d'établir leur monnaie dans Culenbourg même.

Le conseil d'État des Provinces-Unies étant intervenu, le comte de Culenbourg fut forcé, bon gré mal gré, d'empêcher les Ommelanden de continuer leur fabrication; le maître monnayeur fut même poursuivi au criminel. Ce fut ainsi que se termina l'entreprise des états des Ommelanden. Pendant le siècle suivant, ils se réunirent à la ville de Groningue pour frapper une monnaie commune.

Tout ce que M. Feith raconte des vicissitudes des ateliers monétaires des Ommelanden, tous les détails qu'il a réunis à leur sujet sont puisés à des pièces authentiques qu'il a découvertes dans le dépôt d'archives dont la direction lui est confiée. Les plus importantes sont imprimées à la suite de son mémoire.

C'est un travail consciencieux, rédigé avec clarté et précision; c'est une page remarquable de l'histoire numismatique des Pays-Bas.

Ch. P.

Kamper-Stempels. Bydrage tot de Kampermunt (Coins de Kampen. Communication au sujet de la monnaie de Kampen), par M. W. A. Cost Jordens, in-4°, Deventer, chez J. de Lange, 1857; 12 pp., accompagnées de 2 pl.

La ville de Kampen, dont l'histoire numismatique a été traitée depuis son origine jusqu'à la pacification de Gand, par M. Vander Chijs, et depuis cet événement jusqu'à la chute de la république néerlandaise, par feu Verkade, possède, dans ses archives, 215 coins de monnaies municipales de cette ville.

M. Cost Jordens les mentionne tous dans son travail; mais il se borne à reproduire, par la gravure, seulement les coins dont les monnaies n'ont pas été publiées par les deux auteurs que nous venons d'indiquer. Ceux qu'il a reproduits sur ses planches sont au nombre de 27; les n°s 28 et 29 sont des matrices de marques. Tous ces coins

sont antérieurs au règne de Charles-Quint; les plus anciens ne remontent pas au delà de 1479.

La publication de M. Cost Jordens mérite des encouragements. Si chaque numismate explorait, avec le même zèle, les dépôts des archives de la ville qu'il habite, bien des richesses numismatiques et sphragistiques viendraient au jour et expliqueraient peut-être plus d'une question.

Ch. P.

Essai sur les monnaies du royaume et duché de Bretagne, par Alexis Bigot, *membre de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*. Paris, Rollin (imp. de Charles Catel et C°, à Rennes), 1857, in-8°, 422 pages et 43 planches.

Depuis quelques années, une réaction énergique s'organise, en France, contre la suprématie despotique et absorbante de Paris. Déjà la science et l'érudition se sont complétement émancipées de l'autorité de la capitale. Partout s'établissent des Sociétés archéologiques et littéraires; partout le morcellement départemental imaginé dans l'intérêt parisien — *divide ut impera* — est mis en oubli. Pour ce qui concerne les travaux intellectuels, on est redevenu Breton, Normand, Languedocien, Flamand. Cette décentralisation (pardonnez-nous ce mot affreux), cette décentralisation qui a commencé par la partie intelligente du pays, passera bientôt du domaine des idées dans celui des faits matériels. On s'apercevra enfin que le vieux système romain, qui

nous régit depuis 89, de tout concentrer dans la capitale, n'est rien autre que l'exploitatation du pays au bénéfice d'une ville, de Paris, le vampire de la France.

Mais c'est surtout en ce qui concerne l'archéologie et la numismatique, que ce mouvement s'est développé avec le plus de succès. N'est-ce pas à Blois, dans une petite ville à cinquante lieues du soleil parisien, que le doyen des numismates de France, M. Cartier, a publié pendant vingt ans sa *Revue numismatique*, recueil de travaux d'une érudition immense et variée, dont l'autorité était européenne? C'est de là qu'il a propagé partout ce goût de la numismatique, aujourd'hui si universellement répandu. C'est d'auprès de lui, c'est des bords de la Loire que nous est venu, comme un missionnaire de la science, notre grand Lelewel, dont les mains infatigables ont si profondément labouré le champ inculte de la numismatique de notre pays. Et, depuis lors, depuis 1835, quelle nombreuse phalange de travailleurs s'est précipitée sur leurs pas! La seule nomenclature des ouvrages relatifs aux monnaies de France, qui ont paru depuis cette époque, a fourni à M. Dauban la matière de deux articles dans la *Revue des sociétés savantes*, numéros de janvier et de février 1857.

Le nouvel ouvrage de M. Bigot, dont nous venons de donner le titre, se distingue entre tous par l'importance du sujet et la manière dont il a été exécuté. Pendant onze siècles, les princes bretons, sous le nom de rois, de comtes et de ducs, ont maintenu leur indépendance. On comprend quelle immense suite monétaire une pareille série de princes a dû nous léguer. Et cependant Duby, qui avait suivi les recherches de D. Taillandier et avait pu profiter des tra-

vaux de ses prédécesseurs, n'était parvenu qu'à décrire, souvent d'une manière inexacte, 93 monnaies de Bretagne. M. Bigot en a réuni 1541 !

Adoptant le plan suivi par M. de Saulcy, dans son bel ouvrage sur les monnaies de Lorraine, et qui depuis a servi de modèle à diverses monographies, M. Bigot fait précéder la description des monnaies de chaque prince d'une chronologie énonçant les principaux faits de son règne, « estimant, dit-il, que cette addition donnerait plus d'intérêt à ses monnaies. » Quant aux monnaies, il les a divisées par ateliers, pour en faciliter la classification.

La numismatique de la Bretagne s'ouvre par un assez grand nombre de *triens mérovingiens,* avec nom de monétaires, frappés à Nantes, Cambon, Rezé, Rennes, Marcillé-Robert, Vendel, Saint-Malo, Caro, Vannes et Musillac. Dans la *Revue numismatique française* de 1847, M. Ch. Lenormant avait attribué à des rois bretons, qui vivaient au vi^e siècle, Waroch, Cano et Macliau, des tiers de sol d'or d'imitation romaine, sur lesquels il avait cru reconnaître les initiales de ces princes. M. Bigot ne s'est pas arrêté à cette attribution, sur la validité de laquelle plusieurs numismates distingués avaient, dit-il, élevé des doutes, et il s'est abstenu de reproduire ces *triens.* Nous regrettons qu'il n'ait pas jugé utile de discuter ce point important et fondamental de l'histoire monétaire de son pays. Une opinion émise par un homme comme M. Lenormant ne se repousse pas par une fin de non-recevoir, même appuyée des doutes « de plusieurs numismates distingués; » elle mérite, dans tous les cas, un examen sérieux et approfondi; on peut la combattre, jamais la passer sous silence.

Sous les carlovingiens, Pepin, Charlemagne, Louis le Débonnaire et Charles le Chauve, malgré les prétentions d'indépendance des chefs bretons, la monnaie de Nantes et de Rennes est purement royale. Ce n'est que vers le commencement du xe siècle, sous le duc ou chef, Juhel-Béranger, que M. Bigot nous montre des pièces, toujours au monogramme carolin, mais avec la légende : DUX BRITANNIE. C'est l'époque de l'émancipation générale de toutes les monnaies des vassaux qui se partagèrent l'empire d'Occident. Le premier duc de Bretagne qui mit son nom en toutes lettres sur la monnaie, est Conan Ier, dit le Tors (990-992).

A partir de cette époque, le monnayage autonome breton se continue sans interruption jusqu'à François Ier, qui y met fin par son ordonnance du 14 janvier 1539, imitant souvent les monnaies royales françaises, et pas mal aussi nos belles monnaies flamandes du XIVe siècle, comme le *blanc au lion* de Louis de Crécy, ou de Louis de Male, le *Botdrager* du même prince, etc., etc. La Belgique est toujours accusée par ses voisins de ne savoir que copier les autres. Il est juste de reconnaître que si elle a copié parfois, on lui a souvent rendu la pareille. Les ducs de Bretagne nous en fournissent une nouvelle preuve.

Une monographie monétaire est un ouvrage que jamais on ne peut terminer. Parvenu à ce qu'il croyait être la fin de son livre, à la page 327, M. Bigot dut y ajouter un supplément. Il avait découvert 59 pièces nouvelles pendant l'impression du volume. S'il veut continuer à compléter son œuvre malgré la perfection relative à laquelle elle est parvenue, nous lui prédisons bien des suppléments encore. *Experto crede Roberto.*

Les planches ne sont pas la partie la moins importante d'un ouvrage de numismatique; c'est même la seule,—à ce qu'on assure, du moins,—que *lisent* pas mal de collectionneurs de monnaies. Hâtons-nous de dire que celles de la numismatique bretonne sont parfaitement exécutées. Elles ont été dessinées et gravées sur pierre par M. Bigot lui-même; et c'est là une garantie précieuse de fidélité et d'exactitude que n'offre jamais le travail d'un artiste qui n'est pas numismate, quel que soit, d'ailleurs, son talent et sa supériorité.

R. Ch.

Essai sur les monnaies des Arverni par A. Peghoux. Clermont, imp. de Ferdinand Thibaud, 1857, in-8°, de 72 pages et 3 planches.

A l'époque où parurent les *Études numismatiques et archéologiques sur le type gaulois*, par M. Lelewel, en 1841, les progrès de la numismatique gauloise, déjà très-importants pour la partie méridionale de la Gaule et pour la Belgique, offraient un singulier contraste avec le peu de monnaies que l'on connaissait du centre de la France. Depuis lors, des découvertes nombreuses et importantes sont venues combler cette lacune. Pour les Arvernes seuls, M. Peghoux est parvenu à rassembler 78 pièces différentes, dont 47 sont reproduites par la lithographie. Nous regrettons toutefois que le graveur de ces planches, qui n'est autre que l'auteur lui-même, ait cru devoir donner à ses

dessins ce caractère de rudesse et d'indécision, qui a sans doute pour but de rendre la grossièreté de l'art gaulois, mais qui a aussi l'inconvénient d'être parfois inintelligible. On ne doit certes pas trop embellir son modèle, mais peut-il être permis de le défigurer?

R. Ch.

M. Alfred Duban, employé au cabinet national des médailles, à Paris, a publié, dans le numéro du 15 octobre dernier de la *Revue contemporaine*, un article intitulé : *Des éléments et des sources de la numismatique : antiquité et moyen âge oriental.* Dans ce travail très-élégamment écrit, M. Duban passe en revue et apprécie d'une manière fort judicieuse les principaux ouvrages qui ont paru sur la numismatique grecque, romaine et musulmane, depuis la renaissance jusqu'à nos jours.

L'auteur constate, en passant, la faveur extraordinaire dont jouissent à présent les médailles romaines, les prix énormes qu'elles atteignent dans les ventes. Il prévoit qu'une faveur plus grande encore, peut-être, s'attachera bientôt aux médailles grecques, bien supérieures aux romaines par la perfection de l'art et la variété des types. « Qu'on jette les yeux, dit-il, sur une grande collection de monnaies grecques, comme celle de M. le duc de Luynes, ou mieux encore comme celle du cabinet des médailles, et, si versé qu'on soit dans la lecture des écrivains de la Grèce, si pénétré de la grandeur du génie hellénique, l'aspect de cette immensité sera une révélation inattendue et éblouis-

sante. Une collection de ce genre peut seule donner une idée de la civilisation qui a porté à sa perfection, dans les plus misérables bourgades, dans les contrées les plus obscures, l'art dont le rayonnement se fait sentir, longtemps après que ses foyers sont éteints, jusqu'à toutes les extrémités du monde ancien. »

R. Ch.

Table des matières contenues dans le 4e numéro de la Revue numismatique française.

1° Médailles impériales romaines inédites, par M. J. De Witte, pp. 205 à 211, avec une planche.

Les six médailles de bronze, que M. De Witte décrit dans ce Mémoire, proviennent de la belle collection Herpin, vendue à Londres, le 3 août dernier. Ce sont deux grands bronzes d'Auguste, dont l'un restitué par Nerva ; deux moyens bronzes de Caligula, un de Domitien, et un petit bronze avec les têtes accolées de Dioclétien et de Jupiter.

2° Notice sur une pierre gravée représentant Marcia, concubine de Commode, par M. Ch. Lenormant, pp. 212 à 246, avec deux vignettes sur bois ;

M. Lenormant restitue cette intaille, qui avait été publiée par Mariette sous le nom de *Sapho*, à Marcia, concubine de Commode. D'après M. Lenormant, Marcia était chrétienne, et son union avec l'empereur avait pu être considérée par l'Église comme légitime. Elle aurait rempli auprès de Commode le même rôle que Mme de Maintenon auprès de Louis XIV. On sait qu'après la mort de l'empereur, Marcia épousa Electus, l'un de ses assassins. Les historiens sont unanimes pour l'accuser de complicité dans le meurtre. M. Lenormant attribue

cette accusation, qu'il regarde comme injuste, à la haine qu'inspirait aux auteurs païens sa profession publique de la religion nouvelle. Si elle a ensuite épousé Electus, il faut faire la part de la faiblesse d'une femme obligée de chercher un protecteur au milieu des périls qui l'entouraient. « C'est ainsi, dit-il, que Marie Stuart, par la précipitation de son mariage avec Bothwel, reste accusée (injustement?) d'avoir pris part au meurtre de Henri Darnley. » Le plaidoyer de M. Lenormant en faveur du christianisme de Marcia est un chef-d'œuvre de discussion. Il est rempli de rapprochements ingénieux et de recherches qui prouvent (ce qui n'avait plus besoin d'être prouvé) l'immense érudition de l'auteur plus encore que l'orthodoxie de son héroïne. Toutefois, nous ne voyons pas ce que le christianisme aurait à gagner à compter dans ses rangs une Marcia de plus. Que cette réflexion console ceux que M. Lenormant n'aurait pu convaincre.

3° Lettre à M. Zaepffel sur les monnaies consulaires frappées pendant le Bas-Empire, par M. A. de Barthélemy, pp. 247 à 263, avec une planche.

Sur des monnaies d'Héraclius avec le titre de consul.

4° Sequins frappés à Trévoux, par M. Mantellier, pp. 264 à 279, avec une vignette.

Cet article sert de supplément à l'ouvrage de l'auteur sur les monnaies des princes de Dombes, publié en 1844.

5° Observations sur la numismatique judaïque, par M. de Saulcy (à propos du mémoire de M. l'abbé Cavedoni intitulé : *Appendice alla numismatica biblica*).

M. de Saulcy défend, avec son talent accoutumé, quelques-unes de ses attributions que le savant numismate de Modène avait attaquées; entre autres, celle des sicles du grand-prêtre Iaddus, pendant la courte autonomie monétaire qu'Alexandre le Grand aurait accordée aux Juifs.

6° Examen du mémoire de M. le marquis de Lagoy, sur

les monogrammes de quelques médailles inédites des derniers temps de l'empire d'Occident, etc. par M. A. L.

Notre Revue a également rendu compte de cet ouvrage du savant numismate d'Aix en Provence.

R. Ch.

Dans la séance générale annuelle, du 13 juillet 1857, de la *Société des antiquaires de Picardie*, M. Bazot a donné lecture d'une note sur le monogramme carolin. Le monogramme cruciforme, pense-t-il, est aujourd'hui acquis à Charlemagne, et depuis les savants mémoires publiés par M. de Coster, il n'est plus permis de contester une opinion à laquelle se sont rangés tous les numismates, et qui est établie sur des preuves matérielles et des déductions irrécusables.

R. Ch.

M. J. Sabatier, de Saint-Pétersbourg, qui travaille à un grand ouvrage sur la numismatique byzantine, désire se procurer des empreintes ou des dessins des monnaies rares ou inédites, depuis Arcadius jusqu'à la prise de Constantinople par les croisés. Il achèterait les pièces elles-mêmes si les amateurs consentaient à s'en dessaisir. Mais ce qu'il recherche encore plus que les médailles, ce sont les plombs, sceaux ou bulles byzantines. Déjà il est parvenu à en réunir environ trois cents dans sa collection, parmi lesquels figurent vingt-quatre plombs impériaux, une bulle d'or de Manuel Ier Comnène, une bulle d'argent de Michel VIII, etc.

Il est peu probable que les collections de notre pays puissent fournir quelque chose d'inconnu à M. Sabatier. Toutefois, nous faisons un appel à tous les lecteurs de la Revue, pour les prier de lui venir en aide, s'ils en ont l'occasion.

R. Ch.

L'Académie royale des sciences, à Amsterdam, dans sa réunion du 9 novembre dernier, a adopté, à l'unanimité, la proposition d'un de ses membres, M. J. Dirks, de continuer la *suite de l'ouvrage de Van Loon,* entreprise qu'avait commencée l'ancien Institut des Pays-Bas. Nous engageons tous les amateurs de médailles historiques, assez nombreux dans notre pays, à seconder M. Dirks, en mettant à sa disposition les pièces qui pourraient lui être utiles.

R. Ch.

Les administrateurs de *l'hospice des orphelins de la Diaconie de la communauté réformée,* à Amsterdam, à l'occasion du deux centième anniversaire de cette fondation charitable, ont fait frapper une médaille, pour laquelle une souscription est ouverte chez M. G. Théod. Bom. Prix : 4 florins en bronze, 10 florins en argent.

R. Ch.

Monnaies russes des trois derniers siècles, depuis le czar Ivan Wasiliewicz Groznyi jusqu'à l'empereur Alexandre II, 1547-1855; par le général T. F. de Schubert; 1 vol. in-4° avec atlas. Leipzig, Ernest Schoeffer, 1857.

La numismatique russe, quoique très-moderne relativement à celle des autres peuples de l'Europe, a déjà fait l'objet de deux travaux considérables. Le premier, rédigé avec un soin tout particulier par Czertkoff, comprend les monnaies antérieures au règne du czar Ivan Wasiliewicz Groznyi; le second, qui embrasse toutes les monnaies russes depuis leur origine jusqu'au règne de l'empereur Nicolas Ier, est dû à la plume du baron Chaudoir. Selon M. de Schubert, ce dernier travail laisse beaucoup à désirer sous le rapport de l'exactitude; des lacunes considérables s'y font remarquer. Qui peut en juger mieux que M. de Schubert, lui qui a passé dix ans à réunir les empreintes de toutes les monnaies frappées depuis le règne du czar Wasiliewicz Groznyi? Pendant dix ans, il a étudié toutes les collections publiques et privées de son pays; pendant dix ans, il a comparé pièce par pièce toutes les monnaies russes qu'il a pu rencontrer. Aussi la moisson qu'il a recueillie est-elle abondante : mille soixante-douze pièces, sans compter leurs variétés, sont décrites dans son catalogue.

Les monnaies sont classées par règnes; chaque règne porte en tête une courte notice, dans laquelle l'auteur a réuni tout ce qui touche à l'historique des monnaies; à la

suite de la description de la pièce sont placées, quand il y a lieu, les observations de l'auteur.

Les planches sont faites en relief avec or, argent ou couleur rouge imitant le cuivre, sur fond vert, procédé qui a déjà été employé avec succès en Angleterre et en Allemagne.

M. de Schubert a recherché, pour former ces planches, les pièces les mieux conservées, qu'il a ensuite copiées au moyen de la galvanoplastie. Rien n'est donc plus exact que les monnaies qui sont représentées sur les trente-sept planches de l'atlas.

Le travail de M. de Schubert, rédigé en français, est une œuvre de patience, d'exactitude et de soin minutieux; une œuvre qui deviendra, nous n'en doutons point, le guide, le véritable *vade-mecum* des amateurs de la numismatique russe.

Ch. P.

La planche n° XXVIII représente les nouvelles monnaies faites pour les colonies orientales hollandaises. M. Millies, professeur à l'université d'Utrecht, a promis de donner, dans le prochain numéro de la Revue, un article sur ces pièces dont il a inventé les types et composé les légendes.

R. Ch.

M. Léopold de Villers vient de terminer la publication

de ses longues et consciencieuses recherches sur le chapitre de Sainte-Waudru, à Mons, et sur la construction de de sa magnifique église. Guidé par l'expérience et la sagacité de M. l'archiviste Lacroix, l'auteur a compulsé avec soin les nombreux *comptes* du chapitre et il y a trouvé, non-seulement le nom de l'auteur du plan primitif du monument, mais encore la liste des divers architectes qui ont présidé à sa longue construction. Des planches nombreuses décorent ce beau volume in-4°. Nous y avons vu, reproduits, les deux méreaux de plomb que nous avions publiés dans les Mémoires de la Société du Hainaut, un autre méreau de plomb, pour les Matines : MA. et le *jeton* connu du chapitre.

R. Ch.

Par arrêté du 13 octobre dernier, S. M. le roi des Pays-Bas a conféré la décoration de son Ordre de la Couronne de chêne, au sieur Chalon, *Président de la Société de la numismatique belge.*

SOCIÉTÉ DE LA NUMISMATIQUE BELGE.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

Réunion du Bureau du 5 octobre 1857.

Sur la proposition de M. Chalon, le titre d'associé étranger est conféré à M. P. A. Boudard, à Béziers.

Le Secrétaire, Ch. Piot.

Le Président, R. Chalon.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE LA NUMISMATIQUE BELGE,

AU 1er DÉCEMBRE 1857.

PRÉSIDENT D'HONNEUR A VIE :

JOACHIM LELEWEL,

ANCIEN PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE WILNA.

MEMBRES HONORAIRES.

NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
MM.	
YONGE-AKERMAN (John), secrétaire de la Société des antiquaires de Londres	4 juillet 1841.
DE LONGPERIER (Adrien), membre de l'Institut de France, etc	—
DE SAULCY (Frédéric), membre de l'Institut de France, etc	—
DE KOEHNE (LE COMMANDEUR B.), secrétaire de la Société impériale de Saint-Pétersbourg	—
LEE (LE DOCTEUR John), président de la Société numismatique de Londres	—
THOMSEN (LE CHEVALIER), directeur des musées royaux, à Copenhague	—
VAN DER CHIJS (P. O.), professeur à l'université de Leyde, etc	—
DE SCHULTHESZ-RECHBERG (LE CHEVALIER), colonel, à Vienne	20 septembre 1846.
DE PFAFFENHOFFEN (LE BARON), chambellan de S. A. R. le grand-duc de Bade, à Donaueschingen.	—

MM. NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
De Meyer (le docteur), conservateur du cabinet des médailles, à Zurich.....	20 septembre 1846.
Meyer (J. F. G.), conservateur du cabinet royal des médailles, à la Haye.....	—
Promis (le chevalier **Dominique**), conservateur des musées royaux, etc., à Turin.....	—
Cartier (E.), ancien directeur de la *Revue numismatique française*, à Amboise.....	—
Hermand (**Alexandre**), président de la Société des antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.....	—
De la Saussaye (L.), ex-directeur de la *Revue numismatique*, recteur de l'Académie de Lyon....	—
Sabatier (J.), membre de la Société impériale d'archéologie, à Saint-Pétersbourg	4 mars 1849.
Cappe (H. Ph.), auteur de plusieurs ouvrages de numismatique, à Dresde.....	6 juillet 1851.
Castellanos (don **Basilio Sebastian**), président de l'Académie royale de Madrid.....	—
Fustagueras y Fuster (don **Jaime**), archéologue, à Barcelone.....	—
De Bernabé (don **Ramon Polo**), président du séminaire de Sarragosse.....	—
Dirks (J.), avocat, à Leeuwarde, membre des États Généraux.....	—
Hildebrand (B. E.), conservateur du musée des antiques, à Stockholm.....	—
Leitzmann (le révérend J.), directeur de la *Revue numismatique de Weissensée*.....	—
Chaudruc de Crazannes (le baron), de l'Institut, à Castelsarrazin.....	—
Soret (**Frédéric**), ancien directeur du musée, à Genève.....	—
Mantellier (P.), conseiller à la cour d'appel d'Orléans, etc,.....	—
De Lagoy (marquis), membre de l'Institut, à Aix.	5 juillet 1857.
Tornberg, professeur à l'université de Lund.....	—

MEMBRES EFFECTIFS.

MM. NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
CHALON (Renier), docteur en droit, membre correspondant de l'Académie royale, etc., à Bruxelles.	Fondateur.
DAVREUX, pharmacien, à Liége.....	—
DE BETHUNE (L'ABBÉ), professeur, à Roulers.....	—
DE COSTER (Louis), membre de plusieurs sociétés savantes, à Bruxelles.....	—
DE JONGHE (Théodore), docteur en droit, membre du conseil héraldique, à Bruxelles.....	—
DE LA FONTAINE, ancien gouverneur général du grand-duché, à Luxembourg	—
DE LANNOY (Édouard), général, aide de camp du Roi, à Bruxelles.....	—
DE LE BIDART DE THUMAIDE (LE CHEVALIER), procureur du Roi, à Liége.....	—
DELTENRE, avocat, etc., à Enghien.....	—
DE MEYER (J.), rentier, à Gand.....	—
DE PITTEURS DE BUDINGEN (LE BARON), propriétaire, à Namur.....	—
DE ROBIANO (LE COMTE Maurice), membre du conseil héraldique, à Bruxelles.....	—
EVERAERTS (Antoine), conseiller communal, à Louvain.....	—
GODDONS (G.), greffier, etc., à Louvain.....	—
GUIOTH (J. L.), ingénieur en chef, à Anvers.....	—
MEYERS (M. B.), colonel du génie, à Bruxelles.....	—
PAYEN, artiste peintre, à Bruxelles.....	—
PERREAU (A.), agent de la Banque, à Tongres.....	—
PIOT (Charles), docteur en droit, employé aux archives du royaume.....	—
SERRURE (C. P.), docteur en droit, membre correspondant de l'Académie royale, à Gand.....	—
VAN BOCKEL (G.), ancien bourgmestre de Louvain.	—
VAN DER MEER (G. J. C.), propriétaire, à Tongres.	—

MM. NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
VAN MIERT, pharmacien, conseiller communal, à Mons	Fondateur.
HERRY-DE COCQUEAU (François), docteur en droit, membre de la députation permanente du conseil provincial du Brabant, à Louvain	6 octobre 1844.
NOTHOMB (LE BARON), ministre plénipotentiaire de Belgique, à Berlin	20 septembre 1846.
LEFEVRE (E. C.), rentier, à Gand	—
CUYPERS VAN VELTHOVEN (Prosper), membre de plusieurs sociétés savantes, à Bruxelles	1 juillet 1849.
PINCHART (Alexandre), employé aux archives de l'État, à Bruxelles	—
PETIT-DE ROSEN (J.), propriétaire, membre de plusieurs sociétés savantes, à Tongres	4 juillet 1852.
NAMUR (A), secrétaire de la Société royale, à Luxembourg	—
BIGANT (LE CHEVALIER), président à la cour d'appel de Douai	—
DE RENESSE-BREIDBACH, (LE COMTE), sénateur, à Bruxelles	6 juillet 1856.
DE WITTE (LE BARON J.), membre de l'Académie royale, etc., à Anvers	5 juillet 1857.
COCHETEUX, capitaine du génie, à Gand	—
DUGNIOLLE, docteur en médecine, à Bruxelles	—

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

DE ROYE DE WICHEN (A. J. B.) colonel au service des Pays-Bas, à Nimègue	14 octobre 1856.
NIJHOFF (Martinus), libraire, à la Haye	—
DUQUENELLE (Victor), membre de l'Académie impériale de Reims, correspondant de la Société des antiquaires de France, à Reims	28 octobre 1856.
SAUBINET (Étienne), trésorier de l'Académie, etc., à Reims	—

MM. NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
BOULANGER (G.), ingénieur, à Paris.....	3 novembre 1856.
PENON (C.), négociant, à Marseille.....	—
MORIN (Henri), fils, banquier, à Lyon.....	—
BRETAGNE, directeur des contributions directes, à Auxerre.....	—
SALMON (Philippe), avocat, à Paris.....	—
DANCOISNES (L), notaire, à Henin-Liétard.....	—
FAREZ (Fénelon), conseiller, à Douai.....	—
MINART, conseiller, à Douai.....	—
DE CORREGGIO (LE COMTE A.), à Guéroncin.....	14 janvier 1857.
DESCHAMPS DE PAS, ingénieur, à Saint-Omer.....	—
DE VEYE DE BURINE, colonel, à Utrecht.....	—
RETHAAN-MACARÉ (C. A.), receveur, à Utrecht....	27 février 1857.
HUCHER (E.), magistrat, au Mans.....	10 avril 1857.
DE VOOGT (W. J.), à Amsterdam.....	—
DUMOULIN (F. J. L.), à Maestricht.....	—
NAHUYS (LE COMTE), fils, à Utrecht.....	7 juillet 1857.
BASCLE DE LAGRÈZE (G.), conseiller, à Pau.....	30 août 1857.
BOUDARD (P. A.), à Béziers.....	5 octobre 1857.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'ANNÉE 1857-1858.

Président : M. Renier CHALON.
Vice-Président : M. LE COMTE Maurice DE ROBIANO.
Secrétaire : M. Charles PIOT.
Contrôleur : M. G. GODDONS.
Trésorier : M. DUGNIOLLE.

COMMISSION DE LA REVUE.

MM. Renier CHALON.
Charles PIOT.

SOCIÉTÉ DE LA NUMISMATIQUE BELGE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS.

Mémoires et publications de la Société des sciences, arts et lettres du Hainaut; in-8°, Mons, 1857. — Aanwinsten van de Penningverzameling van het Friesch genootschap, 1856 à 1857; in-8°. — Bulletin de l'Institut liégeois, t. III, 1re liv.; in-8°. — Publications de la Société pour la rech. des monuments hist. à Luxembourg, années 1855 et 1856, t. XI et XII; in-4°. — Annales du Cercle archéologique de Mons, t. I, 1re liv.; in-8°. — Annales de la Société pour la conservation des monuments à Arlon, 1854 à 1856, 1er cahier; id., 2e cahier; gr. in-8°. — Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, n° 27; in-8°. — Mittheilungen des historischer Vereins für Steiermark, 7e liv.; in-8°. — 8. Jahrbericht über den Zustand und das Werken des hist. Vereins für Steiermark, 1856 à 1857; in-8°. — Le Cabinet historique, 1857, 7e à 10e liv.; in-8°. — Bibliothèque de l'école des chartes, 2e série, t. III, liv. 6; in-8°. — Messager des sciences historiques, 1857, 2e liv.; in-8°. — Revue numismatique, publiée par J. de Witte et Ad. de Longperier, 1857, n° 4; in-8°. — Revue trimestrielle, 16e vol., t. IV; in-12. — Feith, Het muntregt der Ommelanden; Groningue, 1857, in-8°. — Cost Jordens, Kamper-Stempels; Deventer, 1857, in-4°. — B. de Koehne, Description du musée de feu le prince Basile Kotchoubey, 2 vol. in-4°; Saint-Pétersbourg, 1857.

TABLE DES MATIÈRES.

MÉMOIRES.

Notice sur une médaille des *Volcæ arecomici*, de la Gaule narbonnaise, inexactement décrite et figurée jusqu'à ce jour, et rétablie pour la première fois dans toute son intégrité, d'après deux exemplaires du cabinet de M. le marquis de Lagoy; par M. le baron Chaudruc de Crazannes 1

Description de quelques médailles byzantines (quatrième lettre à M. Renier Chalon, président de la Société de la numismatique belge); par M. C. Penon 7

Monnaie de Gregorius, exarque d'Afrique; par M. Julius Friedlaender 22

Tiers de sols d'or inédits; par M. Bretagne 25

Explications faisant suite aux précédentes notices sur l'attribution à Charlemagne de quelques types monétaires; par M. de Coster. 30

Quelques monnaies trouvées au port Grognon, à Namur; par M. Ch. Piot 55

Fragments de numismatique sénonaise (3e article); par M. Ph. Salmon 61

Remarques à propos d'un dépôt de monnaies du xie siècle; par M. Ch. Piot 96

Un méreau de Jean Bont, chantre du chapitre de Sainte-Gudule, à Bruxelles; par M. G. Goddons 114

Une médaille inédite de Charles de Cocquiel, portant la date de 1561; par M. Ch. Rahlenbeck 117

Notice biographique sur M. Leys, numismate; par M. G. Dubois-Leys 120
Une médaille gauloise inédite, par M. le Bon Chaudruc de Crazannes. 169
Statère d'or d'Alexandre Sévère; par M. B. de Koehne..... 174
Description de quelques médailles byzantines, par M. C. Penon.... 175
Quelques monnaies seigneuriales inédites, par M. R. Chalon..... 188
Encore quelques mots sur les deniers Robert, par M. Alex. Hermand. 194
Anciens jetons et méreaux, par M. R. Chalon..... 208
Monnaie de fer, par M. de Koehne..... 225
Quelques médailles relatives à l'histoire des Pays-Bas, par M. L. Deschamps de Pas..... 227
Médailles et monnaies inédites du cabinet royal des médailles à la Haye, par M. J. F. G. Meyer..... 239
Attribution aux seigneurs de Termonde d'un petit denier indéterminé de la Flandre, par M. Ch. Piot..... 269
Un denier inédit de Robert de Langres, par M. Ch. Piot..... 275
Notice sur les monnaies des sires de Bunde, des seigneurs de Gruytrode, et des sires de Bicht, de Schonvorst et d'Elsloo, par M. Ch. Piot..... 277
Pièces à retrouver : jetons et méreaux de Mons, monnaies des rois d'Yvetot, pièces de 20 francs frappées par Wellington pendant la campagne des Pyrénées, par M. R. Chalon..... 308
Deux jetons inédits, par M. R. Chalon..... 315
Deux monnaies inédites des Cosetans, par M. Boudard 373
Un dernier mot sur une médaille gauloise inédite, par M. le baron Chaudruc de Crazannes 378
Description de quelques médailles byzantines, par M. C. Penon... 384
Biographie des graveurs belges : A. Van der Wilge, D. Van Riswyck, Aury, Jean Van den Perre, Henri de Keyser; par M. A. Pinchart 404

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. W. J. de Voogt à M. le président de la Société de la numismatique belge..... 253
Lettre de M. Chalande à M. R. Chalon, président de la Société de la numismatique belge..... 317

Lettre de M. A. Perreau à M. Piot, secrétaire de la Société de la numismatique belge 421

MÉLANGES.

Description des monnaies de Mayence, de M. H. Ph. Cappe ; — *Monuments de la maison de France,* prospectus par M. G. Combrouse. — *Nouvelle dissertation sur les monnaies découvertes à Domburg,* par M. Rethaan-Macaré. — Seconde livraison des *Münzstudien,* du docteur Grote ; poids employés en Allemagne dans les ouvrages sur les monnaies.—Métalloplastie de M. Meillet. — *De numis mahummadanis,* par le docteur Ludolff Krehl. — Les cabinets de médailles en Angleterre. — Découverte d'une monnaie de Gronsfeld.— *Nouvelle revue numismatique française,* nos 2 et 3 de 1856.— Quatre *trientes* inédits.—Défense aux comptables de recevoir les monnaies de cuivre étrangères.— La Société de *sphragistique* de Paris. — Médaille de M. Charles Marcellis. — M. Meyer décoré par S. M. le roi des Pays-Bas. — Prospectus de la *Numismatique ibérienne* de M. Boudard. — Démission de M. de Coster de membre de la commission directrice de la *Revue*..... 132

MM. Plantet et Jeannez ont terminé leur monographie monétaire de la Franche-Comté. — *Lettre à M. le marquis de Lagoy,* par M. E. Hucher. — Revue numismatique française ; sommaire des livraisons 5 et 6. — Ventes de médailles ; haut prix des grands bronzes romains et des médailles ciselées de la Renaissance. — Catalogue du baron de Behr, par M. F. Lenormant. — Mort du ministre comte Pérowsky. — M. E. Cartier met à la disposition des amateurs le fonds de la Revue française. — Nouvel ouvrage de M. le commandeur B. de Koehne. — M. le docteur J. Friedlaender, de Berlin.— Les poids monétiformes et M. le baron Chaudruc de Crazannes. — Monnaies d'*aluminium*..... 258

De Munten van Friesland, etc., door P. O. Vander Chijs. — *Lettre à M. le marquis de Lagoy, sur la numismatique gauloise,* par M. E. Hucher. — *Numismatique ibérienne,* par M. P. A. Boudard. — Cercle archéologique de Mons, fondé le 28 septembre 1856. — La *troisième Décade,* de M. F. Schweitzer (seconde partie).—Revue numismatique française, nos 2 et 3, de 1857.—Jetons de Tournai.

— *Numismatique savoisienne*, par M. F. Rabut. — Troisième numéro des Mélanges, de M. Julius Friedlaender. — La Société numismatique de Berlin. — M. Hildebrand prépare une seconde édition de son livre sur les monnaies anglo-saxonnes. — M. Donaldson, auteur de l'*Architectura numismatica*. — Troisième supplément aux *Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut*, de M. R. Chalon. — Pièces trouvées à Afflighem, en 1768. — Méreaux de l'église de Léau..... 527

Musée du prince Kotchoubey, par M. B. de Koehne. — *Numismatique ibérienne*, par. M. P. A. Boudard. — *Het muntregt der Ommelanden*, par M. M. O. Feith. — *Kamper-Stempels*, par M. W. A. Cost Jordens. — *Essai sur les monnaies de Bretagne*, par M. Bigot. — *Essai sur les monnaies des Arvernes*, par M. Pechoux. — M. Alfred Duban. — 4e numéro de la Revue numismatique française. — Hommage rendu aux travaux de M. de Coster sur le classement des deniers carlovingiens. — M. J. Sabatier fait un appel aux amateurs de monnaies byzantines. — M. J. Dirks chargé par l'académie royale d'Amsterdam de continuer le Van Loon. — Médaille de l'*hospice des orphelins* d'Amsterdam. — *Monnaies russes des trois derniers siècles, depuis le czar Ivan Wasiliewicz jusqu'à l'empereur Alexandre II*, 1547-1855; par le général T. F. de Schubert. — Nouvelles monnaies pour les Indes hollandaises; types inventés et composés par M. Millies d'Utrecht. — Méreaux de Sainte-Waudru, à Mons. — Le président de la Société numismatique décoré par S. M. le roi de Pays-Bas..... 424

Nécrologie. — M. Dubois-Leys 131
Notice sur M. V. Gaillard, par M. Alex. Pinchart..... 164
M. Jacques de Reichel..... 255
M. Eugène Herry-Vermeulen 257

Société de la numismatique belge. — Extraits sommaires des procès-verbaux.

Réunion du 14 octobre 1856 166
Réunion du 28 octobre 1856 ..... *ib.*
Réunion du 5 novembre 1856..... *ib.*

Réunion du 14 janvier 1857 167
Réunion du 27 février 1857..... *ib.*
Réunion du 10 avril 1857 267
Séance du 5 juillet 1857..... 352
Séance du 30 août 1857..... 362
Réunion du 7 juillet 1857 370
Réunion du 30 août 1857..... 371
Réunion du 5 octobre 1857..... 447

Ouvrages reçus..... 168, 268, 372 453

TABLE DES PLANCHES ET DES FIGURES,

AVEC RENVOI AUX PAGES OU ELLES SONT EXPLIQUÉES.

Numéros des figures.	Numéros des pages.
Planche I.	
1.....	8
2.....	9
3.....	13
4.....	14
5.....	18
6.....	117
Planche II.	
1.....	55
2,3...	56
4,5...	57
6 à 8..	58
9.....	59
Planche III.	
1.....	26
2.....	27
3,4...	28
5.....	29
6 à 9..	160
10.....	114
Planche IV.	
1,2...	105
3.....	99
4.....	100
5.....	101
6.....	110
Planche V.	
1.....	50
2,3....	32,36,53
4.....	56
5.....	»
6.....	»
7,8...	44
9.....	36,45
10.....	45
11.....	44
12.....	45
Planche VI.	
1.....	75
2,3...	76
4.....	78
5.....	80
6.....	83
7.....	81
8.....	68
9.....	81
10,11..	82
Planche VII.	
1.....	84
2.....	72
3 à 10.	91,92
11.....	95
Planche VIII.	
1.....	162
Planche IX.	
1,2...	188
3,4...	189
5.....	190
6,7...	191
8.....	192
9.....	193
Planche X.	
1,2...	210
3.....	211
4,5...	212
6,7...	213
8.....	214
9.....	215
10.....	217
Planche XI.	
11,12..	218
13,14..	219
15,16..	220
17.....	221
18.....	223
Planche XII.	
1.....	174
2.....	225
3.....	169
Planche XIII.	
1,2...	176
3.....	177
4.....	178
5.....	179
6.....	180
7.....	181
8.....	182
9.....	183
Planche XIV.	
10.....	184
11.....	185
12.....	186
13,14..	187
15.....	180
Planche XV.	
1.....	229
Planche XVI.	
2,3...	232
4,5...	234
6.....	237
Planche XVII.	
1.....	246
Planche XVIII.	
1.....	250
Pl. XIX et XX.	
1 à 14.	320
Planche XXI.	
15 à 17.	321
18 à 19.	324
20 à 21.	325
1,2...	315
Planche XXII.	
1 à 3..	281
4 à 8..	282
9 à 12.	283
13 à 17.	284
18 à 22.	285
23 à 25.	286
26 à 31.	287
32 à 35.	288
36 à 40.	289
41 à 45.	290
46.....	291
Planche XXIII.	
1 à 4..	291
5 à 7..	292
8.....	296
9.....	292
10 à 13.	293
14 à 16.	297
17.....	295
18,20..	296
21.....	297
22 à 26.	298
27.....	301
28,29..	302
30,31..	305
32 à 34.	306
35.....	302
36,37..	306
38,39..	307
40,41..	306
42 à 45.	307
Planche XXIV.	
1.....	270
2.....	275
3.....	276
Planche XXV.	
1.....	385
2.....	387
3.....	388
4.....	390
5.....	392
Planche XXVI.	
6.....	395
7,8...	395
9,10..	396
Planche XXVII.	
11.....	397
12.....	398
13,14..	399
15.....	400
Planche XXVIII.	
1 à 6..	445

1.
OR.

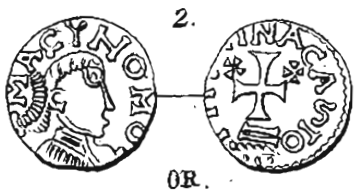
2.
OR.

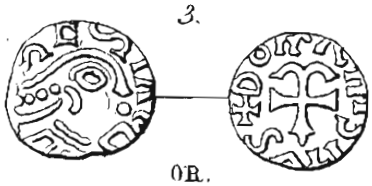
3.
OR.

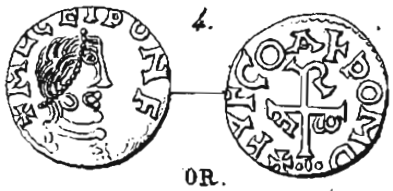
4.
OR.

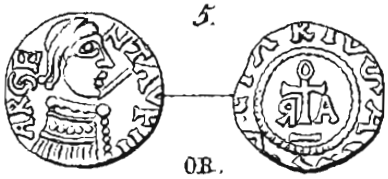
5.
OR.

6.
OR.

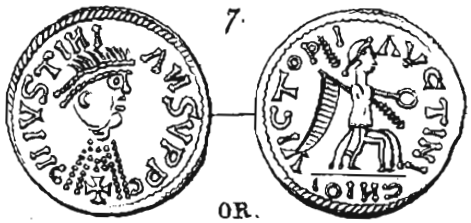
7.
OR.

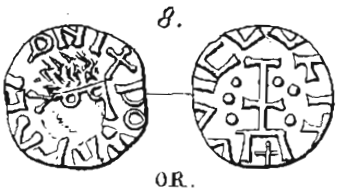
8.
OR.

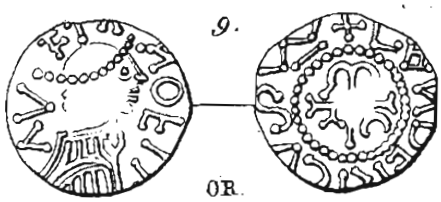
9.
OR.

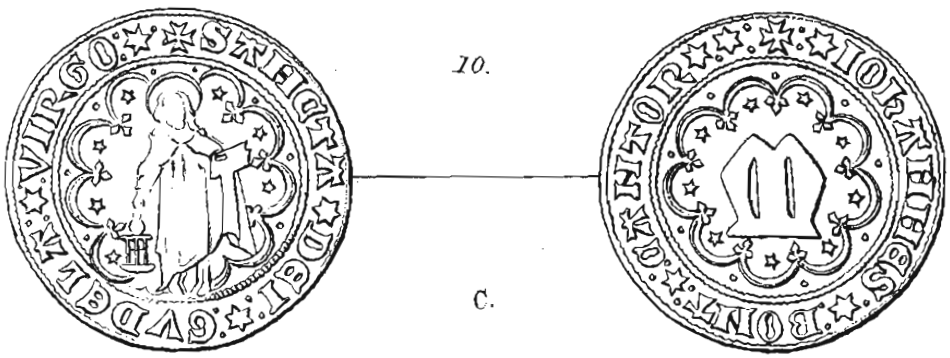
10.
C.

J. Vandendaelen, del.

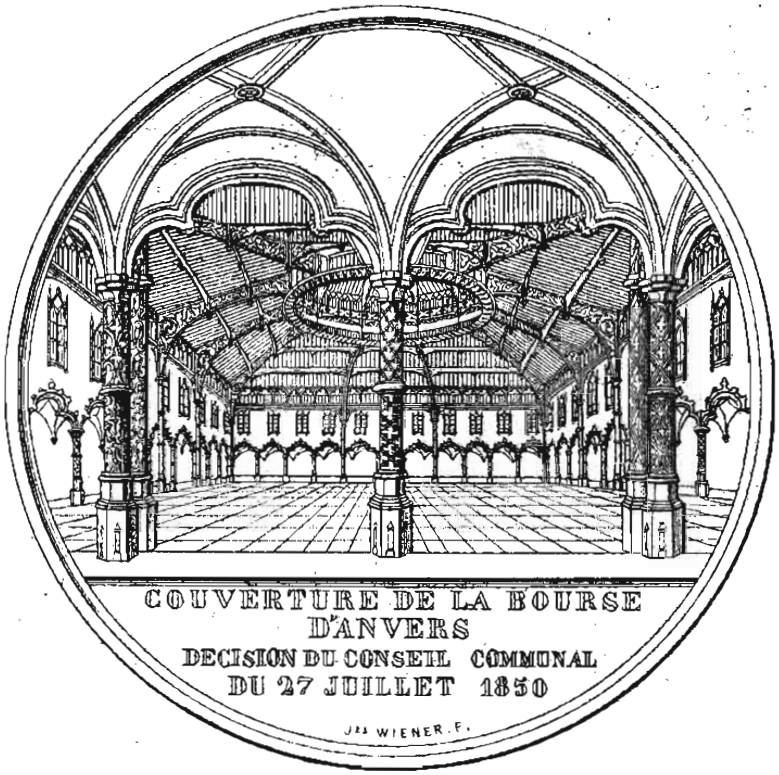

J. Vandendaelen. F.t et del.

BR.

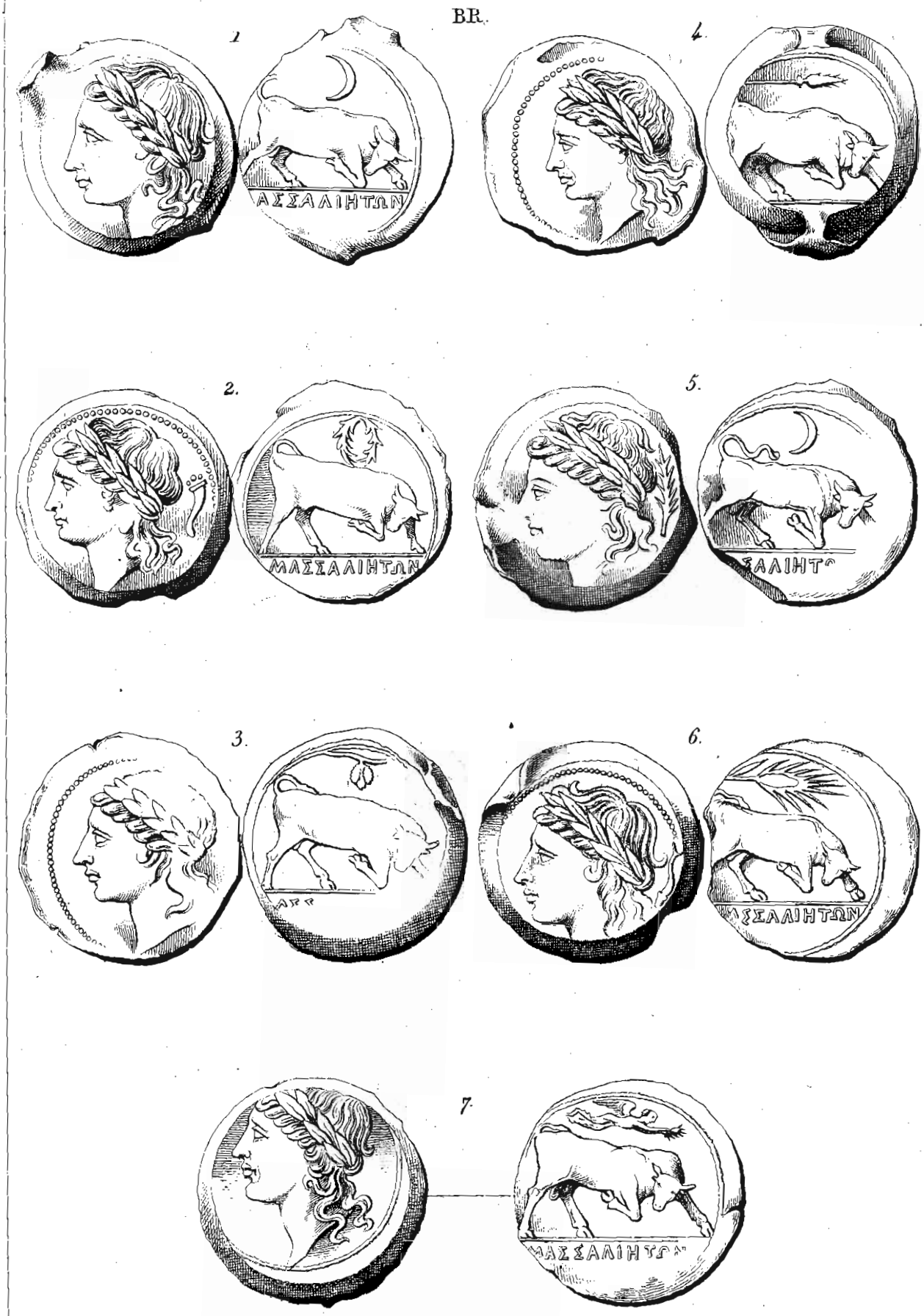

J. Vanulendaelen. F.t

BR.

8.

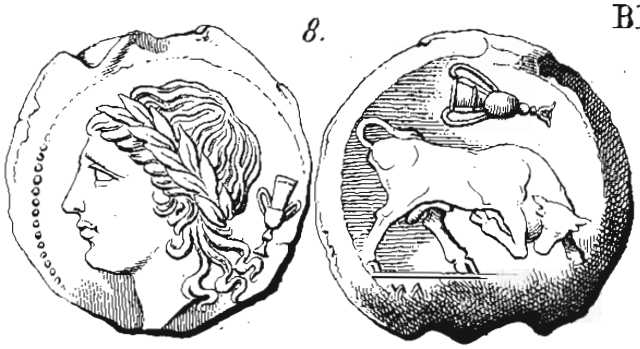

11.

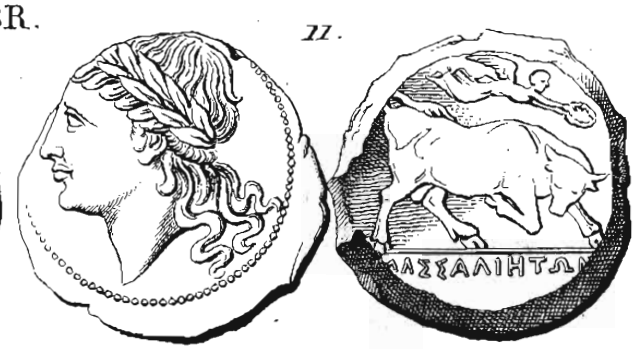

9.

12.

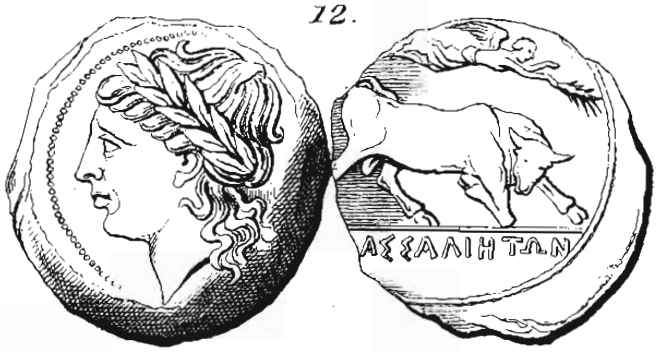

10.

13.

14.

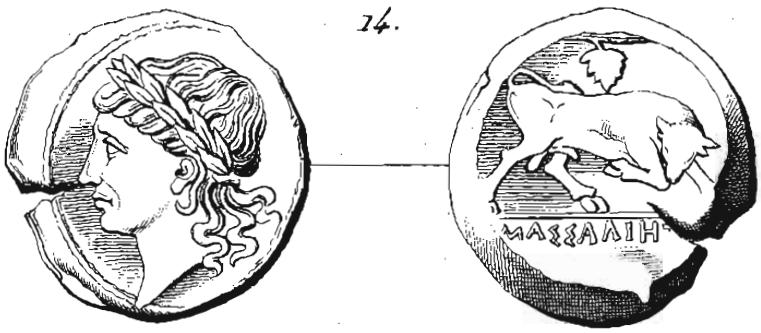

J. Vanderdaelen. Fit

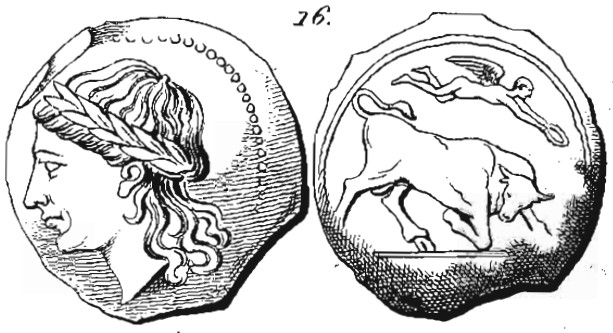

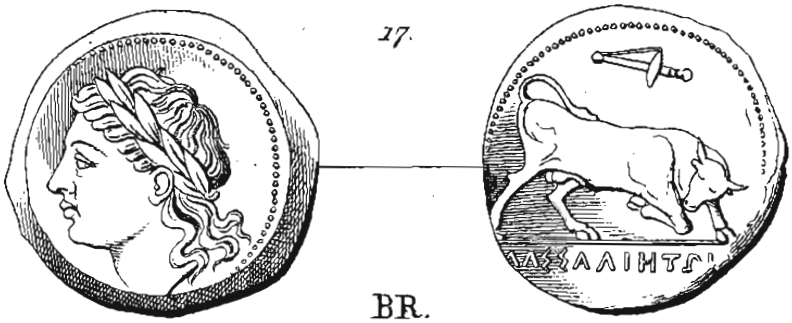

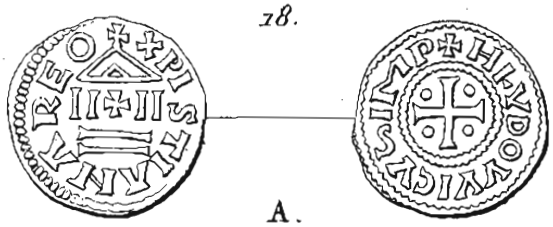

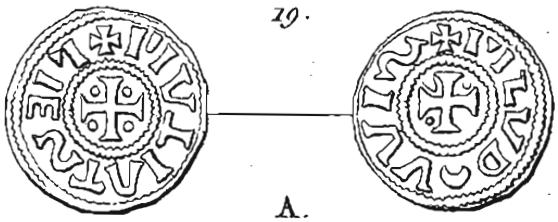

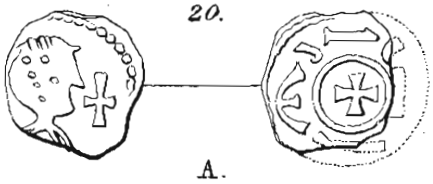

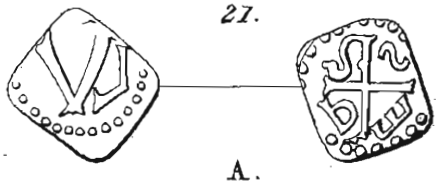

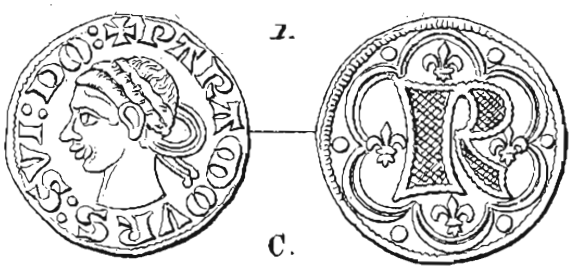

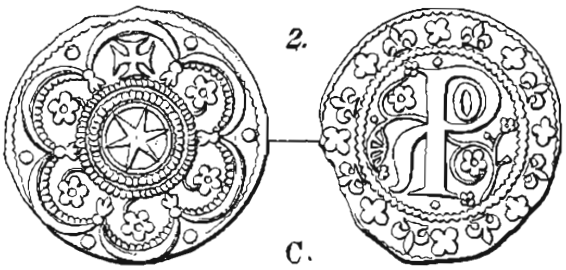

J. Vandendaelen.

1

A.

2

A.

3

A.

4

C.

5

C.

6

C.